

N°99

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

PAUVRETÉ, UN ENJEU COLLECTIF

- + **ANDRÉ QUERRY :**
PHOTOGRAPHE DES LUTTES
- + **LES ANGLES MORTS**
DES PISTES CYCLABLES

SORTIE DES CALES

- Solidarité féministe avec la Palestine** 6
Jade Almeida et les Féministes Racisé·es Un·es et Solidaires

MÉMOIRE DES LUTTES

- Une vie entre sociologie et syndicalisme** 8
Entretien avec Mona-Josée Gagnon
Propos recueillis par Thomas Collombat

- Cuba, ou comment faire la révolution en Amérique** 10
Alexis Lafleur-Paiement

LUTTES

- André Query, photographe des luttes** 12
Propos recueillis par Isabelle Larrivée et Claire Ross-Couture

SCIENCES

- Six décennies de science et de luttes** 15
Entretien avec Dr Donna Mergler
Propos recueillis par Jennifer Laura Lee

REGARDS FÉMINISTES

- Les idoles (il)légitimes** 18
Kharoll-Ann Souffrant

MOBILITÉ

- Les angles morts des pistes cyclables** 20
Vincent Savary

CLIMAT

- Peut-on encore prendre l'avion ?** 22
Claude Vaillancourt

ÉDUCATION

- Forums citoyens sur l'éducation : Il faut travailler à changer le rapport de force** 24
Entretien avec Suzanne-G. Chartrand.
Propos recueillis par Wilfried Cordeau

SOCIÉTÉ

- L'innovation au service des locaux communautaires** 26
Gessica Gropp et Aurée T. Lafontaine

MINI-DOSSIER

- Pour l'autogestion au travail !** 28
Coordonné par Valérie Beauchamp, Isabelle Bouchard et Samuel Raymond

- Autogestion démocratique pour tous... et toutes** 28
Carole Yerochewski

- Milieu communautaire : Pas besoin de patron !** 30
Entretiens réalisés par Valérie Beauchamp

- Propositions pour une autogestion viable** 31
Paolo Miriello

- « Entreprise libérée » : Expérimentations et apprentissages** 32
Entrevue avec Vincent Roy
Propos recueillis par Isabelle Bouchard et Samuel Raymond

INTERNATIONAL

- Le sahel face au péril militariste** 56
A. T. Moussa Tchangari

- Guatemala : Victoire pour la démocratie** 58
Laurence Ouellet-Boivin

- Israël – Palestine : La fabrique du consentement occidental** 60
Anne Latendresse

COUP D'ŒIL

- Québec-Palestine Plus de 50 ans de solidarité** 62
André Query

CULTURE

- Conteurs à gages : Des récits pour se réconcilier avec la/notre nature** 63
Entrevue avec Étienne Laforge et Félix Morissette. Propos recueillis par Samuel Raymond

- Récit de vie : Auprès de la mort** 66
Par Geneviève Manceaux

- Il n'y a pas de mémoire révolutionnaire sans illustrations** 68
Entretien avec Rémo
Propos recueillis par Élisabeth Doyon

- Recensions** 70

- À tout prendre !** 72
Ramon Vitesse

DOSSIER

PAUVRETÉ, UN ENJEU COLLECTIF

Coordonné par Yannick Delbecque, Nathalie Garceau et Aurée T. Lafontaine
Illustrations par Anne Archet



35

- Changer de cadre pour détruire la grande pauvreté** 36
Léo Berenger Benteux et Daniel Marineau

- L'aide alimentaire, un garrot pour les plus vulnérables** 38
Camille Dupuis

- L'individualisation de l'itinérance : « Si tu veux, tu peux ! »** 40
Catherine Marcoux

- La pauvreté, cause et conséquence de violations de droits humains** 42
Marie Carpentier

- Le droit comme outil de contrôle des corps** 44
Clara Landry pour l'Association des juristes progressistes

- Travailler au rabais** 46
Marie-Pierre Boucher, Laurence Hamel Roy et Yanick Noiseux

- Repères de pauvreté, repères de société** 48
Vivian Labrie

- Une personne sur dix** 51
Entrevue avec Virginie Larivière
Propos recueillis par Yannick Delbecque

- Le capitalisme coupable** 53

ÉDITORIAL

GAZA, UN MOMENT DE VÉRITÉ

Après des mois de bombardements, la guerre vengeresse menée par Israël à Gaza s'est installée dans la durée. Les assauts dévastateurs de l'armée israélienne, les politiques génocidaires du gouvernement de Benjamin Netanyahu et l'appui des puissances occidentales représentent un moment de vérité pour le monde.

Dans ces instants critiques, les faux semblants de nos gouvernements et de plusieurs de nos médias perdent toute efficacité et sonnent creux. Le décalage entre les belles paroles humanitaires et l'indifférence réelle devant le massacre crève les yeux pour quiconque prête minimalement attention.

De fait, la position des gouvernements canadien et québécois couvrira nos sociétés de honte pour les années, voire les décennies à venir. Si Justin Trudeau a (timidement) appuyé un cessez-le-feu après des semaines de mobilisations citoyennes, il a engagé le Canada dans des opérations militaires en mer Rouge en appui à Israël et a balayé du revers de la main la décision de la Cour internationale de Justice. Celle-ci s'est rangée derrière le plaidoyer de l'Afrique du Sud à l'effet qu'il y a bien des risques de génocide à Gaza. Pendant ce temps, le Canada a décidé de suspendre son financement à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugié-es de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), un geste qualifié par plusieurs expert-es de punition collective. Rappelons que comme signataire de la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*, le Canada a l'obligation de prendre des mesures pour prévenir de telles atrocités.

Du côté québécois, François Legault a simplement rejeté l'appel à un cessez-le-feu, tournant le dos à une longue tradition d'appui à la libération de la Palestine au sein de la société civile, y compris dans les milieux nationalistes.

Sur le plan médiatique, le quasi-silence de journalistes canadiens, québécois-es et de plusieurs sociétés occidentales est consternant. Le contraste avec les prises de position suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie est frappant et révélateur: en

février 2022, trois jours seulement après le début de l'invasion russe, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec tenait «à souligner son immense respect pour les journalistes ukrainiens qui font leur travail et contribuent ainsi à soutenir la démocratie contre l'invasion russe». À Gaza, les assassinats de plus d'une centaine de journalistes ne semblent susciter que des haussés d'épaules. On a là, d'une part, une forte démonstration de l'existence de racisme systémique au sein des médias d'information au Québec et ailleurs: clairement, les vies palestiniennes comptent moins que d'autres. D'autre part, la partialité des médias

se targuant d'être «neutres» est plus claire que jamais: invisibiliser à la fois la violence coloniale, la complicité du Canada et les contestations citoyennes participe au maintien du statu quo d'un État colonial.

Malgré les obstacles rencontrés (comme la censure de prises de position en appui à la Palestine sur les médias sociaux, sur les campus, dans les arts et dans plusieurs milieux de travail, ou encore les accusations automatiques d'antisémitisme pour quiconque critique Israël), la mobilisation de la population s'est traduite notamment par des manifestations hebdomadaires dans toutes les grandes villes canadiennes, ainsi que par la mise sur pied de canaux d'entraides sur le Web et de chaînes d'appels aux élus. Cette mobilisation doit être saluée et soutenue avec plus de vigueur par les divers secteurs de la gauche d'ici.

En ce moment de vérité, il est vital de dénoncer sans relâche cette situation et d'entretenir nos solidarités. Il faut également pousser nos dirigeant-es à prendre action et à rendre des comptes dans la lutte contre le génocide palestinien. Par tous les canaux, à toutes les occasions, sur tous les réseaux, il nous faut crier haut et fort notre appui à la libération palestinienne.

Le collectif de rédaction ◀



Un espace ouvert pour le débat
politique et l'intervention sociale

info@ababord.org

ababord.org

Facebook : [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

Twitter :
[@revueababord](https://twitter.com/revueababord)



à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur-trice-s respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION

Valérie Beauchamp, Myriam Boivin-Comtois, Isabelle Bouchard, Caroline Brodeur, Wilfried Cordeau, Philippe de Grosbois, Yannick Delbecque, Arianne Des Rochers, Francis Dolan, Elisabeth Doyon, Nathalie Garceau, Miriam Hatabi, Viviana Melisa Isaza Lescano, Audrée Thériault Lafontaine, Isabelle Larrivée, Samuel-Élie Lesage, Mat Michaud, Louise Nachet, Jacques Pelletier, Samuel Raymond, Claire Ross, Camille Simard, Claude Vaillancourt, Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Elisabeth Doyon, Miriam Hatabi (révisseuse linguistique), Isabelle Larrivée, Samuel-Élie Lesage, Mat Michaud, Louise Nachet (secrétaire de rédaction), Jacques Pelletier, Claire Ross, Camille Simard, Ramon Vitesse

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Jade Almeida, Léo Berenger Benteux, Marie-Pierre Boucher, Marie Carpentier, Suzanne-G. Chartrand, Collectif Emma Goldman, Thomas Collombat, Comité Intersyndical Montréal Métropolitain (CIMM), Wilfried Cordeau, Camille Dupuis, Féministes Racisé-es Uni-es et Solidaires (FRUeS), Mona-Josée Gagnon, Gessica Gropp, Laurence Hamel Roy, Vivian Labrie, Alexis Lafleur-Paiement, Étienne Laforge, Clara Landry, Virginie Larivière, Anne Latendresse, Jennifer Laura Lee, Geneviève Manceaux, Catherine Marcoux, Daniel Marineau, Donna Mergler, Paolo Miriello, Félix Morissette, Mouvement Action-Chômage de Montréal (MAAC), Yanick Noisieux, Laurence Ouellet-Boivin, André Querry, Rémo, Vincent Roy, Vincent Savary, Kharoll-Ann Souffrant, Valentin Tardif, A. T. Moussa Tchangari, Carole Yerochewski

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

VISUELS

Anne Archet, Debout pour l'école, Laurie-Anne Deschênes, Elisabeth Doyon, Gouvernement du Guatemala, Jasmine Halki, Leadnow Canada, Masson Village, André Querry, Oriol Salvador, Département de la défense des États-Unis, Ramon Vitesse

La revue *À bâbord!* est imprimée par
Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par Érudit
erudit.org et par Les classiques des sciences
sociales **classiques.uqac.ca**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

À bâbord!

Revue À bâbord!

Montréal

N° 99 - Printemps 2024

4 fois par année

(Imprimé) ISSN 1710-209X | ISBN 978-2-925225-16-4

(En ligne) ISSN 1710-2103 | ISBN 978-2-925225-17-1

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

Érudit

La revue
À bâbord !
est disponible
sur Érudit !

[www.erudit.org/fr/
revues/babord/](http://www.erudit.org/fr/revues/babord/)

LANCEMENT
DU NUMÉRO 99



PASSEZ NOUS VOIR !

Retrouvez toutes les informations sur
notre site Web et notre page Facebook !
ababord.org / [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

LES BRÈVES

CAPSULES VIDÉOS

Le 8 février dernier a eu lieu, au Centre St-Pierre, le lancement de capsules vidéo couvrant quatre batailles historiques dans la longue lutte contre la pauvreté et pour la dignité des personnes assistées sociales au Québec. Ce projet, porté par le Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ) et l'Observatoire des profilages, couvre les luttes contre la taxe d'eau, contre les Boubous Macoutes des années 80, contre la discrimination fondée sur l'âge dans l'accès à l'aide sociale et celle pour l'obtention d'une loi contre la pauvreté. Elles font honneur aux personnes qui ont porté ces luttes et qui ont soutenu une plus grande équité sociale dans les dernières décennies et nous offrent un élan d'inspiration pour poursuivre nos mobilisations. Vous pouvez retrouver ces vidéos sur la page [YouTube de l'Observatoire des profilages](#).

UN DÉPART

Le collectif de rédaction souhaite saluer le départ d'une camarade estimée : Claire Alex Ross quitte le collectif pour se consacrer à des projets qui lui sont chers. Durant ses années d'implication au sein du collectif, au premier chef en tant que secrétaire de rédaction, elle s'est fait connaître pour son sens du détail, son flair politique et ses talents d'éditrice. Parmi les dossiers sur lesquels elle a collaboré, « Queer : une révolution flamboyante » (no 93) et « Démasquer la réaction » (no 98) sont remarquables pour leur originalité et leur pertinence. Que tes luttes soient victorieuses!

Erratum

Dans le numéro 98 de la revue, la photographie de notre coup d'œil sur la plantation d'arbres du groupe Mobilisation 6600 a été prise par la photographe Émilie Pelletier.



SORTIE DES CALES



SOLIDARITÉ FÉMINISTE AVEC LA PALESTINE

Jade Almeida et les Féministes Racisé·es Uni·es et Solidaires (FRUeS)

Féministes racisé·e·s uni·e·s et solidaires (FRUeS) est un groupe non mixte de soutien et de résistance par et pour les personnes s'identifiant comme femmes, fems et personnes non-binaires racisé·es. Suite à la violence déchaînée par l'État d'Israël sur la Palestine, le collectif a rédigé ce manifeste que nous partageons ici dans son intégralité. Nous remercions Jade Almeida de leur avoir ouvert les pages de la revue à travers sa chronique!

Répondant à l'appel du *Palestinian Feminist Collective*, nous avons attendu des institutions universitaires ainsi que des espaces communautaires et militants féministes et LGBTQIA2S+ desquels nous sommes membres qu'ils dénoncent la violence et s'engagent pour la libération palestinienne. Alors que les luttes officiellement revendiquées sont celles de l'intersectionnalité, de l'antiracisme, voire du socialisme, nos institutions ont préféré détourner, empêcher et invisibiliser les questionnements légitimes que soulèvent une telle situation politique.

Voilà maintenant des mois qu'Israël, utilisant la rhétorique du droit de se défendre face aux attaques du 7 octobre orchestrées par le Hamas, mène une opération militaire

dont l'objectif est l'annihilation du peuple palestinien. Une opération qui s'inscrit dans plus de 75 ans d'occupation coloniale israélienne sur le territoire palestinien. Les féministes, intersectionnelles, marxistes, matérialistes, queers, décoloniales ou révolutionnaires ne sauraient rester silencieuses face au massacre en cours.

Les morts du 7 octobre, les otages du Hamas, les prisonnier·ères politiques palestinien·nes – elles et eux aussi otages de l'État colonial – qui remplissent les prisons israéliennes, les milliers de mort·es depuis le 7 octobre, les millions de Palestinien·nes contraint·es à l'exil depuis le début de l'Occupation nous engagent à prendre position et à agir.

En premier lieu, il est nécessaire de poser les termes de cette discussion.

Il ne s'agit ni d'une guerre de civilisation ni d'une guerre religieuse

Certaines lectures, que nous dénonçons car essentialistes et réactionnaires, tentent de faire passer une situation coloniale pour une guerre opposant Juif·ves et Musulman·es, entre une civilisation judéo-chrétienne et une civilisation islamique. Il s'agit plutôt d'une histoire de colonialisme et d'impérialisme, de domination et de système d'apartheid, de politique coloniale et suprémaciste, d'occupation et de fascisme.

Il ne s'agit pas non plus d'une guerre opposant deux forces militaires

«Aujourd'hui, deux blocs aux forces et aux moyens radicalement inégaux s'opposent: d'un côté, un État suprémaciste et colonial qui bafoue depuis des décennies le droit international et bénéficie du soutien des puissances occidentales; de l'autre, une population colonisée, opprimée et dispersée, dont tout acte de résistance est perçu comme illégitime [voire jugé par le même système néocolonial].» Tsedek, collectif juif décolonial.

Il ne s'agit pas d'un combat antisémite

Notre lutte rejoint, d'une part, toutes les luttes de libération anticolonialiste et, en l'occurrence, le combat antisioniste mené par les Palestinien·nes qui résistent contre l'État d'Israël, dont le colonialisme se manifeste dans la colonisation de peuplement, le génocide, le nettoyage ethnique, l'apartheid et le siège de Gaza, organisés et maintenus structurellement. D'autre part et dans le même temps, nous dénonçons l'antisémitisme en tant qu'idéologie raciste, dont l'histoire est liée à celle de l'islamophobie. L'antisémitisme déshumanise les Juif·ves, avec lesquelles nous sommes solidaires depuis notre combat antiraciste. Nous dénonçons le flou maintenu par les puissances impérialistes (dont le Canada) entre antisionisme et antisémitisme, conduisant à une lecture essentialiste des communautés juives et musulmanes, les mettant ainsi en danger. Nous dénonçons de fait les récents actes antisémites et islamophobes et nous en imputons la responsabilité à l'inaction de nos dirigeant·es politiques.

Notre solidarité doit être anticolonialiste

En tant que féministes, nous assumons qu'il est de notre responsabilité de résister aux nationalismes sexuels (fémonationalisme et homonationalisme) et à toutes les idéologies et conséquences matérielles qu'ils produisent.

Nous dénonçons le féminisme colonial qui continue de racialiser le patriarcat vécu par les femmes racisées en général (femmes noires, autochtones, latinxs, etc.) et particulièrement dans ce cas-ci les

femmes arabes, musulmanes ou perçues comme telles. Un féminisme décrivant les femmes palestiniennes comme victimes d'un patriarcat exclusivement du fait des hommes arabes. Un féminisme qui enferme la question palestinienne entre des hommes sauvages d'un côté et des femmes à sauver de l'autre. Un féminisme blanc qui continue d'ignorer les formes spécifiques des violences genrées et des violences sexuelles inhérentes au colonialisme, au capitalisme racial et aux guerres impérialistes.

Les féministes occidentales, bourgeoises et blanches ont historiquement et épistémologiquement effacé l'agentivité et toutes les luttes et résistances qui sortaient du «cadre acceptable» ou jugé pertinent par l'ordre colonial et impérialiste que celles-ci défendent. Or, il ne nous appartient pas d'imposer, depuis nos tours d'ivoire universitaires, une forme à la résistance à une domination, car ceci participe à reconduire un rapport hiérarchique qui ne correspond en aucun cas à nos valeurs féministes, éminemment décoloniales et révolutionnaires. Soulignons d'ailleurs que les femmes palestiniennes et celles des Suds globaux n'ont attendu personne pour se battre contre les affres de la violence coloniale et porter leur combat de libération.

Affirmer que le génocide en cours en Palestine occupée constitue un progrès pour les droits des personnes LGBTQIA2S+ est une offense à toutes les communautés LGBTQIA2S+ dans le monde. Une telle affirmation nie complètement l'existence des personnes LGBTQIA+ palestiniennes qui sont également victimes de ce génocide, tout comme leurs familles, leurs proches, leur communauté et leur nation. De plus, aucune échelle de «progressisme» ne saurait remettre en question le droit à l'existence d'un peuple.

Les discours libéraux et féministes ayant fleuri depuis le 7 octobre soulignent combien les femmes et les enfants sont les premières victimes du génocide, ce qui est très vrai. Cependant, cet argumentaire s'ancre dans une déshumanisation systématique des hommes arabes et musulmans en marche depuis les débuts de la colonisation occidentale. Il nous importe d'affirmer, au cœur de notre impulsion féministe

même, notre solidarité aux hommes également massacrés par la machine coloniale et génocidaire israélienne, que nous n'excluons pas de notre cause, et dont nous sommes aussi les allié·es. Notre féminisme, parce qu'il est décolonial et révolutionnaire, refuse la logique essentialiste qui n'offre son attention que lorsque des femmes sont impliquées, et accueille dans ses rangs tous·tes les Palestinien·nes.

À cet égard, la libération palestinienne est davantage une cause féministe que ne le sont les luttes d'un «féminisme» colonial, parfois libéral, parfois «socialiste» auto-proclamé. Car la libération et la résistance palestinienne, en cristallisant les enjeux d'oppression et d'impérialisme à l'international, met en péril les plus grandes puissances impérialistes et profite, ce faisant, à toutes les luttes de libération contre l'ordre néocolonial, cishétéropatriarcal et capitaliste. En cela, dénoncer l'impérialisme de l'État canadien constitue un geste stratégique pour les enjeux internationaux et les enjeux locaux: c'est le même État qui légitime la résurgence de la transphobie actuellement, c'est le même État qui, soumis à la bourgeoisie, n'hésiterait pas à remettre en question nos droits reproductifs, c'est le même État qui se fonde et s'enrichit sur l'exploitation des terres et des populations autochtones qu'il prétend protéger.

Par conséquent, le non-soutien à la libération palestinienne est aussi fondamentalement antiféministe, en plus d'être raciste, et constitue une trahison envers l'héritage des luttes féministes. Pour pouvoir se targuer d'intersectionnalité et de décolonialité, voire de féminisme tout court, il importe de voir comment tous les systèmes oppressifs s'articulent et fonctionnent de concert en s'abreuvant aux mêmes bases inextricables: celles du patriarcat, des LGBTQphobies, du colonialisme et du capitalisme.

En ce sens, il est de la responsabilité de tout un chacun d'entendre les appels à la solidarité des Palestinien·nes et de répondre aux engagements soulevés de se positionner ouvertement et publiquement contre le génocide du peuple palestinien et en solidarité avec celui-ci. 

Photo: Alexis Gravel (CC BY-SA 2.0)

UNE VIE ENTRE SOCIOLOGIE ET SYNDICALISME

Entretien avec Mona-Josée Gagnon
Propos recueillis par Thomas Collombat

Première femme embauchée comme conseillère syndicale à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Mona-Josée Gagnon deviendra vingt ans plus tard professeure d'université et l'une des principales théoriciennes du mouvement syndical québécois. Retour sur ce parcours professionnel et engagé peu commun.

À Bâbord !: Votre parcours professionnel est relativement atypique. Comment avez-vous débuté votre carrière de chercheure à la FTQ ?

Mona-Josée Gagnon : J'ai en effet alterné entre deux mondes: le mouvement syndical et l'université. Après un bac en sociologie et une maîtrise en relations industrielles, au début des années 1970, je tenais absolument à travailler pour une organisation syndicale, et plus précisément pour la FTQ. Elle était pour moi l'héritière de la grandeur du syndicalisme nord-américain. Je voulais être dans une organisation qui rendait de vrais services aux ouvriers, qui faisait une différence dans leur quotidien.

À force de solliciter Fernand Daoust, le secrétaire-général de l'époque, celui-ci m'a confié un contrat de recherche sur le projet d'ouverture de l'aéroport de Mirabel. J'ai tout de suite vu la FTQ comme une mine sociologique qui pouvait me donner un accès exceptionnel au terrain. Le weekend après la sortie du mémoire, la centrale m'offrit d'entrer à mi-temps au Service de la recherche. Je devenais la première femme embauchée comme conseillère syndicale à la FTQ et j'allais le rester pour une décennie. La FTQ était à l'image des autres milieux de travail, et elle n'était donc pas épargnée par le machisme. La carence de représentation féminine était généralisée à la FTQ. On comptait seulement 3% de permanentes dans les syndicats affiliés, essentiellement dans le domaine de la confection. Au début des années 70, j'ai organisé la première rencontre qui était exclusivement consacrée aux femmes impliquées à la FTQ. C'est sur cette base

que nous avons développé le Comité de la condition féminine, un modèle qui se répandrait par la suite dans de nombreuses organisations.

ÀB !: La langue française est un autre dossier sur lequel vous avez beaucoup travaillé.

M.-J. G. : En effet, j'étais stupéfaite de voir le nombre de responsables syndicaux élus simplement parce qu'ils étaient les seuls à savoir parler anglais. La négociation, la convention, les griefs... Tout pouvait se faire en anglais même dans des milieux de travail très majoritairement francophones. C'est ce contact avec le terrain qui m'a permis de rédiger le mémoire de la FTQ à la *Commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec* (dite « Commission Gendron », en 1972) et d'avancer pour la première fois la proposition des comités de francisation dans les milieux de travail. Je siégerai d'ailleurs plus tard au Conseil de la langue française, de 1984 à 1987, une des rares occasions qui m'ait été donnée de représenter la FTQ.

ÀB !: Comment expliquez-vous que malgré votre rôle central dans l'élaboration des politiques et positions de la centrale, vous n'avez pas été plus sollicitée pour la représenter ?

M.-J. G. : Honnêtement, je pense que cela est dû à un mélange de misogynie et d'anti-intellectualisme, sur lesquels j'ai d'ailleurs écrit. Pendant longtemps, la légitimité des dirigeants syndicaux se construisait sur leur provenance et leur

rapport aux milieux de travail. Ce n'est pas un problème en soi, mais cela devient problématique lorsque ce besoin de légitimité se transforme en mépris des intellectuel·les, voire en caricature de ce que les ouvriers seraient capables de comprendre.

ÀB !: Comment s'est déroulé votre passage à l'université comme professeure ?

M.-J. G. : J'ai fait une thèse en sociologie car j'avais envie de réfléchir à ce que l'on appelait à l'époque « la concertation » et à tout ce que cela impliquait pour les rapports entre l'État et le mouvement syndical. Je trouvais que nous perdions énormément de temps à participer à de multiples instances qui ne donnaient pas toujours grand-chose et j'avais d'ailleurs rédigé la politique de la FTQ à cet égard, que j'avais baptisée la « présence réelle ».

Lorsqu'en 1989 je postule à l'Université de Montréal comme professeure en sociologie, on fait évaluer mon dossier « atypique » par un expert externe qui considère que j'ai un niveau d'agrégée. Pourtant, sous pression de la direction de l'université, on m'embauche comme professeure adjointe (le rang inférieur à agrégée). Si j'ai connu l'anti-intellectualisme du milieu syndical, j'ai aussi expérimenté l'inverse dans le milieu universitaire, où plusieurs méprisaient les personnes provenant des « milieux de pratique ».

Entre 1994 et 1996, je suis rappelée par la FTQ pour diriger le Service de la recherche. Mais des désaccords avec la direction de la FTQ de l'époque (sans doute dû à l'anti-intellectualisme et aux conceptions de la façon dont la centrale devait

être représentée dans le débat public) font en sorte que je retourne finalement à l'UdeM. Là, c'est en devenant directrice des études supérieures que je retrouve une motivation. J'ai adoré aider des étudiant-es à définir leur projet, à structurer leur pensée, en particulier celles et ceux sans référence familiale scolarisée.

ÀB! : Au final, quelles réflexions vous inspire cette carrière à la frontière entre ces deux mondes ?

M.-J. G. : Je persiste à penser qu'une approche sérieuse du syndicalisme doit être dialectique. J'ai toujours été beaucoup inspirée par des penseurs comme Richard Hyman ou Claus Offe qui montrent que, dans le capitalisme, le mouvement syndical occupe une position tout à fait singulière qui le conduit à la fois à combattre le système et les inégalités qu'il génère, mais aussi à le maintenir en vie en négociant des ententes à plus court terme. Ces contradictions sont fondamentales et elles existent dans toutes les organisations, ce qui m'a toujours fait me méfier des étiquettes un peu simplificatrices, que l'on parle de «syndicalisme d'affaires» ou de «syndicalisme de combat». C'est ce que j'entendais lorsque j'ai écrit que «tout ce que les syndicats font – et ne font pas – est bel et bien de l'ordre du politique»². Le syndicalisme, quel qu'il soit et quelle que soit la façon dont il se fait, touche aux rapports de pouvoir dans les milieux de travail et dans la société. Il doit à la fois construire une identité collective et la défendre, tout en évitant les écueils de la bureaucratisation et de la cooptation. Il n'y pas d'organisation parfaite et la recherche de cet équilibre dépend de nombreux facteurs, internes comme externes. À cet égard, la recherche peut être engagée, mais elle se doit de rester critique et d'éviter les œillères organisationnelles ou idéologiques.

La meilleure façon de s'en prévenir est incontestablement le rapport au terrain. Je retiens de ma carrière l'extraordinaire accès privilégié aux milieux de travail que m'a donné mon statut de chercheure syndicale. Visiter une entreprise par le biais de son syndicat, ce n'est pas la même chose que quand on est invitée par les ressources

humaines. Et cela permet d'établir un rapport direct avec les travailleurs et travailleuses qui critiqueront même parfois leur propre organisation ! C'est cette éthique et cette approche que j'ai essayé d'emporter avec moi à l'université et de communiquer à mes étudiant-es. Afin que la recherche sur le syndicalisme dépasse la simple analyse des discours officiels (toujours partiels voire biaisés, car stratégiques) et s'enracine au contraire dans la réalité des milieux de travail, leur dureté, leurs injustices, mais aussi leur noblesse et leurs solidarités. 

Illustration : Anne-Laure Jean



1. Voir notamment Mona-Josée Gagnon, « Les intellectuels critiques et le mouvement ouvrier au Québec : fractures et destin parallèle », *Cahiers de recherche sociologique*, no. 34, 2000, p. 145-176 et Mona-Josée Gagnon, « Les femmes dans le mouvement syndical québécois » dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Les femmes dans la société québécoise. Aspects historiques*, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1977, p. 145-168.

2. Mona-Josée Gagnon, « Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu », *Lien social et politiques*, no. 49, 2003, p. 15-33.

POUR EN SAVOIR PLUS

Mona-Josée Gagnon, *Le syndicalisme : état des lieux et enjeux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994. En ligne : classiques.uqac.ca/contemporains/gagnon_mona_josée/syndicalisme_etat_enjeux/syndicalisme_etat_enjeux.html

Mona-Josée Gagnon, *Le travail : une mutation en forme de paradoxes*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.



CUBA, OU COMMENT FAIRE LA RÉVOLUTION EN AMÉRIQUE

Alexis Lafleur-Paiement*

À la suite de l'occupation militaire de Cuba par les États-Unis (1898-1902), le pays se trouve dominé par quelques grandes compagnies américaines et la mafia, de connivence avec un régime local corrompu. De 1952 à 1958, la dictature de Fulgencio Batista asphyxie la société, jusqu'à la révolution. À partir de 1959, le peuple cubain mène une véritable expérience socialiste, une première en Amérique malgré l'hostilité des États-Unis. Que retenir de ce pied de nez à l'impérialisme et de cette tentative révolutionnaire confrontée à l'adversité ?

Dans les années 1950, l'économie cubaine est totalement dominée par les États-Unis qui importent la grande majorité de la production sucrière de l'île et qui contrôlent la vente de produits manufacturés. Le sucre, l'agriculture, le pétrole, les mines, les usines, l'électricité et la téléphonie sont accaparés par des compagnies américaines (les profits vont donc à leurs actionnaires), alors que les salaires restent très bas et qu'il n'existe pas de services sociaux dignes de ce nom. Le chômage, qui frappe le tiers de la population active, accentue la détresse et amenuise le rapport de force que pourraient imposer les travailleur-euses. La dictature de Batista¹ étouffe la vie politique et bloque les possibilités de changement social, se réservant le peu de richesse qui demeure sur l'île. La jeunesse militante évolue de la légalité à la clandestinité, puisque les partis progressistes et la grève sont interdits.

Fidel Castro dirige un premier mouvement d'insurrection marqué par l'attaque de la caserne Moncada, avant d'être emprisonné par le régime. Mais le mouvement ouvrier et social grandit à Cuba et force la libération des prisonniers politiques en 1955. L'année suivante, le mouvement socialiste, réorganisé et armé, lance une offensive de grande ampleur contre le gouvernement. Ses positions en faveur des paysan-nes et des ouvrier-ères, ainsi que sa capacité à tenir en échec l'armée régulière au service de la dictature, le rendent de plus en plus populaire auprès des classes laborieuses. La majorité de la population sympathise bientôt avec les guérilleros,

voire leur apporte une aide active. En décembre 1958, les insurgés lancent une dernière campagne, appuyée par une grève générale nationale. Batista est défait et, le 1^{er} janvier 1959, La Havane est prise.

;**HASTA LA VICTORIA SIEMPRE !**

Au départ, Fidel Castro souhaite construire un socialisme proprement cubain, ni soumis à Washington, ni aligné sur Moscou. Ce rêve est de courte durée, puisque les États-Unis refusent tout compromis avec le nouveau pouvoir. La nationalisation de plusieurs entreprises américaines², souhaitée par la population cubaine, met le feu aux poudres. Les États-Unis votent des sanctions économiques contre Cuba, puis commanditent l'envoi de troupes contre-révolutionnaires sur l'île en 1961, lors du débarquement de la baie des Cochons. La victoire totale des socialistes lors de cette bataille consomme la rupture entre les deux pays. Les États-Unis imposent un embargo en 1962 et le gouvernement castriste s'allie avec l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Les tensions atteignent un sommet lors de la crise des missiles, lorsque des armes soviétiques doivent être livrées à Cuba, qui recule face à la pression américaine. Un conflit de moindre intensité fait suite à ces épisodes extrêmes.

Malgré les aléas géopolitiques qu'affronte Cuba, les efforts pour bâtir une société nouvelle donnent des résultats. Comme la population a longtemps souffert de l'impérialisme et de la dictature, elle appuie le gouvernement de Castro et

participe à la construction du socialisme. Les grandes propriétés terriennes sont nationalisées puis gérées par l'entremise de coopératives agricoles. L'éducation est nationalisée et rendue obligatoire, universelle et gratuite. Un système de santé public est mis en place à la grandeur du pays, lui aussi universel et gratuit. Ces mesures sont particulièrement bénéfiques pour les campagnes, délaissées avant la révolution. Ainsi, il n'existait qu'un hôpital public en région rurale avant 1959. Une dernière mesure est la nationalisation des biens du clergé au profit des systèmes d'éducation et de santé. Grâce à la vision sociale du gouvernement, à la motivation de la population et à l'appui de l'URSS, la société cubaine se développe rapidement et s'attaque aux problèmes hérités de l'ère néocoloniale.

À partir du milieu des années 1960, les forces progressistes de Cuba cherchent à s'unir et à pérenniser les acquis de la révolution. Les différents groupes forment le Parti communiste de Cuba (PCC) en 1965, dirigé par Fidel Castro, avant d'adopter une nouvelle constitution en 1976. Parce que le Parti est une coalition, la vie démocratique et le débat y restent vivants ainsi que la participation de larges franges de la population. L'essoufflement se produit plus tard, en raison de l'embargo américain qui appauvrit l'île, du ressac de la gauche mondiale dans les années 1980 et du contrôle grandissant des cadres du Parti sur la vie politique. Ce dernier élément est favorisé par la pression américaine qui renforce la paranoïa des dirigeants cubains. L'effondrement de l'URSS



Anniversaire de la révolution cubaine. Photo : Jasmine Halki (CC BY 2.0)

au début des années 1990 isole Cuba qui se retrouve à la croisée des chemins.

LA « PÉRIODE SPÉCIALE », DÉFIS ET AVENIR

En raison de l'anticommunisme forcené des États-Unis, Cuba a profondément intégré son économie à celle du régime soviétique. Sa disparition entraîne ainsi un effondrement des exportations cubaines, d'autant que l'embargo américain se poursuit. Une politique de rationnement, dite « période spéciale en temps de paix », est proclamée en 1990 afin de préserver l'État social, tout en évitant un appauvrissement prolongé. Les initiatives politiques et citoyennes sont encouragées afin de mobiliser la population et de trouver des solutions novatrices. L'objectif est de canaliser la créativité et la débrouillardise au service du bien commun. Finalement, le déblocage économique se produit grâce aux nouveaux régimes socialistes d'Amérique latine, dont celui du Venezuela qui devient le principal partenaire de Cuba. Politiquement, les évolutions

sont plus lentes, car la direction historique du PCC craint que des changements trop brusques n'entraînent la déstructuration des institutions héritées de la révolution.

Depuis le début des années 2000, Cuba évolue dans un environnement complexe où le maintien de l'État social demeure une priorité, alors que les jeunes générations désirent des transformations politiques et économiques. Le problème, c'est que rien ne garantit que l'île puisse préserver ses acquis si elle libéralise son marché. En effet, les régimes socialistes, comme les social-démocraties, résistent mal au néolibéralisme, sans compter qu'ils continuent d'être la cible des États-Unis, comme Cuba, le Venezuela ou la Bolivie. En quête d'équilibre, la constitution cubaine de 2019 reconnaît les droits et libertés individuels, y compris la propriété privée, tout en maintenant un horizon socialiste et le dirigisme économique afin de développer « la pleine dignité de l'être humain »³.

L'histoire de la révolution cubaine nous enseigne qu'il est possible, dans

toutes les situations, de renverser un État corrompu et d'instaurer un gouvernement populaire. Pourtant, dans un monde dominé par l'impérialisme et les cartels, la construction d'une société nouvelle reste délicate. Les pressions économiques et militaires contre les régimes de gauche ne doivent pas être sous-estimées, ainsi que les difficultés sociales et les crispations qu'elles entraînent. Pour y résister, les meilleures pratiques de la révolution cubaine répondaient directement aux aspirations du peuple et le mobilisaient dans leur mise en œuvre. Ce travail commun en vue d'objectifs clairs et légitimes s'est révélé à la fois galvanisant et efficace. De plus, l'internationalisme a permis à Cuba de maintenir sa souveraineté et une économie dynamique, malgré la dépendance envers l'URSS. Le renouvellement du système cubain et plus largement de la gauche doit passer par de telles pratiques collectives en vue d'objectifs globaux, dont la construction de l'État social et d'une économie pour le peuple, ancrés dans un réseau mondial de solidarité. Pour reprendre Castro: « Le communisme d'abondance ne peut être édifié dans un seul pays. »⁴ 

* Membre du collectif Archives Révolutionnaires (www.archivesrevolutionnaires.com).

1. Fulgencio Batista a procédé à un coup d'État en mars 1952, avec l'aide de la Central Intelligence Agency (CIA), avant d'instaurer une dictature militaire, pro-américaine et mafieuse.

2. Notamment les installations pétrolières, l'International Telephone and Telegraph Company (ITT) et la United Fruit Company.

3. *Constitución de la República de Cuba*, préambule, 2019, en ligne : <https://biblioteca.clacso.edu.ar/clacso/se/20191016105022/Constitucion-Cuba-2019.pdf>

4. CASTRO, Fidel. *Révolution cubaine (tome II)*, Paris, Maspero, 1969, page 122.

ANDRÉ QUERRY, PHOTOGRAPHE DES LUTTES

Propos recueillis par Isabelle Larrivée ◀ et Claire Ross ◀

L'important travail d'archivages des luttes sociales qui ont ponctué le Québec à travers les décennies est souvent effectué par des groupes militants et bénévoles qui s'évertuent ainsi à garder notre mémoire vivante.

Tous et toutes reconnaîtront en ce sens l'apport d'André Querry à ce travail collectif de par les milliers de photos d'innombrables mobilisations des années 80 à aujourd'hui qu'il rend disponible sur sa page Flickr. À bâbord! s'est entretenu avec le photographe pour en apprendre davantage sur sa démarche.

À bâbord! : Depuis quand es-tu engagé dans ce projet de photographie des luttes?

André Querry : J'ai commencé à prendre mes premières photos militantes le 16 avril 1986, lors de l'occupation de la permanence du Parti libéral du Québec par l'association étudiante de l'UQAM.

ÀB! : Qu'est-ce qui t'a d'abord poussé à t'y lancer?

A. Q. : Au mois de janvier 1986, avec quelques camarades, nous avons fondé le groupe Action Socialiste, et nous avons

aussi convenu de produire un journal *Socialisme Maintenant!* (le nom du journal était ma proposition) Je voulais que notre journal ait ses propres photos des campagnes et des luttes que nous allions soutenir ou organiser. Sans aucune formation, j'ai acheté un appareil photo – un Nikon FG – chez La Baie, au centre-ville de Montréal, au début du mois d'avril 1986 au prix de 325\$.

ÀB! : Comment définirais-tu ton projet photographique? Comment crois-tu qu'il contribue aux luttes et à la mémoire des luttes?

A. Q. : Bien qu'au début, mes photos devaient servir pour notre journal, elles étaient aussi publiées dans des journaux étudiants, ceux de groupes populaires et militants, et parfois dans des journaux d'organisations «adverses» à notre organisation politique, avec le principe que l'important était de faire connaître les luttes présentes.

Comme exemple de ma contribution aux luttes, le 18 mars 2012, j'étais monté sur le pont Jacques-Cartier pour prendre des photos de la manifestation familiale organisée par la CLASSE, la première

1986



Manifestation à Montréal pour la libération de Nelson Mandela.

1990



Occupation de la rue Sainte-Catherine dans le Village suite à une violente intervention policière homophobe la veille dans une soirée de la communauté LGBT au Sex Garage.



Manifestation à Kanesatake lors de la crise d'Okla en appui aux Mohawks.

grande manifestation de la mobilisation de 2012. Mes photos démontraient concrètement la participation de plusieurs milliers de personnes, contrairement aux chiffres de 5000 fournis par le SPVM. Ce soir-là, lorsque mes photos ont été publiées sur Facebook, j'ai reçu des centaines de notifications et elles ont été tellement partagées, que Facebook avait temporairement suspendu mon compte, croyant qu'il avait été piraté...

Pour ce qui est de la mémoire des luttes, mes photos sont accessibles à tout le monde sur ma page Flickr. J'ai mis des centaines d'heures à tout classer, dater et documenter. Des extraits de reportages sont aussi disponibles.

Selon les commentaires que j'ai reçus et que je continue de recevoir, c'est un travail qui semble très apprécié par les chercheurs et chercheuses sur l'histoire des mouvements sociaux et du Québec.

ÂB !: Comment ton projet a-t-il évolué au fil des développements tant technologiques que sociopolitiques ?

A. Q.: Il faut comprendre que tout ce travail est fait de façon militante. J'ai pratiquement toujours travaillé à temps plein depuis 40 ans, les photos ont été prises pendant mes jours de congé, le matin, sur l'heure du midi, le soir ou la fin de semaine et parfois avec des congés sans solde.

J'ai été très actif pendant les années de 1986 à 1997, mais le contexte politique a fait

que je n'avais plus d'endroit où publier mes photos. J'ai donc diminué ma prise de photos militantes. J'ai tout de même continué de photographier quelques manifestations et activités des communautés LGBTQ+, du 1^{er} mai à Québec en 2001, contre la guerre en Irak, quelques manifestations étudiantes, etc.

L'achat de mon premier appareil photo numérique en 2004, un petit Nikon E4100, a commencé à changer la donne. Aujourd'hui, mon téléphone cellulaire est probablement dix fois plus performant que cet appareil. À l'époque de l'argentique, je pouvais prendre environ 36 photos d'une manifestation (72 pour une manifestation plus importante). Sur certains films de 36 poses, j'ai même trois manifestations... Maintenant, je peux prendre 1000 photos d'une manifestation (pour le dernier défilé de Fierté Montréal, j'en ai pris plus de 1500...) et voir le résultat instantanément, et non pas deux jours plus tard !

Le plus important est d'avoir un lieu de diffusion, et l'arrivée de Facebook m'a permis de publier mes photos et mes revues de presse. J'ai ouvert ma page Facebook pour combattre Gérald Tremblay, combattre la tutelle de l'arrondissement Ville-Marie et l'hébergement touristique illégal au centre-ville de Montréal dès 2008. Et je n'ai jamais arrêté depuis ce temps ! ➤



Manifestation organisée par Act Up Montreal pour la journée mondiale contre le VIH-SIDA en décembre.

ÀB !: Depuis les années où tu accompagnes les manifestations, vois-tu une évolution dans les discours, dans les types de luttes se déroulant dans la rue ?

A. Q.: Quand j'étais militant étudiant, une grosse manifestation, c'était 1500, 2000 personnes. Les grosses manifestations des années 80 portaient soit sur la question nationale ou sur des manifestations syndicales du Front commun.

Dans les années 1990, nous avons vu les questions des droits LGBTQ prendre de l'ampleur: de 300 personnes pour le défilé de la Fierté du 23 juin 1990, on est passé à 1500 pour la manifestation sur le SexGarage le 29 juillet 1990 et à plusieurs milliers les années suivantes.

Dans les manifestations contre la guerre en Irak, il y avait 15000 personnes le 26 janvier 1991, et 150000 le 15 février 2003, ce qui était à l'époque la plus grande manifestation de l'histoire du Québec. Aujourd'hui, une manifestation contre la guerre attire quelques centaines de personnes.

ÀB !: Quels ont été pour toi les moments culminants, les manifs les plus imposantes? Quels sont les combats les plus émouvants ou qui te tiennent le plus à cœur ?

A. Q.: J'ai à cœur plusieurs combats, les combats pour la défense des droits, la défense des minorités, contre les différentes discriminations.

Naturellement, la plus grande manifestation est celle sur l'environnement du 28 septembre 2019 avec Greta Thunberg avec 300000 personnes, selon le SPVM, à 500000 selon l'organisation de la manifestation, mais moi j'étais dans le désert du Sahara au Maroc cette journée...

J'ai naturellement des photos de centaines de petites manifestations. Parfois, une petite manifestation peut avoir plus de répercussions qu'une manifestation de plusieurs milliers de personnes, par exemple, la manifestation d'une quarantaine de personnes à la première de la pièce de théâtre SLAV le 26 juin 2018 qui a ouvert le débat sur l'appropriation culturelle.

Les manifestations ou rassemblements les plus difficiles sont ceux qui suivent le décès d'une personne tuée par la police, ou d'un « accident » de voiture, alors qu'on écoute les témoignages de la famille, des ami-es de la victime.

ÀB !: À quel destin ou à quel usage sont vouées tes photographies ?

A. Q.: Pour un usage progressiste, pour soutenir la défense des droits et, somme toute, pour faire un rappel de l'histoire de nos luttes. 

La grande manifestation du samedi 21 avril contre le Sommet des Amériques qui a réuni plus de 30 000 personnes.

2001



2020



Manifestation pour demander la résidence permanente pour toutes les personnes travaillant dans les milieux hospitaliers pendant l'épidémie de COVID-19.

SIX DÉCENNIES DE SCIENCE ET DE LUTTES

Entretien avec Dr Donna Mergler
Propos recueillis par Jennifer Laura Lee*

Née de parents anglophones progressistes à l'époque Duplessiste, Donna Mergler est une scientifique et militante dont l'engagement a commencé dans les années soixante, durant la Révolution Tranquille. Le magazine *Science for the People* l'a interrogée sur son parcours dans une version anglaise de cette entrevue qui est disponible sur le site [Web scienceforthepeople.org](http://scienceforthepeople.org). Nous les remercions pour cette collaboration qui nous permet de publier ce texte en français.

Diplômée de l'université McGill, elle a commencé sa carrière d'universitaire à l'UQAM dès 1970, faisant partie du premier corps enseignant de cette université et seule femme professeure durant six ans au département des sciences biologiques. Tout en assumant ses tâches de professeure et de chercheure, elle a très tôt collaboré avec des syndicats et des groupes communautaires. Ce faisant, elle est devenue une pionnière de l'approche multidisciplinaire écosystémique de la santé humaine, laquelle intègre le leadership communautaire, les droits des travailleurs et des travailleuses, l'égalité des sexes et l'équité sociale. Elle est mondialement reconnue pour son expertise sur les effets neurotoxiques des polluants environnementaux.

Aujourd'hui, 18 ans après avoir pris officiellement sa retraite, elle poursuit son engagement où s'allient la science et la justice sociale. Depuis plusieurs années, elle travaille en collaboration avec la Première Nation de Grassy Narrows pour documenter les impacts générationnels de l'empoisonnement au mercure industriel sur leur santé et leur bien-être afin d'appuyer leurs revendications.

Jennifer Laura Lee : À quoi ressemblait la vie d'une scientifique et d'une militante à McGill dans les années 1960 ?

Donna Mergler : Deux choses se sont produites en parallèle. J'ai obtenu mon diplôme de premier cycle en 1965 et j'ai commencé mes études supérieures en

neurophysiologie. J'ai étudié le réflexe vestibulo-oculaire en plaçant des électrodes dans le cerveau de chats pour en savoir plus sur l'influx neuronal en rapport avec les mouvements oscillatoires. J'utilisais l'un des premiers ordinateurs analogiques mis au point par un brillant technicien.

Mes activités politiques et mes activités universitaires étaient complètement séparées. Dans la journée, je montais la colline jusqu'au Centre des sciences médicales de McGill pour étudier et pour mener mes recherches. Puis, le soir, j'apprenais à connaître le Québec, son histoire, sa culture. J'écoutais les chansonnières québécoises chanter leur pays et ses luttes. Je discutais de justice et d'égalité avec des ami-es du mouvement indépendantiste québécois. Je savourais cette période de bouillonnement social, politique et culturel. Plus j'apprenais, plus j'épousais le mouvement indépendantiste et participais aux fréquentes manifestations, dont McGill français, qui a eu lieu en 1968, où l'on demandait que McGill donne des cours en français.

J. L. : En tant qu'anglophone éduquée dans le système scolaire anglais, comment vous êtes-vous retrouvée impliquée dans la lutte pour l'indépendance du Québec ?

D. M. : J'ai grandi dans un environnement très stimulant. Mon père était un avocat progressiste. Il représentait des personnes arrêtées pour leurs activités politiques ou syndicales. Il avait des

contacts avec des révolutionnaires du monde entier. Il accueillait fréquemment des personnes intéressantes à la maison et nous nous asseyions autour de la table à manger pour des échanges stimulants. Très jeune, j'ai passé des heures assise sur les marches du Palais de justice où mon père défendait Madeleine Parent, une grande syndicaliste. Mes parents voulaient m'envoyer dans une école française, mais à l'époque, il fallait être catholique pour fréquenter les écoles publiques francophones.

Comme les autres étudiants et étudiantes progressistes à l'Université McGill dans les années soixante, j'étais au courant de plusieurs mouvements de libération dans le monde – je suis même allée à Cuba en 1962. C'était aussi le début de la Révolution tranquille. En 1966, j'ai décidé de traverser le boulevard Saint-Laurent qui séparait le Montréal anglais du Montréal français.

Je me suis rendue sur la rue Beaudry où se trouvait le siège du Parti socialiste du Québec et de la Jeunesse socialiste du Québec. J'ai découvert une société en effervescence, en mouvement, culturellement, syndicalement, politiquement. En fait, je suis tombée amoureuse de cette société. Je me suis sentie en harmonie avec ce qui se passait. C'était les années 1960 ! Il y avait la réforme de l'éducation, la réforme du système de santé, le mouvement syndical qui devenait de plus en plus progressiste. C'était ma place. ►



Photo : Leadnow Canada (CC BY-SA 2.0)

J. L. : L'UQAM est un produit direct de la lutte pour la démocratisation de l'éducation pendant la Révolution tranquille. Comment était-ce au tout début ?

D. M. : L'UQAM était intéressante parce qu'il s'agissait d'une nouvelle université, issue de la réforme de l'éducation. En 1970, le département des sciences biologiques m'a embauchée. Nous étions tous jeunes et nous ne voulions pas reproduire ce que nous avions connu dans d'autres universités. Notre département a décidé de se spécialiser en environnement. Avec les collègues des autres départements, nous avons formé un syndicat et nous nous sommes affiliés à la CSN. Au lieu d'une structure verticale comme dans les autres universités, nous avons créé une structure

démocratique et horizontale. Cela a pris beaucoup de temps et de réunions, mais nous avons estimé que cela en valait la peine.

J. L. : Comment avez-vous commencé à faire de la science en collaboration avec les travailleurs syndiqués des mines ?

D. M. : En 1975, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a travaillé avec le Dr Irving Selikoff de l'hôpital Mount Sinai à New York, qui faisait une étude portant sur l'état de santé des mineurs d'amiante du Québec. Un jour, lors d'une soirée chez une amie, l'un des permanents de la CSN m'a dit : « Nous avons le rapport [de Selikoff] et nous ne savons pas quoi en faire ». J'ai répondu : « Je suis physiologiste,

je peux le lire et peut-être l'expliquer aux travailleurs. »

Je me suis documentée sur les effets de l'amiante sur la santé et sur l'histoire de la compagnie Johns Mansville. J'ai appris que l'entreprise savait depuis les années trente que l'amiante augmentait le risque de cancer. J'ai commencé à participer à des ateliers de formation organisés par le syndicat et portant sur les effets de l'amiante sur leur santé. C'était à l'époque de la grève des mineurs.

Parallèlement, à l'UQAM, nous avons créé le Service aux collectivités, une forme unique de collaboration avec des groupes non traditionnellement desservis par les universités, en vue de répondre à des besoins qui leur sont propres. Avec l'appui de ce service, des projets de formation et

de recherche sont conçus dans une perspective de promotion collective. Le premier accord a été conclu avec deux grands syndicats québécois, la Fédération du travail du Québec (FTQ) et la CSN. Pendant des années, j'ai participé à de nombreuses sessions de formation organisées par les syndicats sur la santé et la sécurité au travail et mené des projets de recherche.

J. L. : Pouvez-vous nous parler de votre travail avec les ouvriers syndiqués ?

D. M. : Je me souviens d'un cas en particulier où j'animais un atelier avec des travailleurs exposés aux solvants dans une usine de fabrication de bâtons de hockey près de Drummondville. Le groupe de travailleurs était attentif, mais dès que je commençais à écrire au tableau, je les perdais complètement. Ils commençaient à plaisanter. Je n'avais pas observé cela dans d'autres industries. Nous avons commencé à parler des pertes de mémoire et des difficultés de concentration. Ils racontaient tous la même histoire: ils arrivaient le matin, posaient leur boîte à lunch et ne se souvenaient plus où ils l'avaient mise à midi.

J'ai donc visité l'usine. Il m'a fallu environ cinq minutes pour me sentir gelée, rien qu'en respirant du styrène, du toluène, du n-hexane... Ensuite, j'ai eu mal à la tête, mais je m'en fichais, parce que j'étais gelée!

Vous imaginez comment cela a pu attirer mon attention: une neurophysiologiste confrontée à un problème neurophysiologique. J'avais la possibilité de combiner mes intérêts académiques et mon désir d'aider à améliorer la santé des travailleurs par des changements sur le lieu de travail... d'agir avant que les travailleurs ne soient trop malades pour travailler.

À cette époque, l'importance de la neurotoxicité précoce était relativement nouvelle et n'était pas considérée valide par les scientifiques traditionnels. Une fois, lors d'une réunion avec les représentants des syndicats et de l'entreprise d'une usine d'explosifs concernant une possible étude, une épidémiologiste réputée, engagée par l'entreprise, nous a dit que l'étude que nous proposions avec les travailleurs était irresponsable. Elle nous a dit que nous devrions plutôt étudier les maladies des

travailleurs retraités. Un jeune travailleur est intervenu en disant: «Mais nous voulons savoir ce qui nous arrive maintenant afin de pouvoir améliorer notre situation.» Les dirigeants de l'usine ont refusé de participer et nous avons poursuivi en faisant passer aux travailleurs des examens dans un motel situé en face de l'usine.

Pendant cette période, ma collègue Karen Messing et moi-même avons créé un petit groupe de recherche, qui est ensuite devenu le Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement. Notre approche était basée sur l'intégration des connaissances des travailleur-euses. Nous écoutions et nous traduisons leurs préoccupations en études scientifiques rigoureuses.

Entre 1993 et 2010, j'ai participé à un effort interdisciplinaire et interuniversitaire visant à comprendre les sources de mercure dans l'Amazonie brésilienne, sa transmission dans l'environnement, ses effets sur la santé et ainsi que le contexte sociopolitique prévalent. Nous avons utilisé une approche participative avec les communautés vivant le long de la rivière Tapajós, avec pour buts de maximiser les bénéfices pour la santé et de minimiser les risques de l'exposition au mercure. Mes collègues biogéochimistes ont montré qu'en plus des rejets de mercure provenant des mines d'or, la déforestation généralisée libérait du mercure naturel dans les milieux aquatiques, et donc dans la chaîne alimentaire.

J. L. : Comment vous êtes-vous impliquée dans le projet avec la Première Nation de Grassy Narrows, dans le nord de l'Ontario ?

D. M. : En 2016, Judy da Silva, qui se dévoue corps et âme pour une justice environnementale à Grassy Narrows, m'a invitée à participer à une enquête d'évaluation de la santé, réclamée par la communauté depuis de nombreuses années. Entre 1962 et 1975, environ 9000 kilogrammes de mercure ont été déversés par une usine de pâte à papier dans le système fluvial qui alimente les eaux territoriales de Grassy Narrows. Le doré, un grand poisson prédateur, était au centre de leur culture, de leurs traditions, de leur gagne-pain et de leur

régime alimentaire. La contamination de la population s'est faite à travers sa consommation. Depuis les 50 dernières années, Grassy Narrows se bat pour faire reconnaître leur empoisonnement au mercure.

Les résultats de notre enquête ont montré que les habitant-es de Grassy Narrows étaient en moins bonne santé par rapport aux autres Premières Nations. Notre étude a permis de mettre en évidence le rôle du mercure quant à la mortalité précoce (moins de 60 ans), à la fréquence de symptômes de dysfonctionnement du système nerveux et au risque accru de suicide chez les jeunes. Ces travaux apportent un soutien scientifique à leurs demandes.

Soulignons que lorsque nous avons commencé à faire de la recherche participative, celle-ci n'était pas considérée comme scientifique et objective. Aujourd'hui, elle est de plus en plus répandue et reconnue par la plupart des organismes de subvention de la recherche.

J. L. : Que pensez-vous que l'avenir nous réserve ? Êtes-vous optimiste ?

D. M. : Nous traversons une période sombre, marquée par l'individualisme, l'écart croissant entre les riches et les pauvres, et des guerres de plus en plus nombreuses aux quatre coins de la planète. Par contre, il y a une opposition grandissante aux injustices. De nouveaux mouvements alliant justice sociale et environnementale sont en train d'émerger. Il en va de même pour le mouvement grandissant en faveur de la souveraineté des peuples autochtones partout au Canada. C'est là que se livrent les principales batailles qui, espérons-le, seront un jour remportées. 

1. Jennifer Laura Lee est post-doctorante à l'université TELUQ, où elle étudie la santé environnementale et la neurotoxicologie. Elle est membre active de Science for the People.



Photo : Oriol Salvador (CC BY-NC-ND 2.0)

LES IDOLES (IL)LÉGITIMES

Kharoll-Ann Souffrant

Ériger des individus en icônes intemporelles éclipse la dimension intrinsèquement collective des luttes pour la justice sociale. De plus, celles et ceux sur lesquelles la société jette son dévolu entrent souvent dans les barèmes de la respectabilité.

Comme beaucoup d'autres avant elle, Claudette Colvin fait partie de celles qui ont été consciemment effacées de l'Histoire. Sa contribution pionnière à la lutte pour les droits civiques des Noir·es aux États-Unis commence tout juste à être reconnue à sa juste valeur.

Née le 5 septembre 1939 à Montgomery dans l'Alabama, aujourd'hui âgée de 84

ans, Claudette Colvin a laissé sa marque lorsqu'elle a refusé de céder son siège à une femme blanche dans un autobus bondé le 2 mars 1955. Un refus qui fut insufflé par la force et le récit de femmes afro-américaines comme Harriet Tubman et Sojourner Truth dont elle avait pris connaissance lors de ses implications militantes et à l'école. Le geste de protestation

de Colvin a eu lieu neuf mois avant celui de Rosa Parks, aujourd'hui considérée comme «la mère du mouvement pour les droits civiques». Parks et Colvin étaient alors toutes deux impliquées au sein de La *National Association for the Advancement of Colored People* (NAACP). Colvin fut arrêtée, menottée et extirpée de force de l'autobus. Tout au long de cet épisode, les

policiers la menacent de viol et formulent des commentaires dégradants à connotation sexuelle à son endroit, un scénario qui était malheureusement monnaie courante pour de nombreuses Afro-Américaines. Colvin reçut plusieurs chefs d'accusation en cour de justice pour avoir tenu tête aux politiques de ségrégation raciale issues des lois Jim Crow.

La NAACP organise alors la stratégie de défense de Claudette Colvin considérant le précédent qu'un jugement dans cette affaire pourrait créer pour l'ensemble de la population afro-américaine. Or, le leadership masculin et noir de la NAACP apprend que Colvin, qui est célibataire, est enceinte¹ d'un homme plus âgé et qui plus est, marié. Donner naissance à un enfant illégitime est un tabou immense à cette époque, et ce, pour l'ensemble de la société américaine. Colvin est aussi reconnue pour ses émotions vives et sa parole franche qui était tout sauf docile. Jugée «trop noire» en raison de la carnation foncée de sa peau, l'adolescente refusait aussi de se lisser les cheveux. Claudette Colvin n'était pas une victime «idéale» ou «parfaite». En raison de la crainte qu'elle – et, par ricochet, le mouvement en entier – ne soient discrédités tant par la justice que les médias, il sera décidé que la meilleure stratégie serait de présenter le cas de Rosa Parks comme emblème de leur combat. La résistance s'organise alors avec le leadership d'un certain pasteur nommé Martin Luther King. Une vague de protestation et un mouvement de boycottage s'étendent alors dans la ville de Montgomery. Elle durera un peu plus d'un an. Le 13 novembre 1956, la Cour suprême des États-Unis déclare que les lois ségrégationnistes violent la constitution américaine. La tentative d'appel de l'État de l'Alabama fut refusée par le plus haut tribunal du pays et la décision eut force de loi le 20 décembre de la même année.

LA « ROSA PARKS DU CANADA » ?

Les gestes de protestation de Colvin et Parks font écho à une résistance similaire au Canada, celle de la femme d'affaires Viola Desmond dans un cinéma de New Glasgow duquel elle fut brutalement expulsée après avoir refusé de subir une

discrimination raciste de la part du personnel qui lui a demandé de quitter la section d'une salle de cinéma réservée aux Blanc-hes. Elle fut ensuite emprisonnée pendant plusieurs heures et sommée de payer une amende. En avril 2010, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse offre un pardon public et absolu à Desmond, soit près de 45 ans après sa mort. En 2012, un timbre de Postes Canada à son effigie est lancé. En 2018, le visage de Viola Desmond est imprimé sur les billets de 10\$, ce qui a fait d'elle la première femme canadienne noire à figurer sur un billet de circulation courante de la Banque du Canada. Bien qu'elle soit aujourd'hui considérée comme la « Rosa Parks du Canada », Viola Desmond a pourtant refusé de céder son siège dans ce cinéma près d'une décennie *avant* sa consœur américaine. La tendance à mettre de l'avant des icônes noires étatsuniennes issues des luttes antiracistes n'a rien de nouveau. Cet américanocentrisme de notre mémoire collective donne l'illusion que le racisme anti-noir à l'américaine serait «pire» que celui de la France ou du Canada, une manière pour ces puissances coloniales de s'enorgueillir d'un multiculturalisme, d'une inclusion et d'un respect des droits de la personne de façade. Plus encore, cela participe à l'invisibilisation d'individus et de luttes collectives aux échelles locales, et ce, des deux côtés de l'Atlantique.

AU-DELÀ DES IDOLES RESPECTABLES

En France, la polémique ayant eu cours à l'été 2023 autour du changement de nom du lycée «Angela-Davis», à Saint-Denis, jugée trop «radicale» par la femme politique Valérie Pécresse qui le rebaptisa «Lycée Rosa-Parks», jugée plus «consensuelle», est un autre exemple des enjeux politiques autour des icônes antiracistes. Rappelons d'ailleurs que l'afrofémisme a bel et bien son histoire en France, incarnée par des figures telles que Paulette et Jeanne Nardal qui ont fondé la *Revue du Monde noir* en 1931 ou encore Suzanne Césaire, totalement éclipsée par son illustre ex-conjoint. L'autrice et éditrice québécoise Valérie Lefebvre-Faucher fait aussi

mention de ces dynamiques d'effacement et d'invisibilisation de nos héroïnes dans un micro-essai² portant sur les femmes ayant entouré, influencé et contribué à la construction et à la diffusion de la pensée du philosophe allemand Karl Marx. Même son de cloche pour le politologue québécois Francis Dupuis-Déri, qui a publié un bref ouvrage³ coup-de-poing traitant de but en blanc du meurtre et féminicide de la sociologue française Hélène Legotien par le philosophe marxiste Louis Althusser le 16 novembre 1980. Elle aura été assassinée deux fois, physiquement et symboliquement. Tout cela, en raison de l'admiration que vouait une élite culturelle complaisante et soi-disant progressiste envers Althusser.

En somme, ce que l'on peut retenir des récits de femmes comme Claudette Colvin ou Viola Desmond, est que vient un jour, tôt ou tard, où la société finit par enfin accorder à ces femmes et filles noires, visionnaires et avant-gardistes, la reconnaissance qu'elles méritent. Si plusieurs de ces idoles (il)légitimes n'ont plus voix au chapitre en 2024 pour qu'on puisse leur témoigner directement notre gratitude, il importe de graver leurs noms dans nos livres d'Histoire, nos cœurs et nos mémoires. 

1. Claudette Colvin donna naissance à un fils, nommé Raymond, à l'âge de 17 ans, ce qui lui vaudra un renvoi de son école. De plus, en raison de la carnation claire de la peau de Raymond, Claudette fut accusée par sa communauté d'avoir conçu cet enfant avec un homme blanc. Colvin n'a jamais révélé l'identité de celui qu'elle considère comme un agresseur. Raymond décèdera, chez elle, à l'âge de 37 ans des suites de problèmes de toxicomanie.

2. Lefebvre-Faucher, Valérie, *Promenade sur Marx – Du côté des héroïnes*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2020, 80 pages.

3. Dupuis-Déri, Francis, *Althusser assassin – La banalité du mâle*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2023, 96 pages.

LES ANGLES MORTS DES PISTES CYCLABLES

Vincent Savary, travailleur dans l'industrie du vélo

À l'automne 2023, on a assisté à Montréal à un certain nombre de manifestations s'opposant à l'aménagement de nouvelles pistes cyclables, notamment dans les quartiers Saint-Michel et Parc-Extension. Le mouvement procyclisme a-t-il des leçons à retenir de cette opposition ?

Il n'y a rien de nouveau à l'opposition aux pistes cyclables. Le cas récent du Réseau express vélo (REV) Saint-Denis est un exemple parmi tant d'autres. En réaction à cette opposition, la communauté procycliste se fait entendre sur les réseaux sociaux et dans divers éditoriaux, qualifiant souvent cette opposition de rétrograde et de réactionnaire. Bien qu'il soit impératif et urgent de combattre la dépendance à la voiture, et même si certain-es militant-es anti-vélo sont effectivement réactionnaires, voire conspirationnistes¹, est-ce que l'opposition venant de citoyen·nes « ordinaires » pourrait révéler certains angles morts du militantisme procyclisme ?

MOINS DE VOITURES, MAIS RIEN POUR LES REMPLACER

Pour revenir aux exemples de Parc-Extension et de Saint-Michel, deux quartiers historiquement pauvres et racisés, l'argument prédominant des opposant-es aux pistes cyclables est la perte d'espaces de stationnement. De telles revendications peuvent paraître insignifiantes aux yeux des activistes procyclisme lorsqu'on considère qu'à l'échelle de la ville de Montréal, l'espace consacré aux vélos représente 1,3 %, contre 73,8 % pour la voiture². Or, bien qu'il soit important d'inciter les gens à délaisser leur voiture aux profits d'autres moyens de transport, quelles autres options leur sont vraiment proposées ? Des manifestant-es dans Parc-Extension disent n'avoir d'autre choix que d'utiliser leur voiture pour se rendre à leur lieu de travail, en raison d'une longue distance à parcourir ou d'horaires de nuit. Les services de



Photo : Oriol Salvador (CC BY-NC-ND 2.0)

transport en commun étant largement réduits entre 1 h et 5 h, les travailleur·euses aux horaires atypiques se retrouvent avec peu d'alternatives à la voiture.

Rappelons qu'au même moment où les manifestations anti-pistes cyclables se déroulaient, le gouvernement de la CAQ jouait au bras de fer avec les différentes sociétés de transport du Grand Montréal, refusant d'augmenter leur financement pour couvrir leurs déficits, ce qui menace d'entraîner une diminution drastique de l'offre. Si on veut inciter les gens à délaisser leurs voitures, il est pourtant impératif d'offrir des solutions de rechange

adéquates, qui répondent aux besoins des communautés touchées.

LE VÉLO, SYNONYME DE GENTRIFICATION ?

Également, le vélo en tant que moyen de transport est de plus en plus associé à la gentrification. Bien que les infrastructures cyclables en sont rarement la cause directe, elles peuvent en effet être le signe d'un embourgeoisement à venir ou en cours. À une certaine époque, le mouvement procyclisme était considéré comme radical et associé à la gauche, alors qu'aujourd'hui, le mouvement s'est intégré au

discours environnementaliste néolibéral, largement dominé par la classe moyenne et blanche, et aux intérêts capitalistes. Ainsi, les projets d'aménagement cyclable font souvent partie d'un plus gros projet de réaménagement urbain (l'aménagement du nouveau campus de l'Université de Montréal dans Parc-Extension, par exemple) qui sert à plaire à la population aisée, blanche et valide et qui prépare le terrain pour l'établissement de commerces et de boutiques haut de gamme. De plus, considérant que deux fois plus de personnes blanches se déplacent à vélo que de personnes racisées,³ il n'est pas étonnant que ces dernières perçoivent le vélo comme une activité de Blanc·hes embourgeoisée, et donc qui pose un risque de gentrification dans leur quartier. Sans oublier que les quartiers racisés en Amérique du Nord ont historiquement reçu moins d'investissements en matière d'aménagement urbain et de services publics, ce qui augmente la méfiance de ces populations envers les projets d'urbanisme et leur sentiment de ne pas se faire entendre. Les résident·es d'un quartier comme Parc-Extension sont conscient·es que leur quartier est moins bien desservi que d'autres, et certains problèmes pressants (comme la collecte des poubelles) ne sont pas considérés. Cela explique la frustration de certain·es résident·es qui sentent qu'on leur impose des projets, tandis que leurs autres demandes sont ignorées.

INTÉGRER LA COMMUNAUTÉ

Ce dernier point fait écho à une critique émise par de nombreux manifestant·es anti-pistes cyclables dans ces quartiers: l'absence de consultations publiques. L'aménagement de nouvelles pistes cyclables survient souvent sans que les communautés touchées soient consultées, ce qui revient à imposer un projet sans avoir l'approbation des personnes qui en vivront les conséquences dans leur vie de tous les jours. Ce fut effectivement le cas dans Parc-Extension, où les résident·es se sont réveillés un matin avec une note dans leur boîte aux lettres les informant de l'implantation de nouvelles pistes cyclables. S'il faut reconnaître l'urgence

climatique et l'importance d'agir rapidement en matière de transport, une simple série de consultations publiques pour les gens du quartier aurait facilement rendu le projet plus digeste.

Aucun projet de réaménagement urbain ne fera jamais l'unanimité, mais des consultations publiques à l'étape de l'élaboration permettent aux gens d'un quartier donné de faire entendre leurs inquiétudes, de dresser un portrait plus exhaustif de la situation et de trouver des solutions aux problèmes bien réels et légitimes que ces projets causent pour les populations défavorisées. Il est crucial que les projets d'infrastructures cyclistes incluent en amont les citoyen·nes des quartiers touchés plutôt que de leur être imposés.

POUR UNE VISION ÉGALITAIRE DU VÉLO

La prise de position présentée ici vient d'un fervent militant procyclisme, un «enverdeur» typique qui voyage à vélo 365 jours par année et qui n'a jamais eu de voiture. Ce serait un manque de gros bon sens de ne pas réitérer l'importance de se défaire de notre dépendance sociétale à la voiture, entre autres pour des raisons environnementales, mais aussi pour des raisons d'équité sociale. Une récente étude menée par la firme Léger démontre que 39 % des Canadien·nes se disent peu enclins à acheter ou louer une voiture à l'avenir à cause du fort taux d'inflation actuel – cette même raison étant citée par 55 % des Canadien·nes disant vouloir délaisser leur voiture.⁴ L'idée préconçue comme quoi la voiture serait le moyen de transport idéal pour la classe ouvrière (ou pour la classe moyenne) est donc de plus en plus discutable. Sans oublier qu'un segment de la communauté cycliste, souvent invisibilisé, utilise le vélo non pas par choix, mais par obligation: je veux ici parler de la communauté itinérante. Oubliée à la fois par le mouvement procyclisme et par les opposants aux pistes cyclables, la population cycliste itinérante a droit à des aménagements sécuritaires au même titre que n'importe quel·le usager·ère de la route et devrait, par conséquent, faire partie du débat.

POUR ALLER PLUS LOIN

María Gabriela Aguzzi, «Pistes cyclables à Parc-Extension: le débat au-delà de la mobilité», *La Converse*, 22 novembre 2023. Disponible en ligne sur laconverse.com

Melody L. Hoffmann, *Bike Lanes Are White Lanes. Bicycle Advocacy and Urban Planning*, University of Nebraska Press, 2016.

En conclusion, le mouvement procyclisme gagnerait à inclure davantage les communautés pauvres et/ou racisées et à écouter ses opposant·es, plutôt que de balayer du revers de la main toutes critiques en les qualifiant automatiquement d'anti-progressistes. Le mouvement devrait retourner vers ses racines radicales, s'éloigner de sa forme édulcorée néolibérale qui ne contribue qu'à renforcer les inégalités sociales, et travailler en coalition pour produire une vision d'ensemble (de pair avec une offre bonifiée de services de transport en commun, par exemple) qui ne laisse personne derrière. 

1. C'est le cas, par exemple, du mouvement qui s'oppose à l'idée de «ville du quart d'heure» («15-minute city»), qui avance que ces types de projets d'urbanisme constituent une façon de limiter et de contrôler les déplacements des individus.

2. «La nouvelle guerre culturelle», Ludvic Moquin-Beaudry, Pivotal, 26 octobre 2023.

3. «Is Canada's Commuter Bicycling Population Becoming More Representative of the General Population Over Time?», Carly MacEacheron et al., *Active Travel Studies*, 29 mai 2023.

4. «Canadians are less likely to own a vehicle due to high rate of inflation, report shows», *Canadian Manufacturing*, 4 avril 2023.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

PEUT-ON ENCORE PRENDRE L'AVION ?

Claude Vaillancourt ◀

Devant les effets dévastateurs du réchauffement climatique et sachant à quel point l'avion est un important émetteur de gaz à effet de serre (GES), plusieurs hésitent à prendre ce moyen de transport. D'autres y renoncent carrément et pour toujours. Vaut-il mieux suivre leur exemple et rayer les grands avantages qu'offre l'avion ?

Lorsqu'on calcule le taux d'émission de gaz à effet de serre pour une seule personne dans un seul voyage en avion, le résultat est affligeant. Un aller-retour Montréal-Paris émet deux tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. Quand on sait que l'émission de CO₂ par habitant·e au Québec est de 11,3 tonnes, ce seul voyage équivaut presque au cinquième de cette somme, et cela alors que nous sommes parmi les grands émetteurs au monde.

Par contre, les voyages en avion ne sont responsables « que » de deux à trois pour cent des émissions de gaz à effet de serre, soit beaucoup moins que d'autres secteurs, comme l'industrie, l'automobile, les bâtiments, la cimenterie et même le numérique (à quatre pour cent). Cela nous place devant une situation à priori paradoxale : d'une part, l'avion est le moyen de transport le plus polluant ; d'autre part, dans l'ensemble des activités humaines nécessitant de la consommation d'énergie, il est loin d'être le plus nocif.

LE PIRE DES CHOIX POSSIBLES

Devant le problème de pollution causé par l'avion, peut-être avons-nous adopté le pire des choix possibles, c'est-à-dire de laisser la conscience de chaque individu décider du comportement à adopter en conséquence. Les avions circulent avec relativement peu de contraintes partout dans le monde et très peu est fait pour contrevenir à leur impact négatif. Ainsi, certaines personnes décident-elles de cesser de contribuer au problème en ne prenant plus l'avion, quitte à faire le sacrifice de déplacements qui leur seraient utiles, un choix que l'on peut qualifier de vertueux.

D'autres, par contre, ne se sentent pas prêtes à sacrifier l'avion, par ignorance, par nécessité parfois, ou parce qu'elles priorisent leurs intérêts personnels, en sachant très bien quelles en sont les conséquences. Devant la vertu des un·es est opposé l'égoïsme des autres, alors que le voyage en avion devient un choix moral déchirant pour de plus en plus de personnes.

Il est surtout important de constater l'inefficacité de cet état des choses pour essayer de diminuer les émissions de gaz à effet de serre produites par l'aviation : d'une année à l'autre, la situation ne s'améliore pas, les industriels rêvent d'une expansion de ce secteur pendant que les vols intérieurs et extérieurs s'effectuent toujours en grands nombres. Les personnes vertueuses se sacrifient pour rien (ou presque), les égoïstes apprennent à vivre avec leurs remords (s'ils en ont) et aucun progrès n'est accompli.

LES VOYAGES EN AVION SUR LES PLATEAUX D'UNE BALANCE

Pour beaucoup, renoncer aux voyages en avion est un dur sacrifice. Les avions sont un moyen merveilleux pour explorer le monde, se confronter à d'autres cultures, s'ouvrir l'esprit, connaître des modes de vie différents. Ils permettent à des travailleurs et travailleuses de la classe moyenne de fuir leur pays et de profiter de moments de détente dans un décor différent du leur (même si ce type de voyage n'est pas toujours associé à une ouverture à l'autre). Ces mouvements de population propulsés par l'avion contribuent à une meilleure compréhension entre individus et à développer une plus grande empathie.

Le sondeur Jérôme Fourquet a démontré dans son essai *Le nouveau clivage* à quel point la sédentarité est un facteur important qui justifie le vote en faveur de l'extrême droite, tant le repliement sur soi rend les individus méfiants devant ce qu'ils ne connaissent pas – et cela même si de parfait-es sédentaires peuvent aussi se distinguer par une remarquable ouverture d'esprit. Si les voyages en avion ne sont qu'un facteur parmi d'autres de mobilité, ils rendent cependant possible, plus que les autres moyens de transports, de forts dépaysements et des chocs culturels très souvent émancipateurs.

Par contre, très peu de gens dans le monde utilisent ce mode de transport. Avant la pandémie, seulement onze pour cent de la population mondiale avait déjà pris l'avion, dont quatre pour cent pour se rendre à l'étranger. Il s'agit majoritairement de la population aisée des pays du Nord qui non seulement peut se permettre les coûts élevés que ces voyages impliquent, mais qui n'est pas encombrée en plus par la difficile obtention de visas, comme dans le cas des personnes vivant dans les pays plus pauvres. Cette situation pose de sérieux dilemmes : les effets sur l'environnement seraient catastrophiques si les populations de tous les pays voyageaient autant en avion que les Occidentaux ; mais empêcher tout le monde de le faire par souci d'équité, proposer un grand nivellement par le bas, ne semble pas idéal non plus.

Depuis des années, les milieux militants s'interrogent à savoir s'il est correct ou non prendre l'avion pour participer à des événements internationaux. Que vaut-il mieux : éviter de polluer et donner

l'exemple en restant chez soi, ou profiter de ces rencontres pour tisser d'importants liens, faire avancer ses idées, créer des solidarités et contrer les actions néfastes des adversaires politiques? Les grands lobbys, les élites politiques, les gens d'affaires ne se gênent surtout pas, de leur côté, pour utiliser l'avion tant qu'ils le peuvent afin de se rendre dans tous les lieux où ils peuvent défendre leurs intérêts. Un vertueux repli sur soi pour des raisons environnementales est-il alors la bonne stratégie à adopter pour bien défendre la justice sociale et protéger la planète? Les rencontres virtuelles, vues comme solution de rechange aux déplacements en avion, par ailleurs polluantes elles aussi, restent souvent d'une efficacité limitée pour protéger les droits et organiser des actions.

LES FAUSSES SOLUTIONS

L'industrie aéronautique offre ses propres solutions pour réduire son empreinte écologique. Il faut apprécier certains de ces efforts, par exemple lorsqu'elle adopte des modèles d'avions moins polluants ou de nouvelles pratiques pour réduire les comportements énergivores. Mais cela ne règle qu'une petite partie du problème, d'autant plus que les vols, eux, sont de plus en plus nombreux: côté décarbonation, aucun vrai progrès n'est à signaler.

Les solutions technologiques ne semblent pas en voie de se mettre en place. Le seul remplacement écologique au kérosène envisageable pour le moment est l'hydrogène «vert». Mais les problèmes techniques concernant la production d'hydrogène, son stockage et le ravitaillement des avions demeurent si grands qu'on ne voit pas le jour où on en viendra à bout. L'avion 100% électrique, quant à lui, est une invention qui nous ramène plutôt à la science-fiction, puisque les batteries n'offrent pas la puissance nécessaire pour permettre le déplacement d'un moyen de transport aussi lourd.

L'achat de crédits de carbone est souvent proposé comme solution au problème de l'émission de GES par les avions. Ces crédits permettent, par exemple, de financer la plantation d'arbres ou de soutenir des projets écologiques pour compenser

aux dommages faits par l'émission de CO₂. Ils peuvent être achetés tant par les individus que par les compagnies aériennes. S'ils parviennent en effet à aider à la décarbonation, à petite dose, ils deviennent trop souvent une grande nuisance tant les projets qui en découlent sont mal adaptés, inadéquats, irréalistes et parfois carrément nocifs pour l'environnement. Cette solution semble ainsi plus utile pour se soulager la conscience et pour faire de l'écoblanchiment que pour arriver à des résultats probants.

UNE VISION GLOBALE DU PROBLÈME

Il existe pourtant beaucoup d'autres solutions pour rendre l'usage des avions moins nocif. Celles-ci doivent cependant relever de choix collectifs, d'une sévère réglementation qu'il faudrait mettre en place dans de brefs délais, même si malheureusement rien n'indique qu'on soit prêt-e à aller en ce sens. Lançons en vrac une série de mesures qui pourraient réduire considérablement l'empreinte écologique de l'aviation sans qu'on soit obligé-e de se priver entièrement de ce moyen de transport.

La publicité pour les compagnies aériennes ou pour tout voyage impliquant l'avion devrait être interdite (comme on le fait, par exemple, pour la cigarette). À la place, on ferait la promotion du tourisme local ainsi fortement encouragé. Beaucoup de personnes voyagent sans en avoir nécessairement envie, à cause d'injonctions très fortes à partir au loin.

Il faudrait interdire les jets privés. Un individu voyageant en jet privé consomme 14 fois plus de CO₂ que celui qui voyage dans les vols commerciaux. Bien que cette interdiction ne diminuerait pas de beaucoup la consommation de CO₂ à l'échelle mondiale, cette baisse serait tout de même appréciée et s'associerait à la fin d'un privilège injustifiable pour les ultrariches.

Les vols de moins de deux heures pourraient être interdits quand d'autres moyens de transport existent pour permettre le même déplacement. Des petits avions pourraient être consacrés à répondre aux urgences médicales (ou autres). Des investissements importants seraient consacrés à l'amélioration des réseaux ferroviaires.

Le nombre de vols par individu par année (ou sur une plus longue période) serait limité. Le un pour cent de ceux qu'on qualifie de «grands voyageurs» consomment à eux seuls la moitié des émissions de carbone du secteur de l'aviation. Il serait nécessaire et équitable de réduire leur consommation.

La première classe et la classe d'affaires seraient éliminées. Selon la Banque mondiale, les personnes en classe affaires polluent jusqu'à neuf fois plus que celles en classe économique, à cause du grand espace qu'elles occupent.

Il faudrait éliminer les escales. Les décollages et les atterrissages sont ce qui nécessite la plus grande consommation de kérosène.

Les vols *low cost* devraient être interdits. Le coût des externalités, c'est-à-dire des dommages environnementaux, pourrait être inclus dans le billet d'avion. Il est inacceptable que le prix d'un billet d'avion soit équivalent ou moins cher que celui du train et de l'autobus pour un parcours équivalent.

Une taxe au kilométrage en avion serait créée. Plus la distance en avion est longue, plus le prix de la taxe s'élèverait proportionnellement. L'argent de cette taxe serait dédié à des mesures pour protéger l'environnement.

Ces propositions et bien d'autres du même type encourageraient une importante réduction de l'usage de l'avion, ce qui diminuerait aussi en même temps, et de façon significative, l'empreinte écologique de tout le secteur de l'aviation. Ceci nous permettrait d'éviter de jeter le bébé avec l'eau du bain: préserver les voyages en avion pour ce qu'ils offrent d'important, mais éviter les abus, la consommation irresponsable et la croissance de cette industrie.

Le statu quo est malheureusement assuré par le fait que le débat est très mal orienté. En remettant tout sur les épaules des individus, les ramenant à leur choix de prendre ou non l'avion, on évite ainsi d'adopter de véritables mesures pour contrôler le secteur et arriver à un niveau beaucoup plus élevé de décarbonation. 

Visuel: Elisabeth Doyon

FORUMS CITOYENS SUR L'ÉDUCATION

IL FAUT TRAVAILLER À CHANGER LE RAPPORT DE FORCE

Entretien avec Suzanne-G. Chartrand du collectif Debout pour l'école
Propos recueillis par Wilfried Cordeau ◀

En 2023, l'initiative *Parlons éducation* réunissait près de 1 700 personnes dans 20 forums et plus de 50 ateliers jeunesse à travers tout le Québec pour discuter des défis du système scolaire québécois. Bilan et perspectives avec Suzanne-G. Chartrand, porte-parole du collectif Debout pour l'école.

À bâbord ! : Les forums *Parlons éducation* ont permis une vaste mobilisation citoyenne. Pourquoi cet exercice était-il nécessaire ?

Suzanne-G. Chartrand : Depuis la première phase des États généraux sur l'éducation en 1995, jamais la population n'a été invitée à discuter et à se prononcer sur la vision qui doit guider le développement de l'école, sur ce qui fonctionne ou non, sur le type d'institution qu'elle souhaite pour l'avenir. Pour les organismes citoyens à l'origine des forums¹, c'était extrêmement important de faire ce travail démocratique. Et ça a fonctionné. S'il pouvait s'exprimer des sensibilités différentes au cours des débats, il n'y avait pas vraiment de grandes divergences sur le plan des orientations politiques. Beaucoup de consensus ont émergé, et le diagnostic est vraiment inquiétant et sévère. Il révèle à quel point notre société est à côté de la plaque sur à peu près toute la ligne. Partout, les gens ont exprimé l'urgence d'agir. Ce qui est extraordinaire, c'est que malgré ces constats, les participant-es sortaient des forums avec le sourire, avec un espoir et une volonté de faire bouger les choses.

ÀB ! : En décembre dernier, une synthèse de ces échanges a été rendue publique. Quels grands défis s'en dégagent pour l'école québécoise ?

S.-G. C. : La synthèse résume en 40 pages plus de 1000 pages de notes prises dans des dizaines d'ateliers : un travail colossal ! Sur les cinq grands thèmes² abordés, beaucoup

de pistes de réflexion se dégagent. D'abord, il est clair que la mission de l'école est complètement dévoyée. Après les États généraux, ledit «renouveau pédagogique» mandate l'école d'instruire, de socialiser et de qualifier. Cette trilogie-là est encore discutable, mais très rapidement elle s'efface au profit d'un nouveau mantra : la réussite éducative, voire la réussite pour elle-même. On ne vise plus la culture, le développement ou l'émancipation des êtres humains, mais leur performance, dans une compétition effrénée. La raison d'être de l'apprentissage finit par se réduire à ce qui est utile pour la diplomation. Cette vision-là, conforme à la nouvelle gestion publique et à sa gestion axée sur les résultats a complètement perverti la mission de l'école dans les 30 dernières années. Or, dans les forums, les gens ont plutôt affirmé que l'école, en misant sur des connaissances et des compétences, doit développer chez les jeunes une capacité d'émancipation d'agir comme citoyens et citoyennes averti-es et critiques, dans la perspective d'une société qui soit la plus égalitaire et juste possible. Et cela passe par un meilleur développement des compétences langagières, par un renforcement culturel des programmes, par un décroisement des matières, mais aussi par l'ouverture de l'école à son village, à son quartier, aux artistes, aux communautés avoisinantes, aux gens de métier, aux membres des communautés ethnoculturelles différentes, nouveaux arrivants ou pas, etc.

Ensuite, la question de ce qu'on appelle «l'école à trois vitesses» a été largement discutée. Unaniment, on a déploré que notre modèle éducatif soit en train de se fracturer. L'école privée, subventionnée à hauteur de 70 %, et les programmes sélectifs au public (souvent très onéreux) fonctionnent grâce à la capacité de payer des parents et aux notes des élèves : ils sont à la même vitesse. Il y a aussi au public des programmes moins sélectifs. Puis, il y a les classes dites régulières composées d'élèves moins performant-es, moins fortuné-es, nouvellement arrivé-es au Québec sans connaître le français ou qui font face à toutes sortes de difficultés. Cette ségrégation est un problème qu'on ne peut plus ignorer et auquel il faut absolument mettre un terme.

ÀB ! : Soixante ans après le rapport Parent, la question de l'égalité des chances demeure donc entière.

S.-G. C. : Absolument. Les gens ont aussi déploré qu'il y ait, encore en 2024, des populations totalement exclues du projet d'égalité des chances. Des jeunes et des adultes qui sont dans les écoles et les centres, mais qu'on ne reconnaît pas, et dont les besoins sont complètement invisibilisés. Par exemple, 50 % des enfants inuit-es et issu-es des Premières Nations sont scolarisé-es dans le système scolaire québécois et la majorité d'entre eux dans de grandes villes comme Montréal. Est-ce qu'on leur donne une place ? Est-ce qu'on tient compte de leurs besoins culturels ?



Forums Citoyens Parlons Éducation de 2023. Photo : Debout pour l'école

Les élèves issu-es de l'immigration, on les francise certes, mais quel accueil culturel ou social leur offre-t-on? Quel soutien offre-t-on également aux jeunes qui ont eu des difficultés durant leur parcours du secondaire et qui peinent à décrocher leur diplôme? Quelle valeur sociale accorde-t-on à la formation professionnelle pour des jeunes qui souhaitent apprendre un métier? Donc, cela fait pas mal de laissé-pour-compte au sein d'un système qui se dit démocratique et qui peine à offrir à ces jeunes des perspectives épanouissantes.

AB! : Les personnels scolaires disposent-ils de tous les outils nécessaires pour relever ces défis?

S.-G. C. : Tout le monde convient qu'il est temps de reconnaître et de revaloriser le travail fondamental de l'ensemble des personnels scolaires: du personnel enseignant, des gens des services de garde, du personnel de soutien, des technicien-nés, des professionnel-les, des membres de direction d'établissements. Tout ce monde est à la course et beaucoup sentent qu'ils et elles n'arrivent pas à faire leur travail aussi bien qu'ils et elles le voudraient. Plusieurs finissent par se sentir submergés, par tomber malades ou abandonnent le navire. Il y a encore énormément de gens très investis dans ces métiers-là, mais c'est aussi devenu une source de frustrations, de fatigue et de souffrance importantes.

On ne peut plus se permettre de démobili- ser celles et ceux qui font l'école. Et il faut cesser de prétexter de la pénurie de main- d'œuvre pour ne rien faire.

Ensuite, les forums ont souligné l'absence de démocratie dans notre système scolaire. L'abolition des commissions scolaires et des élections scolaires, la création de centres de services scolaires (CSS), dirigés par des conseils d'administration opaques, le pouvoir du gouvernement de nommer les directions de CSS et d'infirmier leurs décisions ont été largement décriés. Nombre de personnes engagées dans les nouvelles instances des CSS ont dénoncé l'absence de temps pour débattre et ont exprimé le sentiment que tout est décidé d'avance et qu'elles sont bâillonnées. Quant aux jeunes, leur place est très limitée dans ces instances et dans les décisions qui touchent leurs apprentissages. Donc, on a affaire à une institution déconnectée de son personnel, de ses élèves, de sa communauté, et tout entière au service d'une machine bureaucratique et d'une vision instrumentale et productiviste.

AB! : C'est un portrait plutôt riche et percutant des défis qu'il nous reste à relever comme société. Quelle doit être la suite?

S.-G. C. : Une chose est claire, ce gouverne- ment se montre même hostile à discuter avec les principaux intéressés, à proposer

une réflexion collective, à consulter la population sur quoi que ce soit. Sa vision est profondément opposée à celle exprimée dans les forums. Pour que les choses changent, il faut travailler à changer le rapport de force entre la population, la société civile et le gouvernement. C'est pourquoi Debout pour l'école lance une nouvelle consultation partout au Québec, pour que les gens identifient quels seraient les chantiers prioritaires à mettre à l'agenda public pour les prochaines années. À partir de là, nous souhaitons inviter la société civile à se regrouper autour de ce qui émergerait comme un *Livre blanc citoyen*, voire un rendez-vous national. L'heure est venue de créer un levier de mobilisation collective qui montrerait qu'une partie importante de la population réclame des changements structurels et durables pour le système d'éducation au Québec. **AB!**

1. L'initiative *Parlons éducation* découle des efforts concertés des organismes citoyens Debout pour l'école, École ensemble, Je protège mon école publique et le Mouvement pour une école moderne et ouverte.

2. Soit : la mission de l'école; l'école à trois vitesses; l'inclusion de toutes les populations scolaires; la valorisation des personnels scolaires; la démocratie scolaire.

L'INNOVATION AU SERVICE DES LOCAUX COMMUNAUTAIRES

Gessica Gropp* et Audrée T. Lafontaine ◀

Alors qu'on salue l'importance des organismes communautaires pour le maintien du filet social, la crise d'accès à des locaux ajoute un fardeau difficile à porter pour un réseau déjà précaire. Les intervenant·es et des directions d'organismes se demandent comment poursuivre leur mission auprès de la population quand leur propre avenir est incertain. Pour mieux surmonter cet obstacle, plusieurs regroupements communautaires et acteurs de l'économie sociale se retroussent les manches et tentent d'explorer le champ des possibles.

La pérennité des groupes communautaires est fragilisée par la difficulté de trouver des espaces convenant à leur cadre financier ou qui sont accessibles à la population desservie. Les programmes pour financer l'hébergement des organismes restent insuffisants. Ces derniers doivent donc emprunter des sentiers non balisés pour trouver des solutions à leurs besoins. Dans le sillon de l'article «Le tissu social des quartiers menacés: Protéger les locaux communautaires montréalais» paru dans le numéro 96 d'*À Bâbord!*, nous souhaitons ici souligner quelques initiatives intéressantes et encore peu explorées.

UNE FIDUCIE FONCIÈRE EN ÉMERGENCE DANS AHUNTSIC

L'aménagement de tout un secteur du quartier Ahuntsic à Montréal vise le développement de 800 à 1000 unités d'habitation, un pôle alimentaire, des commerces, des équipements publics et un centre communautaire. Il s'agit du lecteur Louvain Est, une ancienne cour de voirie qui appartient à la Ville. Le projet est porté par l'arrondissement et la Table de quartier Solidarité Ahuntsic. En plus d'être un exemple de planification qui associe municipalité et concertation locale, c'est un modèle de fiducie d'utilité sociale qui a été choisi pour servir l'intérêt social et collectif souhaité.

La fiducie d'utilité sociale (FUS) est une structure juridique de propriété et de gestion du patrimoine. Ici, c'est la Société de développement de l'Écoquartier Louvain qui est désormais le développeur

du site et le gestionnaire de la fiducie. Cet OBNL collabore avec des comités de travail animés par la Table de quartier afin de déterminer les usages et les aménagements qui permettent de soutenir les orientations principales du projet, soit l'accès à l'alimentation, la transition socioécologique, l'habitation et la mobilité durable. Parmi les stratégies pour accomplir cette mission, la FUS favorise le développement de biens immobiliers hors marché grâce à la création d'un fonds local de développement. Tout promoteur communautaire ou privé qui acquiert un lot devra verser une rente annuelle à la fiducie et devra se conformer aux énoncés de la mission. Le

modèle d'affaires est ainsi alimenté par les revenus dégagés grâce aux développements immobiliers. Cependant, certains freins ralentissent le projet. Par exemple, le développement des usages mixtes demeure compliqué à réaliser au sein d'une même entité. Le contexte financier et la réglementation contraignante ralentissent aussi la mise en œuvre du chantier de centre communautaire. C'est donc un dossier à suivre.

UNE ENTENTE D'USUFRUIT POUR DES TAXES FONCIÈRES ALLÉGÉES

Le modèle d'usufruit s'est d'abord fait connaître dans l'arrondissement



Centre communautaire de la rue Fullum à Montréal. Photo : Audrée T. Lafontaine

montréalais du Plateau-Mont-Royal quand la machine municipale s'est mise au service de la protection et du développement d'espaces pour les artistes. En effet, en plein boom résidentiel des années 2010, les anciens lofts industriels du Mile-End furent un à un rénovés puis convertis en espaces commerciaux. Les conditions locatives n'étaient plus accueillantes pour de nombreux artistes, alors évincé-es. Les citoyen·nes, appuyé-es par l'arrondissement, se sont mobilisé-es pour freiner l'exode de ces artistes à la recherche d'ateliers, protéger leurs pôles d'emplois et préserver cette vitalité culturelle. C'est par l'entente d'usufruit que cela a été possible. Comme la plupart des autres bâtiments compris dans ce secteur, les anciens bâtiments industriels auraient probablement accueilli des entreprises du numérique bien plus en moyens de payer les nouveaux loyers. Mais dans le cas où une communauté souhaite maintenir ou développer des activités à but non lucratif dans certains bâtiments privés et ralentir la surenchère des loyers non résidentiels locatifs, l'entente d'usufruit se révèle être un outil juridique efficace.

L'ouverture d'un centre communautaire dans le quartier Centre-Sud, au 2240 rue Fullum à Montréal, en est un autre exemple. Cet immeuble de 25 000 pieds carrés qui appartenait à la communauté des frères du Sacré-Cœur et hébergeait quelques organismes communautaires avait été racheté par des intérêts privés. Grâce à l'intervention des élu·es municipaux qui en ont protégé la vocation et avec l'appui du milieu, les organismes du quartier ont négocié une convention d'usufruit avec les nouveaux propriétaires. Depuis septembre 2023, après un an de pourparlers, la totalité de l'immeuble est désormais à la disposition d'organismes.

Les avantages de la convention d'usufruit sont doubles. Contrairement aux baux commerciaux dont les termes sont généralement de 5 ans, avec des variations de prix impossibles à prévoir d'un terme à un autre, les usufruits sont habituellement de plus longue durée. Dans le cas du centre communautaire de la rue Fullum, il s'agit d'un terme de 15 ans renouvelable.

En plus de permettre une stabilité matérielle aux équipes de travail et à la population desservie, la plus longue durée du terme permet d'anticiper et de contrôler l'augmentation des coûts du projet sur le temps long. L'usufruit permet aussi aux organismes hébergés d'être admissibles à des exemptions de taxes foncières. Sans ce contrat qui reconnaît certains droits de propriété à l'usufruitier, les organismes situés dans tout projet immobilier dont le propriétaire est privé ne sont pas admissibles à cet allègement fiscal. L'exemption représente un rabais d'environ 80 % de la facture initiale pour les organismes montréalais admissibles.

La négociation pour s'entendre sur les termes de l'usufruit et la démarche d'exemption comprennent des particularités juridiques pour lesquelles l'accompagnement d'avocat·es en droit immobilier est indispensable. La facture salée qui en découle reste un obstacle important. En plus d'être onéreuse, la phase de préparation du projet demande un engagement intense de la part des organismes. Par chance, les organismes occupants, la Table de quartier et des ressources humaines du CIUSSS ont appuyé la démarche. Cela a permis de réunir les bras et les têtes nécessaires pour animer les étapes de développement. La pérennité de ce projet va dépendre de l'implication des membres qui seront appelé·es à être vigilant·es pour s'assurer que les décisions restent cohérentes avec la mission d'offrir des loyers abordables tout en effectuant les réparations et l'entretien requis sur ce bâtiment centenaire. Les réflexes de gestion collective demandent encore à être aiguisés.

Tout comme les ateliers d'artistes du Mile-End, les activités communautaires sont largement menacées quand l'offre de locaux non résidentiels devient rare. L'usufruit est un outil juridique intéressant qui permet aux organismes de réduire certaines charges fiscales et apporte une stabilité que les baux commerciaux privés ne procurent pas. Le maintien des activités à but non lucratif doit également être porté par les arrondissements, ces derniers pouvant modifier ou protéger le zonage, c'est-à-dire les fonctions attribuées à tout

Le terme usufruit réfère au droit de jouissance d'un bien dont une personne détient la propriété par une autre personne (morale ou physique). L'usufruitier s'engage à conserver l'intégrité du bien tout en l'utilisant (usus) et en profitant des fruits (fructus). Une entente d'usufruit désigne un arrangement juridique notarié qui peut concerner un bien immobilier, une entreprise ou un portefeuille d'investissements.

bâtiment sur son territoire. Leur rôle a été déterminant pour le maintien des activités communautaires pour le bâtiment du Centre-Sud ainsi que les deux pôles artistiques du Mile-End.

LA PIERRE ANGULAIRE

Les modèles de la fiducie d'utilité sociale ou de l'entente d'usufruit sont intéressants et méritent d'être davantage déployés. Toutefois, les mécanismes de mise en œuvre que sont les programmes de financement et l'accompagnement technique et stratégique doivent être au rendez-vous. Les investissements en temps et en argent de la part d'organismes communautaires engagés dans ce genre de projet sont exponentiels. Les risques inhérents à tout projet immobilier sont également difficiles à évaluer pour des organismes qui tentent simplement de veiller à une certaine stabilité à leur mission. Par ailleurs, ces situations génèrent une pression sur des équipes déjà fragiles en raison de l'appauvrissement de la population et des difficultés de rétention du personnel. Les organismes communautaires peuvent bien innover, créer, sortir des sentiers battus ou mutualiser, mais sans les ressources adéquates, leurs efforts sont vains. 

* Chargée de projet pour les locaux communautaires à la Coalition montréalaise des Tables de quartier

MINI-DOSSIER

POUR L'AUTOGESTION AU TRAVAIL !

Coordonné par Valérie Beauchamp ◀, Isabelle Bouchard ◀ et Samuel Raymond ◀

La hiérarchie et les relations autoritaires sont trop souvent considérées comme l'ADN de l'univers du marché du travail et, à notre avis, elles sont trop peu questionnées. Elles apparaissent comme l'ordre naturel des choses. Or, les nombreuses expériences d'organisations horizontales qui ont émergé à travers notre histoire démontrent que la suppression des rapports hiérarchiques au travail permet de favoriser le bien-être et la dignité par l'engagement et la participation collective. Dès lors, rester enfermé-e dans ce cadre d'organisation hiérarchique du travail conduit à la négation de toute la créativité dont sont capables les travailleur-euses pour instaurer de nouvelles formes de relations sociales. Puisque le travail occupe une grande partie de notre vie, remettre en question les rapports hiérarchiques et de pouvoir qui sont au cœur du système

de production de la valeur nous apparaît comme un angle radical pour un changement social structurel et culturel.

L'autogestion en milieu de travail sera définie ici comme une structure dans laquelle tous·tes les membres impliqué·es participent directement à la prise de décision pour l'ensemble des sphères d'une organisation, sans intermédiaire. Quels rapports cette forme d'organisation entretient-elle avec le concept de démocratie? Quels sont les défis concrets de l'autogestion au quotidien? Les expériences présentées ici pourront, nous l'espérons, alimenter ces réflexions. À travers ce mini-dossier, une ligne du temps, conçue avec la participation d'Archives révolutionnaires, met aussi en lumière quelques expériences québécoises d'autogestion en milieu de travail.

AUTOGESTION DÉMOCRATIQUE POUR TOUS... ET TOUTES

Carole Yerochewski, sociologue

Depuis le 19^e siècle en Europe, la coopérative et l'autogestion sont devenues le support d'une réflexion utopique de transformation démocratique du travail et de la société.

Ce mouvement a fait naître et renaître des projets et des pratiques, car, sous la poussée de différents mouvements sociaux, ce que peut être une société démocratique évolue: l'autogestion et le concept de société autogérée doivent désormais prendre en compte des enjeux politiques comme la redéfinition des rapports humains avec l'environnement et l'émancipation des rapports sociaux de sexe et

race. En fait, ces enjeux sont profondément interdépendants, ce qui exclut d'emblée de n'avoir qu'une réflexion macroéconomique ou sociale, portant sur des systèmes de planification autogérés, sans l'articuler à sa mise en œuvre micro et mezzo. Partir de pratiques transformatrices concrètes menées par des communautés locales ou des villes peut être plus fructueux que de commencer par élaborer une vision globale en apparence séduisante, car visant explicitement les institutions et le pouvoir capitaliste, mais laissant dans un angle mort la façon dont se reproduisent les rapports sociaux de domination et d'exploitation¹.

RAPPORTS DE PRODUCTION CAPITALISTES

Il est possible de tirer des enseignements des expériences récentes d'économie solidaire ou populaire, en particulier de celles qui se déroulent dans les pays du Sud, notamment au Brésil dans les années 1990 et 2000 et début 2010, où ce sont des populations pauvres et des communautés traditionnelles ou autochtones qui sont aussi impliquées. Leur participation directe fait tout d'abord ressortir que l'autogestion à l'échelle d'une coopérative ne règle pas l'enjeu de l'hétéronomie du travail.

Croire qu'un projet militant d'autogestion suffit à transformer le rapport au travail quand la coopérative continue d'être prise dans des logiques productivistes qui conduisent à, ou reproduisent la hiérarchisation des tâches, c'est faire l'impasse sur la reproduction des rapports sociaux de domination et d'exploitation. La tenue régulière d'assemblées générales, accompagnées de techniques participatives en petits groupes, préparatoires ou parallèles, ne peut favoriser la démocratie directe indépendamment de la possibilité donnée à

1945

L'imprimerie coopérative Harpell – Sainte-Anne-de-Bellevue

Considérée par plusieurs comme l'ancêtre du mouvement autogestionnaire au Québec, c'est en 1945 que l'imprimerie devient une coopérative de travail pendant près de 50 ans. À son plus fort, elle réunit près de 300 membres travailleur-euses.

chacun et chacune de se projeter individuellement et collectivement, et donc de participer à la définition de l'objectif. À l'échelle d'une entreprise, la gouvernance autogestionnaire est prise en tenaille entre la volonté de démocratiser et la nécessité de s'adapter aux contraintes de la productivité capitaliste. L'autogestion réduite à l'idée d'une propriété collective – ou d'une socialisation des moyens de production – ne suffit pas à produire un lieu où chacun et chacune se reconnaît dans l'objectif poursuivi et ose prendre la parole.

S'AUTOGÉRER POUR PRODUIRE QUOI ?

Dans son ouvrage sur le travail démocratique, Alexis Cukier souligne à escient l'importance de relier la démocratisation du travail à une réflexion sur la finalité du travail et une démocratisation des choix de production. La dissociation traditionnelle entre travail et citoyenneté, que ne comble pas la citoyenneté industrielle, qui laisse les choix économiques aux mains des capitalistes, est l'une des principales sources d'un rapport hétéronome au travail.

S'il suffisait pour démocratiser le travail de réduire le temps qui lui est consacré ou d'améliorer les revenus, ce que sont parvenues à faire des coopératives brésiliennes, le livre de Julia Posca au titre explicite (*Travailler moins ne suffit pas*) n'aurait pas connu cet engouement. Le contrôle démocratique, autogéré, de l'activité de travail, ne peut se développer qu'en interdépendance avec le contrôle des choix de production, c'est-à-dire de l'économie, par le moyen d'institutions dont il faut débattre parallèlement.

On ne peut oublier que nous vivons dans un monde qui tient quasiment pour acquise la séparation entre la sphère dite de production de celle dite de reproduction sociale. Or, cette séparation est totalement arbitraire, comme on le sait, puisqu'il suffit que des activités de la sphère de reproduction sociale soient vendues et comptabilisées dans le PIB, comme la confection de vêtements, pour basculer dans celle de la production².

En outre, cette séparation entre des activités qui seraient du travail et d'autres qui n'en seraient pas, qui se classeraient dans des occupations militantes, citoyennes, bénévoles, comme si l'on n'utilisait pas la même «force de travail» pour débattre, faire des affiches, etc., est en elle-même discutable: elle induit une hiérarchisation entre les différents travaux, selon qu'ils contribuent ou pas, dans une logique capitaliste, à augmenter la valeur d'échange. C'est ainsi que l'on voit depuis une quarantaine d'années se multiplier les fonctions de marketing, d'analyste financier, de contrôle de gestion. Or, leur valeur

1968

La Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles – Montréal

Des étudiant·es en médecine et en sociologie du quartier se mobilisent pour créer une clinique médicale populaire avec une approche basée sur les déterminants sociaux de la santé. La clinique fonctionne en autogestion avec ses membres par plusieurs assemblées générales par année.

d'usage, si elle n'est pas nulle dans une logique d'accumulation, a du mal à rivaliser avec celle accordée à un logement salubre ou à une nourriture biologique. Mais les activités qui ont une valeur d'usage irremplaçable, ou «essentielle», comme celles de prendre soin, d'un·e enfant, d'un·e aîné·e, de sa communauté de proximité (géographique, éthique, etc.) sont dévalorisées, atténuant ainsi et même masquant le processus d'appropriation du travail au fondement des divisions sociales ainsi que sexuées et racisées du travail.

TRAVAIL ET CITOYENNETÉ

En adoptant ainsi une perspective féministe matérialiste, on fait ressortir la centralité du travail – de tous les types d'activités et pas seulement du travail marchand – comme activité humaine de production du monde. Comme le souligne Alexis Cukier, le travail n'a pas qu'une fonction économique, mais aussi une fonction politique, celle de produire et reproduire les rapports sociaux de domination et d'exploitation, mais aussi potentiellement de les transformer. L'autogestion participe d'une démarche politique qui doit donc se préoccuper non seulement de produire, mais aussi de «savoir quoi produire, pour qui et comment» c'est-à-dire selon quelles divisions du travail, comme le résumait un syndicaliste brésilien de la CUT³, frappé par la radicalité d'expériences emmenées par des femmes et des communautés autochtones.

La remise en cause des divisions hiérarchisées, sexuées et racisées du travail conduit à redonner de la valeur à des activités essentielles pour le «vivre ensemble». C'est aussi à cette condition que l'autogestion du travail et des choix de production peut réconcilier travail et citoyenneté: en donnant une voix collective, en représentant celles et ceux, femmes, personnes pauvres, immigrantes et migrantes, racisées, qui sont susceptibles, en raison de leur position dans les rapports sociaux, de faire émerger de nouvelles cosmogonies où le «prendre soin», de soi, des autres, du vivant, de la planète, sera au fondement du «vivre ensemble».

1. Pour un aperçu de ces débats et enjeux, voir Audrey Laurin-Lamothe, Frédéric Legault, Simon Tremblay-Pepin, *Construire l'économie postcapitaliste*, Lux, 2023.

2. Voir notamment sur ce sujet Christine Delphy, *L'ennemi principal : 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 2013 [1998].

3. Central Única dos Trabalhadores (Centrale unique des travailleurs), principale confédération syndicale au Brésil, dont vient l'actuel président Lula.

1947

Le village de Guyenne ou «la petite Russie» – Abitibi

En 1946 est mis en place une formule de colonisation du territoire qui mènera à la création d'un village où les décisions se prennent collectivement par les hommes, «les Pionniers de Guyenne». En 1969, les femmes, après plusieurs années de luttes, sont admises aux assemblées politiques.

1975

Le Centre de santé des femmes de Montréal – Montréal

Le CSF vise une prise en charge par les femmes de leur santé physique et mentale. Un organisme central dans les luttes pour la légalisation de l'avortement et un des premiers lieux au Québec où il est pratiqué.

MILIEU COMMUNAUTAIRE

PAS BESOIN DE PATRON !

Entretiens réalisés par Valérie Beauchamp,
travailleuse communautaire

Nous avons interrogé sept personnes travaillant dans des milieux autogérés pour documenter leurs expériences dans ce mode de fonctionnement. Tous et toutes sont issu-es du communautaire, l'un des milieux de travail comptant le plus d'expériences en autogestion au Québec. Pendant les entrevues, il a été marquant de réaliser la similitude des discours que les personnes portent sur leurs expériences d'autogestion en milieu de travail. Il se dégage de ce processus que malgré les différences dans les façons d'appliquer les principes autogestionnaires, les constats qui en ressortent pour les travailleurs et travailleuses sont en tous points semblables.

Pour l'ensemble des personnes interrogées, le principal avantage de l'autogestion est le plus grand contrôle sur ses conditions de travail comparativement aux structures hiérarchiques. Puisque tous et toutes sont amené-es à se prononcer sur l'ensemble des facettes du milieu, chaque élément qui compose le fonctionnement de l'organisme est compris et intégré. *«Même si c'est "quelqu'un" qui me donne des tâches dans le sens que c'est le collectif qui me donne des tâches, quand c'est mon équipe qui me donne des tâches, ben je les comprends et je comprends pourquoi il faut les faire et pourquoi c'est moi qui dois les faire. Les tâches, elles ont du sens parce que je les ai analysées et je les ai acceptées.»* Ainsi, l'autogestion permet de produire un sens collectif puisque chaque personne participe à l'ensemble des processus décisionnels. Un travailleur nous donnait l'exemple d'une discussion en équipe pour se doter de balises claires encadrant le travail à distance. Dans ce cas, que l'ensemble des personnes participent à la discussion *«[...] est un avantage parce que même la personne qui fait du télétravail décide aussi des paramètres à mettre en place.»* Cela revient donc à avoir un pouvoir réel et concret sur la réalisation des tâches et sur la structuration des services dans l'organisme. De plus, c'est à l'équipe que revient

la responsabilité de produire un contrat de travail qui respecte les limites financières de l'organisme. Lorsque les salaires ne sont pas imposés par un-e supérieur-e, mais discutés collectivement, les choix à faire pour la santé financière de l'organisme apparaissent légitimes.

Pour les travailleurs et les travailleuses, le fonctionnement en autogestion entraîne aussi un fort sentiment de liberté, une plus grande ouverture à leurs idées ainsi qu'une reconnaissance concrète de leur apport à l'organisme. De plus, la prise en charge collective du bien-être des travailleurs et travailleuses crée des relations différentes dans l'équipe de travail où l'entraide prend une place centrale. Tous et toutes dans l'équipe de travail sont responsables de l'équilibre entre ses besoins individuels et ceux des autres. De plus, le fait que tous et toutes participent aux mêmes tâches et ont exactement les mêmes conditions de travail entraîne une présomption d'égalité qui renforce ce sentiment de camaraderie.

« RH » : LE DÉFI DE L'AUTOGESTION

Cette égalité entre toutes les personnes composant l'équipe de travail représente toutefois un idéal plutôt qu'une réalité concrète, puisque l'émergence de relations de pouvoir informelles ne peut être complètement évitée, malgré des mécanismes propres à en limiter les effets négatifs. Ce pouvoir a été défini en entrevue comme la différence entre les individus dans leur capacité à influencer les directions prises par l'organisme. Pour dépasser cela, il est primordial que les mécanismes de prises de décisions soient clairs et appliqués rigoureusement pour assurer cette présomption d'égalité. Pour qu'un organisme fonctionne de façon efficiente en autogestion, l'ensemble des membres de l'équipe de travail doivent partager la même compréhension de quelle instance a la responsabilité de quelle décision. Par ailleurs, avoir des structures décisionnelles claires n'est pas garant d'une atténuation des relations de pouvoir lorsqu'il faut les vivre au quotidien. Bien souvent, les mécanismes ont été réfléchis et explicités par écrit dans des documents, mais les équipes de travail doivent constamment rester alertes pour faire vivre ces façons de prendre des décisions collectives: *«L'application dans le quotidien de ce que ça veut dire vraiment, ça peut être plus complexe. On peut théoriquement transmettre les structures, les valeurs, les fonctionnements, mais après ça, devant une situation, concrètement, à qui je demande, à quelle instance j'adresse la situation ou la difficulté? Ce n'est pas*

1970 À 1980

Le projet du JAL – Témiscouata

Le projet du JAL naît au cours du mouvement des Opérations Dignité et réunit quatre villages : St-Juste-du-Lac, Auclair, Lejeune et Lots-Renversés. Portés par les principes d'action « animation-formation-développement », ces villages inventeront un modèle original de développement territorial, communautaire et autogéré.

1974 À 1982

L'usine Tricofil – Saint-Jérôme

Dans les années qui précèdent l'ouverture de Tricofil, l'usine Regent Mills Knitting (1916-1974) était déjà animée par l'un des syndicats les plus combatifs de l'époque. En 1972, l'occupation de l'usine par des centaines de travailleur·euses marque un point tournant dans ce qui deviendra Tricofil. Cette expérience autogestionnaire est considérée par certains comme la plus grande expérience autogestionnaire au Québec.

juste théorique, des structures, elles se vivent. » Le défi de signaler les difficultés à l'instance appropriée peut causer des tensions dans les équipes de travail.

La façon de composer avec ces tensions dépend des structures mises en place, mais demeure un des principaux défis de l'autogestion, particulièrement en ce qui concerne la capacité à porter un regard critique sur le travail effectué par ses pair·es et à en discuter ouvertement en équipe. Dans les structures autogérées, il n'existe pas de poste dont c'est la responsabilité officielle de surveiller la façon dont est réalisé le travail. Cette responsabilité est partagée par chacune des personnes qui composent l'équipe de travail et doit être appliquée avec rigueur pour le bon fonctionnement de l'organisme. Cela est vu comme une difficulté particulière à l'autogestion, principalement à cause de la présomption d'égalité entre les membres de l'équipe. Les personnes interrogées n'ont pas voulu endosser ce rôle de discipline associé à une coordination générale, bien que tous et toutes s'entendent pour reconnaître que la surveillance de l'exécution des tâches est essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. Le défi est donc de savoir quand, où et comment adresser les tensions qui résultent de l'exécution des tâches. Quand ces mécanismes existent et qu'ils sont opérationnels, il est de la responsabilité des individus de nommer explicitement ce qui pose problème. Cela demande donc aux travailleurs et travailleuses de grandes compétences en communication, particulièrement la capacité à émettre des critiques constructives et à en recevoir. Par contre, si ces mécanismes sont absents du milieu de travail ou s'ils ne sont pas utilisés correctement, il est de la responsabilité de l'organisme de trouver des façons d'intégrer la gestion de l'exécution des tâches dans son fonctionnement.

MISE EN COMMUN DES EXPÉRIENCES

Il nous apparaît que peu d'outils concrets sont partagés par les milieux pour pallier les difficultés qu'entraîne l'autogestion en milieu de travail. Il n'existe pas de lieu pour comparer les expériences d'autogestion avec d'autres qui fonctionnent de la même façon, en ce qui a trait au milieu communautaire à tout le moins. Dès lors, les défis vécus apparaissent comme propres au milieu et non comme des défis communs partagés par l'ensemble des personnes. Il y a donc un besoin au Québec de se regrouper entre organismes qui fonctionnent en autogestion pour réfléchir collectivement aux défis posés par ce type de gestion.

PROPOSITIONS POUR UNE AUTOGESTION VIABLE

Paolo Miriello, étudiant au doctorat
en administration des affaires

Il n'y a pas de recette unique pour l'autogestion, mais il y a certaines réalités qui reviennent souvent d'une entreprise à l'autre. À mes yeux, il importe de s'inspirer des « bonnes pratiques » et des échecs des autres, sans faire l'économie des débats à leur sujet. Voici donc quelques propositions qui, j'espère, aideront à situer quelques-unes des pratiques concrètes pour alimenter des débats constructifs.

PRENDRE LA MESURE DU SALE BOULOT

De façon presque intuitive, lorsqu'on imagine une entreprise sans patron·nes, notre premier réflexe est de poser la question suivante : qui fera le sale boulot ? En l'absence d'une structure hiérarchique traditionnelle, il est tout à fait légitime de craindre que personne ne veuille assumer les tâches les plus désagréables en entreprise. La question du sale boulot n'est pas une mince affaire ; c'est pratiquement une question civilisationnelle ! Le management contemporain y répond en établissant des relations de pouvoir fondées entre autres sur le salariat, mais comme l'autogestion refuse ce fonctionnement, cela peut longtemps nous tracasser.

Reconnaître cet enjeu et son ampleur est primordial. Il faut aussi savoir reconnaître les dynamiques qui l'aggravent : par exemple, on se retrouve parfois avec une minorité de collègues qui compensent les manquements d'une autre minorité. La minorité responsable met les bouchées doubles, et éventuellement, la minorité irresponsable s'y habitue : elle n'aura alors aucun incitatif à se discipliner, car le travail est accompli par les autres. On aura alors l'impression que tout fonctionne comme prévu, mais en réalité, l'inévitable sentiment d'iniquité risque de dégénérer en conflits interpersonnels. S'il n'est pas toujours réaliste de s'assurer que chaque personne contribue de façon égale à toutes les tâches, il faut toutefois reconnaître ce travail et les personnes qui l'accomplissent. Il faut également s'assurer de leur accorder l'opportunité d'être entendues et d'avoir le contrôle sur leur travail.

PRIVILÉGIER LA CONFRONTATION PRÉVENTIVE

En contexte autogéré, les gens ne veulent généralement pas jouer aux patron·nes, et ce, pour deux raisons : d'abord parce que les patron·nes ne sont pas apprécié·es, mais aussi parce que les patron·nes sont responsables du travail des autres. On aimerait que chaque personne soit autonome vis-à-vis de ses tâches et que l'on puisse ainsi se concentrer sur les nôtres. Malheureusement, il y a toujours des écarts entre les attentes et le travail accompli. L'entreprise autogérée n'a pas de patron·nes désigné·es pour ►

régler ces écarts, mais ceux-ci doivent être adressés. L'autogestion doit donc favoriser la confrontation préventive: il faut savoir confronter les *individus* qui ne répondent pas aux attentes. J'insiste sur l'idée de confronter les individus parce qu'il est souvent tentant de lancer des appels vagues à la discipline sans nommer de noms: on peut alors s'exprimer pour le bien de l'entreprise sans avoir le sentiment « d'attaquer » qui que ce soit. Cette pratique se veut préventive, car il est mieux d'ébranler légèrement des collègues que de laisser les manquements générer du ressentiment qui finira tôt ou tard par exploser. Évidemment, cette confrontation se doit d'être bienveillante et de ne pas prendre la forme d'une punition.

Une approche préventive de confrontation établit des procédures pour recevoir et traiter les plaintes. Les réunions ne sont pas toujours le meilleur espace pour ce faire, car certaines personnes auront plus de difficulté à émettre ou à entendre des plaintes dans un contexte de groupe: il pourrait s'avérer plus propice de nommer des personnes responsables pour recevoir les plaintes et confronter les individus concernés en privé. Cela dit, cette responsabilité peut devenir une source de pouvoir induite, donc il faut être prudent·e lorsqu'on choisit de « privatiser » ces démarches. Les procédures peuvent également prévoir une « escalade » des mesures dans le cas de fautes récurrentes, mais il faut aussi être patient·e.

AFFIRMER LES FORMES D'AUTORITÉ LÉGITIMES

Le choix de l'autogestion est historiquement inspiré d'un rejet de l'autorité des patron·nes, jugée illégitime. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe aucune forme d'autorité légitime en entreprise, ou que l'avis de chaque personne soit valable en toute circonstance. Il y a des moments où chaque voix doit être traitée de façon égale, et d'autres où il faut reconnaître l'autorité de nos collègues. Ici, j'entends l'autorité comme une capacité de s'imposer, de se faire respecter et écouter au-delà des autres par rapport à un sujet précis, et non comme un pouvoir total et incontestable.

Mary Parker Follett, théoricienne du management participatif, revendiquait une autorité fondée sur la base des compétences. Souvent, cette forme d'autorité est reconnue naturellement: pensons à une réunion sur les états financiers où ce sont les comptables qui ont le dernier mot sur la manière de comptabiliser les revenus et les dépenses. Il y a certaines choses, comme les normes comptables, que l'on ne soumet pas à un vote. L'autorité peut également découler du travail accompli. La notion d'autorité peut protéger les personnes qui connaissent mieux la réalité de leur travail contre l'ingérence individuelle ou contre l'influence excessive de collègues habiles pour mobiliser la majorité. Cela dit, ces personnes n'ont pas toujours raison, et ne devraient pas agir de façon totalement indépendante. Les responsabilités sont accordées collectivement, mais elles sont assumées

1985

L'usine de pneu Uniroyal/Servaas - ville d'Anjou

De 1972 à 1985, les luttes des travailleurs de l'usines ont graduellement pavé la voie vers l'autogestion. Suite à la fermeture de l'usine en 1985, les travailleurs ont formé une coopérative de travail (Société coopérative ouvrière de production de caoutchouc, SCOPCAT).

individuellement: il faut tenter de trouver un équilibre entre ces deux positions légitimes, quoique possiblement antagonistes.

RENDRE L'ORGANISATION VIABLE

Il est crucial de s'entendre sur une vision de l'autogestion qui prévoit non seulement un fonctionnement idéal, mais aussi des mécanismes pour prévenir et traiter les situations conflictuelles qui peuvent surgir. Si le management traditionnel concentre le pouvoir entre les mains des managers, il leur confie aussi l'ultime responsabilité de ces conflits. C'est justement parce que l'on croit pouvoir faire mieux que l'autorité managériale que l'on choisit l'autogestion: encore faut-il *apprendre* à faire mieux. Cela est d'autant plus difficile sachant que plusieurs arrivent dans un contexte d'autogestion sans aucune expérience dans cette forme d'organisation: il faut se former collectivement à la responsabilité et la capacité de se dire les « vraies affaires » de manière à résoudre les problèmes de façon respectueuse, mais ferme.

Je dirais que l'autogestion nécessite une certaine rigidité face aux dysfonctionnements: asseoir l'autorité légitime, pratiquer la confrontation préventive et reconnaître les dynamiques malsaines autour du sale boulot n'a rien d'agréable, mais il est préférable de risquer quelques désagréments au quotidien plutôt que de fomenter des catastrophes. Ces pratiques font partie du « sale boulot » organisationnel: il faut éviter qu'une minorité de collègues en soient responsables et en faire un enjeu collectif.

« ENTREPRISE LIBÉRÉE »

EXPÉRIMENTATIONS ET APPRENTISSAGES

Entrevue avec Vincent Roy, président co-fondateur de l'entreprise privée RG dessin

Propos recueillis par Isabelle Bouchard ◀ et Samuel Raymond ◀

Fondée en 2004 en Beauce, l'entreprise RG dessin est une entreprise privée de dessin industriel de 12 employé·es qui s'inspire du concept d'entreprise libérée. Une gouvernance qui emprunte des éléments d'autogestion tout en conservant certains traits propres aux entreprises privées. Comment se déploie cette philosophie dans l'entreprise ?

1975 À 2006

Éditions coopératives Albert Saint-Martin – Montréal

Maison d'édition autogérée offrant des ouvrages critiques sur la société québécoise. Elles portent le nom de l'un des pionniers du socialisme au Québec.

À bâbord! : En quoi consiste le concept « d'entreprise libérée » ?

Vincent Roy : La première caractéristique d'une entreprise libérée est celle de la transparence généralisée de la gouvernance. Cela veut dire que nous rendons disponibles le plus d'informations et de données possible. Que ce soient ce que l'on facture aux clients, le coût des opérations, les salaires des salarié-es, les impacts des décisions, tout cela est connu.

Chaque trois mois, nous rendons disponibles nos dépenses et nos revenus. Les employé-es peuvent consulter ces données sur notre logiciel de gestion en tout temps. Nous refusons que le pouvoir des chiffres soit concentré dans les mains d'un petit groupe. Certain-es employé-es développent ainsi une connaissance intime de l'entreprise en ce qui concerne les chiffres.

Au-delà de ça, nous pratiquons « la délégation radicale des décisions » dans la mesure où nous avons une confiance absolue que nos salarié-es sont en mesure de prendre des décisions pour le bien commun. Par exemple, les employé-es gèrent mon salaire et les leurs. Nous ajustons les salaires une fois par année en tâchant de les maintenir concurrentiels. Ils et elles sont invité-es à prendre des décisions pour l'entreprise, mais aussi pour le bien de notre communauté : on a donné un montant x pour une salle de spectacle, on a rendu notre terrain plus vert, etc.

La perte la plus importante pour moi, ce n'est pas qu'un-e employé-e vole du temps ou du matériel à l'entreprise, mais plutôt qu'un-e employé-e ait uniquement travaillé sans avoir mis à contribution sa propre créativité. Laisser de l'espace à la créativité, c'est de l'engagement !

Cela va de pair avec l'acceptation de la prise de risque. J'accepte que certaines initiatives ne fonctionnent pas. Sans cela, les gens ne prendront pas de décisions, ne développeront pas leur autonomie et l'entreprise ne se libérera pas. Cela n'est pas simple, car les employé-es ont le réflexe de me demander la permission ou sont dans l'attente de mes conseils. À force de leur répondre : « Toi, qu'en penses-tu ? Que ferais-tu ? », alors ils et elles finissent par s'habituer et par prendre les décisions. Il va de soi que si j'étais informé d'une prise de décision qui pourrait mettre en péril la viabilité à court terme de l'entreprise, j'utiliserais mon droit de veto, mais cela n'est jamais arrivé en vingt ans.

ÀB! : Comment se prennent les décisions du quotidien chez RG dessin ?

V. R. : Dès que j'ai vendu un projet, il devient la responsabilité d'une personne ou d'une équipe qui décide de la suite, sauf, pour le moment, ce qui concerne la facturation. C'est l'équipe qui détermine si un crédit est donné au ou à la client-e si le rendu n'est pas parfait. Une fois par semaine, nous tenons une rencontre pour faire le point sur les projets en cours.

Pour les projets d'amélioration intra et extra entreprise, nous procédions auparavant par comité. Cela avait ses limites, notamment à cause de la routine qui s'installait. Maintenant, nous procédons par porteur-euses de projets. Dans ce cas, on s'en remet à l'initiative individuelle. Si une personne veut faire quelque chose, elle le fait. Sinon, il faut accepter qu'il n'y ait pas nécessairement

De 2003 à 2016, des groupes citoyens se mobilisent pour s'approprier un bâtiment appartenant anciennement au CN. Ce projet se concrétise en 2018 et se veut un espace communautaire autogéré par les différentes organisations qui l'occupent. La structure est ouverte à la communauté à travers plusieurs instances démocratiques.

quelqu'un-e d'autre pour le faire. Dans cet esprit, nous avons un employé qui est devenu le maître en informatique même si ce n'est pas pour cela que nous l'avions initialement engagé. Les personnes se découvrent des talents cachés ou bien ont l'opportunité de mettre de l'avant des compétences personnelles. Cela améliore l'écosystème de notre milieu de travail.

Une fois par année, nous recevons une personne-ressource externe qui vient animer notre groupe pour que l'on se dote de projets d'amélioration. L'an passé, nous en comptions 57 et nous sommes sur le point de tous les réaliser. Par exemple, nous avons aménagé un patio extérieur et développé notre clientèle en faisant du démarchage aux États-Unis.

ÀB! : Comment les conflits sont-ils gérés ?

V. R. : Déjà, l'enjeu des horaires est important dans notre milieu. Nous avons choisi de ne pas en avoir. Cela amenuise la possibilité de conflits et les gens s'ajustent en fonction des heures d'arrivée de chacun. Il faut aussi savoir que nous avons beaucoup investi en formation, en communication non violente par exemple, pour faciliter les bonnes relations. En ce sens, nous avons aménagé la cafétéria pour créer une ambiance qui favorise les échanges. Cela dit, il y a parfois des conflits, mais nous ne vivons pas dans un climat conflictuel, bien au contraire.

ÀB! : Pour terminer, comment vous formez-vous ?

V. R. : Depuis quelques années, je suis encadré par une spécialiste en culture d'entreprise libérée que je consulte régulièrement. À la blague, je dis qu'elle m'a appris à devenir un dictateur. En effet, je dois obliger les gens à décider pour et par eux-mêmes ! En ce sens, il faut se tenir loin de la microgestion et il faut faire confiance à notre monde ! Ce qui est génial, c'est que cette philosophie de gestion se répand en Beauce. 

2003 À 2020

Le café Coop Touski – Montréal

Cette institution phare du quartier Centre-Sud de Montréal a tissé les jalons d'une grande histoire de bouffe, de micro-culture, de grands rêves, mais surtout d'autogestion. On comptera plus d'une centaine de personnes salariées.



34

À bâbord !



DOSSIER

PAUVRETÉ, UN ENJEU COLLECTIF

Coordonné par Yannick Delbecque, Nathalie Garceau et Audrée T. Lafontaine

Illustrations par Anne Archet

« Nous nous appauvrissons ! » Ce constat actuel et généralisé occupe de plus en plus d'espace médiatique, bien plus qu'au moment où le collectif de notre revue a envisagé pour la première fois de consacrer un dossier à la question de la pauvreté. La multiplication du nombre d'articles et de reportages traitant d'une manière ou d'une autre de cette question nous a réjoui-es – enfin on commence à dénoncer que certaines personnes vivent dans des situations inexcusables de pauvreté ! Cette couverture élargie nous a aussi inquiété-es : si les réalités de la pauvreté sont grandement exposées, les racines du problème semblent trop souvent écartées.

Dans ce dossier, nous avons donc donné la parole à différents groupes afin d'approfondir ce constat général d'appauvrissement collectif. Pourquoi y a-t-il de la pauvreté ? Comment s'y prendre pour y mettre collectivement fin ?

La pauvreté est une forme de violence collective très pernicieuse. On tente de nous convaincre qu'elle est l'effet d'une conjoncture plus ou moins mystérieuse face à laquelle nous serions impuissantes. Pire encore : certaines personnes tentent

de nous rendre individuellement responsables de la pauvreté – il suffirait de travailler plus, d'investir son argent ou de mieux le gérer.

La question de la pauvreté est présente dans l'ensemble des luttes chères à toutes les tendances de la gauche, que l'on parle de racisme, de féminisme, de travail, de logement, de santé, d'éducation, d'âgisme, d'égalité ou de droits fondamentaux, par exemple. La pauvreté des personnes est la conséquence concrète des inégalités sociales et économiques. Elle les fait entrer dans une spirale insoutenable en amplifiant les effets des inégalités sociales et politiques, qui, en retour, amplifient les inégalités économiques et la pauvreté.

Un même constat traverse les textes de ce dossier : la pauvreté est la conséquence de multiples choix politiques et nous pouvons la combattre ou l'éradiquer par l'action politique collective. La concentration des richesses due au capitalisme peut être combattue. Il faut s'allier aux diverses luttes sociales systématiques et refuser l'exclusion, la déshumanisation et l'exploitation. Ensemble, nous ne sommes pas impuissant-es ! 

CHANGER DE CADRE POUR DÉTRUIRE LA GRANDE PAUVRETÉ

Léo Berenger Benteux, allié, et Daniel Marineau, volontaire du Mouvement international ATD Quart Monde

Restreindre notre compréhension de la pauvreté au seul manque de ressources limite notre capacité à y répondre durablement. C'est seulement en rendant visibles les dimensions cachées de la pauvreté avec les personnes qui la vivent et à partir de leur expérience que l'on peut espérer y mettre fin.

«Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde», tel est le premier des Objectifs de développement durable (ODD) que l'Organisation des Nations Unies s'est donnés d'ici 2030. Malgré des développements technologiques et économiques sans précédent, une grande partie de l'humanité souffre encore des violences de la pauvreté. Malgré l'action d'une multitude d'organisations, la multiplication de programmes locaux, nationaux, internationaux, la pauvreté continue d'être l'un des principaux problèmes sociaux persistants et non résolus de notre espèce.

DES ACTIONS LIMITÉES PAR UNE COMPRÉHENSION LIMITÉE

Notre échec collectif à mettre fin à la pauvreté est sans doute lié aux définitions incomplètes ou erronées de la pauvreté et à leurs effets sur les actions mises en œuvre pour y répondre.

Ainsi, la définir comme l'incapacité à obtenir le minimum nécessaire à l'existence physique de base, la pauvreté dite absolue, a mené à l'établissement de seuils, indicateurs ou mesures de pauvreté en dessous desquels une personne est considérée en situation de pauvreté. En fonction de ces indicateurs, différents programmes caritatifs ou mesures d'urgence gouvernementales ont été mis en place pour répondre ici à l'insécurité alimentaire, là au démantèlement de camps de misère, ailleurs à la protection des enfants en les retirant de leurs familles pour les protéger de la pauvreté.

Sous l'impulsion des luttes des mouvements populaires, la limitation aux seules conditions physiques d'existence de cette conception de la pauvreté a été complétée par les dimensions sociales, économiques et juridiques de pauvreté relative à une société. Des formes de pauvreté qui ne seraient pas le fruit d'une punition divine, du hasard ou de la fatalité, mais bien d'une organisation sociale et économique accordant en excès aux un-es ce qu'elle refuse en nécessaire aux autres. Ainsi, la pauvreté devient une situation multidimensionnelle et le résultat direct de violations de droits humains. C'est ainsi que différentes institutions nationales¹ ou internationales² ont adopté des cadres de définition de la pauvreté inspirés de ceux du prêtre et activiste Joseph Wresinski, où elle est décrite comme étant :

«l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut

être plus ou moins grave et définitive. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible.»

Cette approche par les droits humains et la reconnaissance de la nature multidimensionnelle de la pauvreté permet de mettre en garde contre des «solutions» magiques qui peuvent se retourner contre les personnes concernées. En effet, de nombreux projets continuent d'être pensés sans les personnes en situation de pauvreté, comme des programmes contre l'insécurité alimentaire, des plans d'aménagement urbain, de santé mentale, d'alphabétisation. En les excluant des discussions et en ignorant leur expertise, les décisions sont prises sans intégrer plusieurs dimensions de la pauvreté, notamment émotionnelles, symboliques ou relationnelles. Des dimensions pourtant essentielles dans le succès ou l'échec de ces initiatives et que seules des personnes qui vivent la pauvreté peuvent identifier.

PENSER LA PAUVRETÉ AVEC LES PERSONNES QUI LA VIVENT

Le Mouvement international ATD Quart Monde mène avec d'autres acteurs ce combat pour que la manière d'interroger, de comprendre, de décider et d'agir sur la pauvreté soit pensée avec les personnes qui la vivent. Au début des années 2000, des militant·es d'ATD Quart Monde ayant une expérience de pauvreté, des éducateurs et éducatrices populaires ainsi que des chercheur·es et universitaires ont mis en place une démarche de «Croisement des savoirs» ayant pour objectif d'identifier les connaissances dont nos sociétés ont besoin pour mettre un terme définitif à la misère. Cette première expérience a entraîné la multiplication de démarches similaires pour mieux comprendre la pauvreté, la définir et agir pour l'endiguer.

Entre 2017 et 2019, ATD Quart Monde, en partenariat avec une équipe de recherche de l'Université d'Oxford et soutenue par la Banque Mondiale, a lancé une démarche au niveau international qui visait à identifier les dimensions cachées de la pauvreté³. Des personnes vivant la pauvreté ont été impliquées à chaque étape de la recherche, depuis la conception du projet, la collecte et l'analyse des données jusqu'à la rédaction du rapport final.



Illustration : Anne Archet

RENDRE VISIBLES LES DIMENSIONS CACHÉES DE LA PAUVRETÉ

Ce travail de recherche a ajouté aux éléments traditionnellement associés à la pauvreté – manque de travail décent, revenu insuffisant et précaire, privations matérielles et sociales – les dimensions sociales et institutionnelles souvent invisibilisées, mais constantes dans l'expérience de la pauvreté. Cette recherche a par exemple révélé les dimensions liées à l'incapacité des institutions, par leurs actions ou leur inaction, à répondre de manière appropriée et respectueuse aux besoins et à la situation des personnes concernées, ce qui les conduit à les ignorer, à les humilier et à leur nuire. Elle a aussi identifié la dimension des contributions non reconnues : les connaissances et les compétences des personnes vivant dans la pauvreté sont rarement vues, reconnues ou valorisées et même ces personnes sont souvent présumées, à tort, incompetentes.

Les co-chercheur-es ayant un vécu de pauvreté ont joué un rôle essentiel dans l'identification de trois dimensions centrales

dans l'expérience de la pauvreté : la dépossession du pouvoir d'agir, soit le manque de contrôle sur sa vie et la dépendance vis-à-vis des autres, la souffrance dans le corps, l'esprit et le cœur, le sentiment d'impuissance à y faire quoi que ce soit, et finalement le combat continu pour survivre aux nombreuses formes de souffrances causées par la pauvreté.

Ce travail a aussi permis de contribuer à l'identification d'éléments qui amplifient la violence de la pauvreté vécue par les personnes, comme ceux liés aux croyances culturelles, aux identités et oppressions multiples, ou encore aux éléments liés à la durée de la pauvreté et aux inégalités régionales.

TENIR COMPTE DE TOUS LES ASPECTS

C'est en prenant en compte l'ensemble de ces dimensions de la pauvreté qu'il est possible d'expliquer l'échec de programmes visant à y mettre fin. Ainsi, on peut comprendre comment les programmes d'employabilité contribuent, sans le savoir, à des effets de maltraitance institutionnelle ou encore comment ceux d'aide alimentaire participent, sans le vouloir, à la dépossession du pouvoir d'agir des personnes.

Ce travail nous permet de comprendre que c'est par la prise en compte de toutes les dimensions de la pauvreté que l'on pourra dépasser les mesures d'urgence ou les solutions temporaires et espérer définitivement y mettre fin. Surtout, ce travail nous rappelle la nécessité de construire des cadres

avec les personnes qui la combattent au quotidien pour se libérer, libérer leurs familles et, finalement, libérer définitivement nos sociétés des violences de la pauvreté. 

1. Rapport *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* adopté par le Conseil économique et social français en 1987.

2. Par exemple dans les travaux de la Commission et du Conseil des Droits de l'Homme sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté de l'ONU.

3. ATD Quart Monde, « Les dimensions cachées de la pauvreté ». En ligne : www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2019/05/DimensionsCacheesDeLaPauvrete_fr.pdf

L'AIDE ALIMENTAIRE, UN GARROT POUR LES PLUS VULNÉRABLES

Camille Dupuis, les Banques alimentaires du Québec

Les organismes d'aide alimentaire du Québec n'ont jamais été sous une telle pression. On peut s'étonner qu'autant de gens ne puissent pas se nourrir par leurs propres moyens dans une société supposément riche comme la nôtre. Pourtant, le coût élevé des aliments, d'une part, et la crise du logement, d'autre part, laissent peu de choix aux plus vulnérables de notre société. Et ces derniers ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Dans l'édition 2023 de notre étude annuelle Bilan-Faim, parue en octobre dernier, le réseau des Banques alimentaires du Québec annonçait répondre à 2,6 millions de demandes. *Chaque mois*. Une demande d'aide alimentaire répondue, ça peut être un panier de provisions ramené à la maison par une famille, un repas préparé et livré par une popote roulante au domicile d'une personne âgée, une collation remise à un enfant, etc. Depuis 2019, le nombre de demandes a augmenté de 33%. À elle seule, la quantité de paniers de provisions remis a doublé sur la même période. À travers tous ces services, notre réseau estime aider mensuellement 872 000 personnes aux quatre coins de la province.

Avant la pandémie, nous aidions mensuellement 500 000 personnes. Comment une aussi grande augmentation en si peu de temps s'explique-t-elle? Bien sûr, la crise sanitaire a fragilisé de nombreuses personnes déjà précaires, que ce soit physiquement, mentalement ou financièrement. Mais c'est l'inflation galopante qui sévit depuis qui nous amène la plus grande vague de demandes de notre histoire. La hausse du prix du panier d'épicerie frappe durement, on ne vous apprendra rien. La population doit faire des choix devant les rayons en ce qui a trait à la quantité ou à la qualité des aliments achetés. L'insécurité alimentaire guette tranquillement celles et ceux qui réduisent leurs portions, puis sautent carrément des repas...

Il y a 42% des ménages bénéficiant des paniers de provisions qui déclarent l'aide sociale comme principale source de revenus. Cette proportion est en baisse graduelle depuis 2019, alors que la part des ménages bénéficiaires qui déclarent un emploi comme source principale de revenus atteint maintenant 18%! Nous constatons donc que plusieurs travailleurs et travailleuses à petit salaire du Québec n'arrivent plus à se nourrir convenablement. En ce qui a trait à la composition des ménages, là encore c'est varié, mais notons que 45% des ménages aidés par les paniers de provisions sont des familles avec enfant(s).

Malheureusement, l'alimentation est une dépense compressible, c'est-à-dire qu'elle paraît négociable par rapport à d'autres dépenses obligatoires, comme payer son loyer. Les organismes communautaires de notre réseau évoquent majoritairement la crise du logement et le coût élevé des loyers comme explication de la hausse des demandes d'aide alimentaire, car 62% des ménages

aidés sont locataires d'un logement privé. De plus, les usager·ères sont des adultes vivant seul·es (37%) et des familles monoparentales (19%).

L'AIDE ALIMENTAIRE, UNE MESURE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les organismes d'aide alimentaire sont aux premières loges devant les effets de la pauvreté, dont l'insécurité alimentaire est un symptôme. Être forcé·e de réduire la quantité et la qualité de



Illustration : Anne Archet

son alimentation est le signe d'une détresse financière à laquelle nous devons mieux répondre en tant que société.

Surtout, il ne faut pas négliger l'impact psychologique et physique de l'insécurité alimentaire. Il est difficile d'envisager de nouvelles solutions de sortie de la pauvreté (par exemple, la recherche d'un emploi) quand la faim nous tenaille. La réduction de la pauvreté diminuerait certainement l'insécurité alimentaire parmi la population, et inversement, l'élimination de la faim serait un frein de moins dans le parcours des personnes pour sortir de la pauvreté.

La réduction durable de l'insécurité alimentaire et sa prévention doivent passer par une amélioration du filet social québécois. Nous appuyons donc des solutions qui augmenteraient pour de bon le pouvoir d'achat des personnes moins nanties grâce à des mesures de redressement de leurs revenus et d'allègement du coût de la vie.

La résolution de la crise du logement devrait ainsi être une priorité du gouvernement afin de soulager la pression sur notre réseau. Le salaire minimum devrait également permettre d'atteindre un revenu viable. La majoration des prestations de l'aide sociale et leur indexation trimestrielle à l'inflation nous semblent également nécessaires. À travers ces mesures, il faudrait réfléchir, dans une perspective intersectionnelle, à la manière de soutenir les femmes, les minorités sexuelles, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap ainsi que les membres des Premières Nations, qui sont plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire.

« LES BANQUES ALIMENTAIRES, ÇA NE RÈGLE RIEN. » FAUX !

Certaines personnes sont parfois tièdes devant le fabuleux travail accompli par les banques alimentaires. Quel est l'adage qui dit qu'il est préférable d'apprendre à pêcher que de donner du poisson? Nous reconnaissons que l'aide alimentaire est une mesure palliative. Dans la situation actuelle, il est cependant difficile d'imaginer un avenir proche où les Québécois·es seront à l'abri des difficultés systémiques et bénéficieront d'un filet social assez solide pour être à l'abri de situations nécessitant le recours à un organisme d'aide alimentaire.

Entretemps, les banques alimentaires demeurent nécessaires, voire vitales. Alors que plusieurs considèrent l'aide alimentaire comme un simple pansement, nous osons dire que nous sommes un garrot. La faim n'est pas une petite blessure! L'objectif premier de l'aide alimentaire est de procurer un soulagement immédiat à la faim. L'aide alimentaire est exceptionnellement bien organisée au Québec. Notre association provinciale regroupe 19 moissons,

Le réseau des Banques alimentaires du Québec assure l'approvisionnement en denrées et sa logistique à près de 1300 organismes communautaires de proximité à travers le territoire québécois, offrant divers services à la population : comptoirs alimentaires, popotes roulantes, services de collations pour les enfants, cuisines collectives, maisons d'hébergement pour femmes, ressources pour les immigrant·es, services aux personnes en situation d'itinérance, etc.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour avoir un meilleur portrait de la faim au Québec, consultez le rapport complet Bilan-Faim Québec 2023, disponible sur le site des Banques alimentaires du Québec. banquesalimentaires.org

qui sont de grandes banques alimentaires régionales responsables d'approvisionner en denrées les organismes communautaires locaux de leur territoire, afin que ces derniers puissent se concentrer sur leur mission essentielle d'aide à la personne. Grâce à un système de partage provincial équitable et à des opérations bien rodées, de très grandes quantités de nourriture peuvent être distribuées rapidement et efficacement jusqu'aux personnes dans le besoin. Mais les organismes dont c'est la mission font aussi beaucoup plus.

L'étude «Parcours» de la Chaire de recherche du Canada sur les approches communautaires et inégalités de santé indique que le recours aux banques alimentaires est l'une des dernières stratégies utilisées par les personnes en insécurité alimentaire pour s'approvisionner: 46% des nouveaux demandeurs d'aide alimentaire sont en insécurité alimentaire grave à ce moment. Les banques alimentaires sont la porte d'entrée dans les organismes communautaires pour 86% des nouveaux demandeurs de cette étude. Parmi les organismes de notre réseau, 46% offrent aux usager·ères un service de référencement vers des organismes spécialisés qui pourront répondre à d'autres problématiques de vie. Au sein même d'un organisme d'aide alimentaire, plusieurs services complémentaires sont souvent offerts: éducation, prévention, préparation de la déclaration de revenus, hébergement, aide au logement, aide à la recherche d'un emploi, etc.

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR ?

Nous sommes inquiet·ètes, alors que les incertitudes économiques, les craintes d'une récession et les impacts à long terme de la pandémie et de l'inflation nous laissent croire que les personnes fragilisées auront besoin de soutien encore longtemps. Après la crise économique de 2008, soit la dernière fois que notre réseau a connu une hausse aiguë de la demande, les besoins pour les services d'aide alimentaire ne sont jamais redescendus.

Le financement des organismes communautaires est cependant insuffisant depuis des décennies. Leur précarité est accentuée aujourd'hui par la hausse des besoins auxquels ils doivent répondre et par l'inflation qui augmente leurs coûts de fonctionnement. Nous sommes en démarche auprès du gouvernement pour obtenir le soutien nécessaire à notre réseau.

Pour donner un ordre de grandeur du défi auquel nous devons faire face, nos membres, les 19 moissons régionales, ont redistribué ensemble plus de 84 millions de kilos de nourriture, pour une valeur marchande de 512 M\$, à leurs organismes accrédités en 2023-2024. Et souvent, cela n'a pas été suffisant pour apaiser tous les ventres... 



L'INDIVIDUALISATION DE L'ITINÉRANCE « SI TU VEUX, TU PEUX ! »

Catherine Marcoux*

La pauvreté est l'une des causes de l'itinérance, et elle se ressent dans le quotidien des personnes en situation d'itinérance. Les organismes communautaires membres du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) en sont témoins chaque jour : la pauvreté a des effets ravageurs sur nos concitoyen·nes, et les ressources manquent pour les soutenir adéquatement.

La pauvreté, c'est l'affaire de tout le monde – ce sont nos voisin·es qui doivent aller à la banque alimentaire pour réussir à finir leur mois, c'est l'étudiant·e qui doit cumuler plusieurs emplois pour arriver à payer son loyer, c'est la personne qui quête parce que son chèque d'aide sociale n'est pas suffisant pour couvrir ses besoins de base. Dans le milieu de l'itinérance, nous sommes confronté·es à la pauvreté chaque jour, mais surtout, nous sommes confrontés à sa complexité. Parce que l'itinérance et la pauvreté sont loin d'être des enjeux faciles.

Michel a une famille, un bon emploi, un entourage qui le soutient. Du jour au lendemain, il perd tout et se retrouve à la rue, à

dormir sur un banc de parc. Bien que cette histoire soit fictive, dans l'imaginaire collectif, c'est souvent de cette manière qu'est comprise l'itinérance – un coup de malchance, un événement bouleversant, une irrégularité dans une vie « normale ». On s' imagine que de sortir d'une situation d'itinérance, c'est aussi simple que de se trouver un logement – si on réussit à « placer » Michel en appartement, il pourra reprendre le cours de sa vie et mettre derrière lui ce malheureux incident de parcours. Sans surprise, la réalité est beaucoup plus complexe.

L'exemple de Michel est le reflet d'une perspective individualisante de l'itinérance qui conceptualise ce phénomène comme un

échec personnel, qui aurait donc comme solution un effort personnel. Selon cette perspective, la trajectoire d'une sortie d'itinérance commencerait par la reprise en main, puis par un retour en logement pour pouvoir finalement redevenir un membre productif de la société. Si Michel est capable, rien n'empêche les autres de le faire!

Cette façon de concevoir l'itinérance passe totalement à côté des causes structurelles du passage à la rue et omet de considérer les barrières systémiques auxquelles les personnes en situation d'itinérance font face tout au long de leur parcours. Loin d'être une ligne droite, l'itinérance se dessine plutôt comme un gribouillis, un processus de désaffiliation sociale, de va-et-vient parsemé d'embûches entre la rue et le logement. L'itinérance, ce n'est pas aussi simple que de tomber dans la rue, d'être dans la rue et d'en sortir. Par-dessus tout, c'est un phénomène social et non individuel.

LA PAUVRETÉ EST UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

La société capitaliste chapeautée par l'État construit et maintient les conditions qui mènent à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La pauvreté est un choix politique: prenons par exemple les montants d'aide sociale qui sont volontairement calculés pour combler 50% seulement des besoins de base afin de pousser les prestataires à «se trouver une job». Dans une société où l'employabilité est valorisée par-dessus tout, les personnes qui ne peuvent pas travailler sont ainsi condamnées à la pauvreté par l'État, et celles qui travaillent au salaire minimum ne sont pas loin devant. Avec un chèque d'aide sociale de moins de 800 \$ par mois, essayer de payer au minimum un loyer, une épicerie et ses déplacements relève du miracle... et ce n'est pas le gouvernement qui se surmène pour aider, lui qui envoie les Québécois-es vers les banques alimentaires déjà surchargées, lui qui s'attaque aux droits des locataires et qui investit peu dans les ressources communautaires ou de manière à transformer leur mission de transformation sociale en rapiéçage de misère. Ce n'est donc pas l'État qui facilite la sortie de pauvreté, et c'est sans compter le manque d'accès aux soins de santé, l'éducation, la judiciarisation des personnes dans l'espace public, la discrimination et le racisme systémique... les personnes en situation de précarité doivent faire des efforts surhumains pour se battre contre un ensemble de systèmes dans lesquels les dés sont pipés.

Comment donc parler de solution simple à l'itinérance alors même que l'on constate qu'elle est la résultante d'une accumulation de manquements collectifs et de trous dans notre filet social? Alors que l'idée de mettre fin à l'itinérance en fournissant un logement à chacun est attrayante, force est de constater qu'un toit ne fait pas disparaître la précarité et l'exclusion sociale. Évidemment que le logement est un droit et que chacun-e devrait avoir accès à un chez-soi sécuritaire. Supposons toutefois que chaque personne soit placée en logement aujourd'hui: il y aurait quand même des personnes en instabilité résidentielle, des femmes qui subissent des violences, des personnes judiciarisées par la police, d'autres qui subissent de la discrimination parce qu'elles consomment, des jeunes LGBTQ2S+ qui se font mettre à la porte, des personnes qui sortent de prison sans aide à la réinsertion, des personnes qui

n'arriveraient pas à se trouver un emploi ou à le maintenir et qui auraient de la difficulté à payer leur loyer à la fin du mois – la pauvreté ne disparaît pas avec un logement.

PLUS QU'UNE QUESTION DE LOGEMENT OU DE « MOTIVATION »

Personne n'est contre l'idée d'un monde sans itinérance. Toutefois, la croyance que mettre fin à l'itinérance est réalisable sans changements sociaux profonds – sans programmes de lutte à la pauvreté, sans réel accès à l'éducation, sans accès à des soins de santé adaptés et exempts de stigmatisation, sans revenu permettant de sortir de la pauvreté – est dangereuse. Si le poids de la sortie de l'itinérance repose sur les épaules des plus vulnérables et non sur celles de l'État qui les écrase, nous condamnons à la pauvreté et à l'exclusion sociale une grande partie de nos concitoyen·nes. Nous reproduirons malgré nous les schèmes d'une société de méritocratie, risquant de diviser les personnes entre celles qui «méritent» de l'aide puisqu'elles font des efforts pour s'en sortir versus celles qui ne se «forcent pas» et qui ne «méritent» donc pas d'aide de la société.

Puisque ce sont l'État et la société capitaliste qui produisent les situations de pauvreté, c'est à l'État que revient la responsabilité de remédier à la situation et de construire un filet social assez solide pour empêcher les personnes de tomber entre ses mailles. L'itinérance est un enjeu de société dont les causes sont complexes et différentes pour chaque personne – il y a autant de façons de basculer et de vivre en situation d'itinérance que de personnes. Pour l'instant, alors que ce sont des choix politiques qui engendrent et maintiennent des situations de pauvreté et d'exclusion sociale, ce sont les organismes communautaires qui se mobilisent pour venir en aide aux personnes et qui font les frais du sous-financement des services publics. En attendant que les instances publiques prennent leurs responsabilités et financent adéquatement les services sociaux, ce sont les organismes communautaires qui travaillent à colmater les brèches d'un système conçu pour que certain·es s'y noient.

Lorsqu'une personne passe à travers toutes les mailles du filet social, elle se retrouve dans les organismes en itinérance qui, eux-mêmes en situation précaire, se démènent pour offrir des ressources dignes avec les minces moyens à leur disposition. Face à l'inertie de l'État, comment pouvons-nous collectivement soutenir nos voisin·es qui subissent les contrecoups des désinvestissements sociaux, comment lutter contre l'individualisation de problèmes sociaux? Bientôt confronté·es à des années qui, nous dit-on, seront fastes, nous nous devons de bâtir des solidarités intersectorielles et interclasses pour revendiquer le respect de nos droits et refuser leur effritement par une succession de gouvernements apathiques. Personnes domiciliées ou non, organismes et citoyen·nes – soyons furieux·euses, indigné·es, soyons solidaires et reprenons ce filet social ensemble. 

* Catherine Marcoux est organisatrice communautaire au Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Illustration : Anne Archet

LA PAUVRETÉ, CAUSE ET CONSÉQUENCE DE VIOLATIONS DE DROITS HUMAINS

Marie Carpentier, avocate et membre de la Ligue des droits et libertés

La précarité économique dans laquelle un nombre de plus en plus important d'entre nous se trouve compromet le droit à la sécurité sociale et nuit à l'exercice de l'ensemble des droits humains.

Visant à faire connaître, à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits humains, la Ligue des droits et libertés (LDL) s'appuie de façon constante sur la Charte internationale des droits de l'Homme (aussi appelée Charte internationale), composée de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH), du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).

Ces instruments abordent la pauvreté sous l'angle du droit, bien que le terme «pauvreté» lui-même n'y soit pas utilisé. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'Organisation des Nations Unies (CDESC) définit la pauvreté comme le fait de «ne pas avoir les moyens de base pour vivre dans la dignité». Ainsi, les États qui ont adhéré à la Charte internationale, dont le Canada et le Québec, reconnaissent que l'être humain doit être libéré de la misère.

Pour atteindre cet objectif, les trois instruments qui constituent la Charte internationale des droits de l'Homme interdisent la discrimination fondée sur la fortune dans l'exercice des droits et libertés. En outre, la DUDH et le PIDESC ainsi que certains traités thématiques prévoient le droit à la sécurité sociale.

DROIT À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Pour le CDESC, le droit à la sécurité sociale, qui implique l'accès à des prestations en espèce ou en nature, garantit entre autres une protection contre la perte de revenu, le coût démesuré de l'accès aux soins de santé ou l'insuffisance des prestations familiales. «[P]ar sa fonction redistributrice, le droit à la sécurité sociale joue un rôle important dans la réduction et l'atténuation de la pauvreté en évitant l'exclusion sociale et en favorisant l'insertion sociale.» En vertu du PIDESC, les États doivent en garantir la réalisation progressive, impliquant l'obligation d'agir au maximum des ressources disponibles afin de mettre en œuvre des politiques publiques prévenant et redressant les inégalités sociales et économiques. Les États ont par ailleurs l'obligation immédiate de s'assurer que les droits qui y sont énoncés seront exercés sans discrimination.

Cela étant, la sécurité sociale n'est pas le seul droit que la pauvreté compromet: au contraire.

TOUS LES DROITS HUMAINS

De fait, la précarité économique dans laquelle un nombre de plus en plus important d'entre nous se retrouve affecte la capacité à réaliser l'ensemble des droits humains. Le CDESC se dit convaincu que «la pauvreté constitue un déni des droits de l'Homme». Il indique:

«Dans la perspective de la Charte internationale des droits de l'homme, la pauvreté peut être définie comme étant la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaire pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. Tout en reconnaissant qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée, le [CDESC] fait sienne cette conception multidimensionnelle de la pauvreté, qui reflète l'indivisibilité de tous les droits de l'homme.»

D'une part, la pauvreté entretient un lien étroit avec la discrimination: elle peut en être aussi bien la source que la conséquence. D'autre part, le rapport entre la pauvreté et les obstacles à l'exercice d'autres droits, comme les droits à l'alimentation saine, au logement décent, à l'éducation et à la santé, par exemple, est manifeste. La pauvreté peut ainsi être conçue à la fois comme une cause et une conséquence de la violation de multiples droits, par ailleurs interdépendants. Ainsi, la lutte à la pauvreté exigera la mise en œuvre de différentes mesures ayant une portée sur un ensemble de droits.

LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

Au Québec, la Charte des droits et libertés de la personne, largement inspirée du droit international, interdit la discrimination sur la base de la condition sociale dans l'exercice d'autres droits et libertés. Elle garantit également certains droits économiques et sociaux, comme le droit à l'instruction publique gratuite, le droit à des mesures financières et à des mesures sociales ainsi que le droit à des conditions de travail justes et raisonnables et qui respectent la santé, la sécurité et l'intégrité physique. Ces droits ne bénéficient cependant pas de la préséance sur les autres dispositions législatives qui est accordée à certains droits et libertés garantis par la CDLP. Ceci a pour effet d'en limiter la portée juridique et, par conséquent, les recours judiciaires visant l'examen de législations ou de diverses mesures qui seraient porteuses de violations de ces droits. La Commission des droits de la personne et des droits de la



Illustration : Anne Archet

jeunesse, qui a notamment comme mandat d'assurer la promotion et le respect des principes contenus dans la CDLP, recommandait pourtant, dans son bilan des 25 ans de la Charte, que la préséance soit étendue à ces droits, ce qui offrirait une voie de lutte contre la pauvreté.

FISCALITÉ AU POTENTIEL DISCRIMINATOIRE

Par ailleurs, la LDL a récemment examiné la portée de diverses mesures fiscales visant à suppléer à l'insuffisance du revenu par des crédits d'impôt plutôt que par une bonification des prestations sociales ou des salaires. Examinées sous l'angle du droit à la protection sociale tel que reconnu dans le PIDESC, cette fiscalisation du social présente un lourd potentiel de discrimination et soulève

notamment des enjeux de protection de la vie privée et d'accès à la justice.

Ainsi, le fait d'aborder la pauvreté en tenant compte du cadre normatif relatif aux droits humains contribuerait à garantir que des éléments essentiels de lutte à la pauvreté, comme le principe de non-discrimination, la participation de la population aux prises de décision ainsi que l'interdépendance et l'indivisibilité avec les autres droits, reçoivent toute l'attention qu'ils méritent. La lutte s'en trouverait renforcée et potentiellement plus efficace. 

LE DROIT COMME OUTIL DE CONTRÔLE DES CORPS

Clara Landry pour l'Association des juristes progressistes

L'égalité formelle est garantie par la loi à travers la protection des droits des personnes par la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Toutefois, les recours juridiques au sujet des droits économiques et sociaux basés sur ces chartes ont été peu concluants au Canada.

On peut ainsi se questionner sur le manque d'égalité réelle au sein de notre système de justice. Ajoutons à cela que la Constitution canadienne, comparativement à celles de plusieurs autres États, ne garantit pas les droits économiques et sociaux. Ces constats soulèvent la nécessité de réfléchir à la réelle protection des droits fondamentaux que procure le système juridique aux groupes marginalisés, plus particulièrement aux citoyen·nes qui vivent sous le seuil de la pauvreté. Comment le droit contribue-t-il à créer des inégalités économiques et sociales, et quelles sont les pistes de solution qui se dressent devant nous en vue d'un avenir plus juste?

NÉOLIBÉRALISME ET PAUVRETÉ

La néolibéralisation du système public de notre État de droit a affecté de manière démesurée les services juridiques, et ce, en se déresponsabilisant de l'un de ses principes fondamentaux : promouvoir les droits de toutes et tous. Force est de constater un appauvrissement important des institutions sociales par les gouvernements dans une logique d'assimilation de l'État au marché boursier, entraînant ainsi une privatisation majeure des services publics. Ce phénomène politique a eu pour conséquence immédiate d'exacerber les inégalités, ciblant majoritairement les individus vivant différents obstacles systémiques et économiques, ainsi que leur capacité à faire protéger leurs droits. Au sein du système de justice, le mouvement néolibéral a également eu comme conséquence « [...] *un recours accru aux processus juridiques associés au droit social pour sanctionner ou contrôler les personnes vivant en situation de pauvreté* », notamment dans le contexte de la protection de la jeunesse, en matière de droit psychiatrique et en droit du logement¹. Cette conjoncture entre judiciarisation et manque d'accès au système de justice est analysée par la professeure Emmanuelle Bernheim dans « Judiciarisation de la pauvreté et non-accès aux services juridiques : quand Kafka rencontre Goliath ». Effectivement, l'État néolibéral adopte des stratégies autoritaires menant ainsi à davantage de contrôle sur les corps.

L'une de ces stratégies autoritaires est l'hypersurveillance dont les communautés sous le seuil de la pauvreté sont victimes et qui contribue conjointement à leur surreprésentation sur les bancs des tribunaux. Cette optique punitive de l'État sur sa population n'apporte pas une meilleure protection aux personnes ni à

leurs droits fondamentaux. Michel Foucault pose les bases de ce constat, résumé dans le livre *Foucault à Montréal* dirigé par Sylvain Lafleur. Il est possible de lier, entre autres, cette surveillance à l'augmentation du nombre de règlements municipaux portant sur les « incivilités » visant les populations en situation de précarité, dont les personnes en situation d'itinérance et les travailleuses du sexe. Le but de ces règlements n'est pas de prévenir le crime, mais plutôt de protéger le capital de certains membres de la population. Le phénomène de l'hypersurveillance est également amplement documenté en ce qui a trait aux droits criminel et pénal. La littérature montre que l'hypersurveillance mène à la persécution disproportionnée des femmes, des personnes noires, racisées et autochtones, des personnes en situation de pauvreté et de la communauté LGBTQIA2S+. Ainsi, nous pouvons conclure que le droit se présente comme un outil de contrôle des corps.

L'INVISIBILITÉ LÉGISLATIVE

L'invisibilité des personnes pauvres dans la production du savoir juridique civiliste, un droit au service des propriétaires et du capital, est documenté dans une étude par les chercheur·euses Alexandra Bahary-Dionne et Marc-Antoine Picotte, publiée en 2023. Les auteur·es y réitèrent le caractère situé du droit, une notion juridique proposée par la chercheuse Sandra Harding qui refuse la prétention d'une quelconque neutralité dans la création du savoir juridique⁴. Dans l'article « Les pauvres et le droit civil : essai sur la production du savoir juridique », le constat des auteur·es par l'étude du vocabulaire utilisé dans le Code civil québécois est que malgré une surreprésentation des personnes en situation de précarité dans les différents domaines de droit social, les personnes en situation de pauvreté sont invisibles au niveau législatif civiliste. Les auteur·es arrivent au même constat au niveau doctrinal et jurisprudentiel civiliste.

L'AIDE JURIDIQUE

En réaction au contrôle de l'État sur les corps des personnes issues de milieux défavorisés ainsi que leur invisibilité dans la législation, certaines pistes de solution s'offrent à nous : miser, notamment, sur l'aide juridique et sur le milieu communautaire. En suivant la logique néolibérale, l'aide juridique est l'un des services publics qui



Illustration : Anne Archet

devait être réduit dès les années 90. Pourtant, selon la Coalition pour l'accès à l'aide juridique fondée en 2007 par plusieurs organismes communautaires, l'aide juridique est un droit fondamental, «une pierre d'assise de l'accès à la justice».⁵ Selon un mémoire déposé à la Commission des institutions par la Coalition en 2018, le financement adéquat du réseau est l'un des changements substantiels devant être apportés à la Loi sur l'aide juridique. La stagnation des seuils d'admissibilité est également dénoncée dès 2007. Comme le mentionne le mémoire déposé dans le cadre du projet de loi 168, bien que la situation se soit améliorée en 2016 par l'arrimage du seuil d'admissibilité au salaire minimum, la situation n'est pas sans faille : les dossiers à l'aide juridique n'augmentent pas malgré cette réforme. La Coalition exige également de revoir le bassin de services. Effectivement, plusieurs services juridiques ne sont plus couverts ou sont soumis à des critères discrectionnaires, notamment en ce qui concerne le non-consentement aux soins, de demande en garde en établissement et de droit du logement. Finalement, la Coalition demande que les procédures d'accès à l'aide juridique soient grandement simplifiées, puisque les documents requis et leur nature entraînent actuellement des délais trop importants menant à une privation de l'accès à la justice. Du point de vue des membres de la Coalition, tous les services publics comme les services de santé, les services de garde en centres de la petite enfance (CPE) et l'enseignement scolaire devraient être adéquatement financés par l'État. La privatisation devrait être au cœur de l'actualité, afin de démontrer ses nombreux effets néfastes pour le droit à l'égalité.

LA RECONNAISSANCE DU MILIEU COMMUNAUTAIRE

L'accessibilité au droit pour l'ensemble de la population est un élément central de l'accès à la justice. Cela prend forme à travers l'éducation juridique et la garantie d'un accès à une information juridique claire et vulgarisée, mais la complexification des notions

juridiques compromet ces objectifs. Le milieu communautaire, un service juridique non traditionnel, participe activement à cette mission sociale, notamment par le biais de cliniques juridiques et par la création d'organismes d'accompagnement au sein des tribunaux. Il est du devoir du ministère de la Justice de financer ces organismes à la hauteur de leurs implications afin de répondre à son rôle : la promotion de la justice. De surcroît, au-delà du financement, il devrait être primordial pour le législateur de consulter davantage les organismes concernés et de prendre en considération leurs demandes lors de l'écriture de nouveaux projets de loi sur les enjeux liés à la précarité et à l'accès à la justice, afin de représenter de façon véritable les besoins de la population en la matière. Cela participerait également à lutter contre l'invisibilité des personnes en situation de pauvreté dans la loi, comme l'ont démontré les auteur-es Alexandra Bahary-Dionne et Marc-Antoine Picotte. Par exemple, dans le cadre du projet de loi 31 en matière de droit au logement, nous avons pu constater le manque de prise en considération flagrant de notre gouvernement à l'égard des organismes communautaires comme le RCLALQ, portant ainsi atteinte aux droits des locataires en matière de cession de bail.

Dans les deux mesures énumérées plus haut, il est question de la responsabilité de nos gouvernements. Toutefois, ceux-ci font preuve, historiquement, de peu d'intérêt pour un système de justice qui travaille pour tous et toutes. Si les droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité économique ne sont pas garantis par les chartes, que les comportements étatiques sont autoritaires à leur égard et qu'ils sont invisibles dans notre législation, sommes-nous devant un mouvement «*punitif de la pauvreté*»? »⁶ 

1. Emmanuelle Bernheim, «*Judiciarisation de la pauvreté et non-accès aux services juridiques : quand Kafka rencontre Goliath*», Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire, 25(1), 2029, p. 71.

2. Sandra HARDING, «*Rethinking Standpoint Epistemology: What is "Strong Objectivity"?*», (1992) 36:3 *The Centennial Review* 437. Pour une application en droit civil, voir M.-N. LAPERRIÈRE, préc., note 4 ; M.-N. LAPERRIÈRE, préc., note 19.

3. Coalition pour l'accès à l'aide juridique, Mémoire de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique présenté à la Commission des institutions, 2018, p. 3

4. Loïc Wacquant, «*Punishing the Poor: The Neoliberal Government of Social Insecurity*», Duke University Press, A John Hope Franklin Center Book, 2009, p. 408.



TRAVAILLER AU RABAIS

Marie-Pierre Boucher, Laurence Hamel Roy et Yanick Noisieux*

Si l'on admet que nos sociétés se structurent fondamentalement autour de l'idée que le travail contribue à la dignité et à l'intégration sociale des personnes, ne faudrait-il pas que cette participation les prémunisse aussi de la pauvreté ?

Illustration: Anne Archet

Ce n'est pourtant pas le cas, en dépit d'un consensus social en vertu duquel travailler à temps plein devrait protéger de la pauvreté, comme le soulignait Barbara Ehrenreich en 2001 dans l'ouvrage phare *L'Amérique pauvre*¹. Vingt ans plus tard, notre premier ministre a beau marteler « *qu'il n'est pas question qu'il y ait quelqu'un au Québec qui n'ait pas à manger* », on « découvre » encore, année après année, l'ampleur du recours aux banques alimentaires. On se désole que celui-ci progresse régulièrement de manière fulgurante, et, qui plus est, on s'étonne à chaque fois qu'une proportion non négligeable de ces personnes travaillent, dont plusieurs à temps plein !

Si, dans nos pays du capitalisme avancé, on peut être pauvre en raison des aléas de la vie, de la vie chère, de la spéculation immobilière ou de l'endettement, c'est aussi parce que l'emploi ne paye pas assez et qu'il ne comporte aucune garantie d'heures ou de protections sociales. L'emploi faiblement rémunéré constitue une réalité non anecdotique des marchés du travail nord-américains. Par-delà les débats autour des différents « indicateurs de pauvreté » permettant de faire valoir une « diminution du taux de pauvreté au

*cours des dernières années*² », force est de constater que la pauvreté reste saillante et que le fait que certain-es se hissent légèrement au-delà des seuils peut non seulement dissimuler l'emploi faiblement rémunéré, peu protégé, voire dangereux, mais aussi contribuer à le légitimer. De surcroît, et il est important de le souligner, la pauvreté en emploi touche surtout les personnes se situant aux croisements de multiples axes d'oppression comme le racisme systémique, les politiques migratoires, la persistance des divisions de genre, l'âgisme, la condition sociale et le capacitisme.

DÉVALORISATION ET NON-RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DU CARE

Il nous faut d'abord insister sur la dévalorisation et la non-reconnaissance historique du travail de « care ». Du fait de leur inscription dans la filiation du travail domestique, ces emplois « de femmes » – préposées aux bénéficiaires, éducatrices en services de garde, préposées à l'entretien ménager – persistent à être peu reconnus et sous rémunérés, en dépit de leur rôle essentiel. À la faible rémunération associée à ces emplois, ajoutons que ces

milieux sont propices au travail gratuit, alors que le don de soi et la vocation viennent justifier d'en faire toujours plus avec moins. Le sous-financement du secteur communautaire et ses effets sur les travailleuses du milieu en constituent une illustration patente, alors que la tâche paraît sans fin.

Une femme migrante dont les diplômes acquis à l'étranger ne sont pas reconnus a de fortes chances de se voir refoulée vers ces emplois en raison de la discrimination et du racisme systémique. Bien que les femmes blanches et natives du Québec restent elles aussi cantonnées dans les secteurs d'emploi dits féminins, il faut donc reconnaître que celles qui sont issues de l'immigration ou qui sont racisées sont les premières à se voir relayées vers les segments les moins avantageux sur le plan de la rémunération et de la reconnaissance sociale.

LE « SALE BOULOT » AUX GENS EN MARGE

Dans l'univers des « sales boulots », nous ne pouvons pas non plus faire l'impasse sur tous ces postes que les « Québécois-es de souche » ne voudraient pas : ouvrier-ères d'entrepôt, attrapeur-euses de volaille, livreur-euses à la demande, cueilleur-euses de tomates ou de petits fruits, pour ne nommer que ceux-là. L'assignation des populations im/migrantes à ces emplois, plus qu'une coïncidence, trouve ses assises dans le racisme systémique et la reconfiguration des systèmes migratoires canadien et québécois. Les travailleur-euses du Sud global sont ainsi les bienvenu-es, dans la mesure où leur séjour est temporaire et qu'elles occupent des emplois de faible qualité et pauvrement rémunérés.

Malgré la multiplication des abus et des dénonciations féroces et récurrentes concernant les « permis fermés », ces personnes sont généralement tenues dans des zones à l'écart de la citoyenneté – pensons aussi aux étudiant-es internationaux, aux réfugié-es, aux personnes sans statut –, avec pour effet de miner directement leur accès aux différents régimes de protection sociale et leur capacité à activer les droits du travail qui sont pourtant censés les protéger.

Constituant prétendument une opportunité financière, voire de survie pour ces travailleur-euses dont les conditions de vie dans leur pays d'origine ont été minées par les politiques d'ajustement structurel, les conflits armés, les accords de libre-échange et la crise climatique, ces emplois demeurent pourtant ce qu'ils sont : de sales boulots dont la population installée ne veut pas, qui impliquent bien souvent une protection aléatoire, des risques liés à la santé et à la sécurité, de longs déplacements non rémunérés, un salaire horaire extrêmement faible, des tâches et des horaires exténuants, etc. Et c'est ainsi que la délocalisation interne peut permettre aux populations locales de continuer à jouir de leur confort, mais surtout aux entreprises d'empocher leurs profits.

BANALISATION DES MAUVAISES CONDITIONS DES EMPLOIS TRANSITOIRES

Quant aux postes de commis en magasin, de préposé-es à la clientèle ou de services tous azimuts qui ne sont pas occupés par ces travailleur-euses migrant-es, d'aucuns banalisent l'exploitation et la précarité dans ces emplois faiblement rémunérés sous le

prétexte qu'il s'agit de « jobs d'entrée » ou de sortie. L'idée selon laquelle ces emplois sont transitoires – pour les « jeunes » et les immigrant-es nouvellement arrivé-es, ou encore qu'ils sont accessibles pour les personnes retraitées qui y trouveraient un moyen de se maintenir actives – est en partie vraie.

Elle masque plus largement une tendance forte de l'emploi au cours des quarante dernières années : la banalisation de la précarité, la privatisation des protections sociales, la dégradation des services publics, le contournement des droits du travail par le recours aux agences de placement ou au faux statut d'indépendant-es, les allers-retours entre l'emploi faiblement rémunéré, le chômage et l'assistance, etc. Si la mobilité ascendante bénéficiant à certain-es d'entre elleux peut masquer ces dynamiques, elle ne devrait pas faire oublier que d'autres – nombreux et nombreuses – stagnent dans des positions et des conditions d'emploi précaires qui ne mènent nulle part. En omettant de se demander s'il est légitime que des emplois soient de si piètre qualité, on en vient en quelque sorte à avaliser ce qui semble être devenu un droit : celui des employeurs de disposer constamment d'un bassin suffisant de travailleurs et travailleuses pouvant être rémunéré-es au minimum.

Personne ne dira que la plupart de ces emplois ne sont pas essentiels. Mais alors, pourquoi la valeur sociale des tâches réalisées ne se reflète pas dans la qualité des conditions d'emploi ? À cet égard, rappelons que jusqu'à tout récemment, le taux de chômage de nos économies avancées se maintenait à un creux historiquement bas. Or, il nous paraît évident que ce succès repose sur une configuration du marché du travail marquée par une forte tolérance aux inégalités et au travail de faible qualité, dont l'État est en partie responsable. Il apparaît clair que celui-ci laisse faire, tout en contribuant activement à l'accroissement des vulnérabilités qui favorisent l'acceptation de conditions de travail et d'emploi dégradées. À l'encontre de l'illusion que chacun-e est « à sa place » en raison de son « mérite », il nous apparaît donc urgent de rappeler que les assignations actuelles à l'emploi, selon des rapports sociaux de genre, de race et de classe, sont plutôt le produit de mécanismes historiques et systémiques qui doivent impérativement être contestés, mais aussi, plus largement, qu'elles témoignent de l'abandon d'une des valeurs aussi rattachées au travail, à savoir qu'il devrait procurer à tous et à toutes les moyens d'une vie digne. 

* Les auteur-trices sont membres du Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS).

1. L'autrice évoque notamment le fait que 94 % des Américain-e-s, républicains et démocrates confondu-e-s, estiment que « les personnes qui travaillent à temps plein devraient être en mesure de "faire sortir" leur famille de la pauvreté » (p. 119).

2. Desrosiers, Éric « Le taux de pauvreté a fortement baissé au Québec au début de la pandémie », 7 mai 2022, *Le Devoir*.

REPÈRES DE PAUVRETÉ, REPÈRES DE SOCIÉTÉ

Vivian Labrie, chercheure associée à l'IRIS

En 2002, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette loi nous engageait à « *tendre vers un Québec sans pauvreté* ». Où en sommes-nous ?

Depuis cette date, bon an, mal an, les moyens ont été là pour y arriver. Le revenu total après impôt dont ont disposé les ménages québécois pour vivre a été suffisant pour assurer en moyenne à chaque ménage environ deux fois le seuil de couverture des besoins de base qui lui était attribuable selon sa taille et sa localité d'après la mesure du panier de consommation (MPC) qui sert au suivi de la loi. Pour le dire autrement, si la capacité de couvrir ses besoins de base équivaut à un indice panier de 1, soit la possibilité d'acquiescer un panier de consommation selon la MPC, notre capacité collective d'aisance a tourné autour de deux paniers, soit un indice panier de 2.

Est-ce à dire qu'il n'y avait pas de pauvreté au Québec ? Certainement pas. Pour donner un ordre de grandeur, pendant cette période, le dixième le plus pauvre des ménages, surtout composé de personnes seules, a disposé en moyenne de l'équivalent de plus ou moins un demi-panier (un peu plus en 2020 en raison de la Prestation canadienne d'urgence, qui a augmenté temporairement les ressources d'une partie de ce décile).

Autrement dit, ce dixième le plus pauvre des ménages n'a eu chroniquement accès qu'à la moitié du nécessaire pour couvrir ses besoins de base, avec les impacts connus sur la santé et l'espérance de vie de la partie qui manquait. Pendant la même période, le dixième le plus riche des ménages a vu sa part augmenter d'environ quatre paniers à près de quatre paniers et demi en moyenne. De fait, les données montrent par l'absurde que si la volonté politique avait été là, avec des politiques sociales et fiscales à l'avenant, il aurait été constamment possible dans les deux dernières décennies de résoudre durablement le déficit de couverture des besoins de base au Québec sans perte de niveau de vie pour le reste de la population.

Il aurait suffi d'appliquer un principe d'amélioration prioritaire des revenus du cinquième le plus pauvre de la population sur ceux du cinquième le plus riche, comme le préconisait la proposition de loi citoyenne pour un Québec sans pauvreté qui avait précédé l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. À défaut d'un tel principe dans la loi adoptée, et de règles pour l'appliquer, la croissance du niveau de vie est allée en haut de l'échelle des revenus plutôt qu'en bas.

Voilà pourquoi il importe de considérer l'ensemble de l'échelle des revenus quand on se préoccupe de mesurer la pauvreté, plutôt que de se limiter à ceux et celles qui se trouvent sous les seuils – à tout

le moins, si on veut avancer en direction d'une société sans pauvreté comme le veut la loi, dans une perspective de bien-vivre mieux partagé.

Si la pauvreté n'est pas qu'économique, elle est nécessairement économique et tributaire des règles du jeu économique et de la vie qu'on veut vivre ensemble, ne serait-ce que parce que le revenu dont on dispose détermine le niveau de vie qu'on peut avoir dans la société telle qu'elle est.

La MPC, qui est compilée et révisée périodiquement par Statistique Canada depuis 2002, sert au Québec depuis 2009 au suivi des situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base. Pourtant, comme l'a expliqué alors le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CÉPE) en référant à la définition de la pauvreté donnée dans la loi et à une définition fondée sur la capacité d'exercer l'ensemble de ses droits reconnus, le panier de biens et services (qui prend en compte l'alimentation, les vêtements, le logement, le transport et d'autres besoins) qui en détermine les seuils ne remplit pas pour autant l'ensemble des conditions nécessaires à une vie exempte de pauvreté.

Si on utilise la MPC comme repère et qu'on situe l'ensemble de la population par rapport à ce repère, on aperçoit alors tout le continuum de niveaux de vie qui constitue notre réalité comme société. Où situer la démarcation entre la pauvreté et son absence dans ce continuum ? La question reste ouverte.

Dans ses comparaisons internationales, le Québec utilise comme mesure de faible revenu (MFR) deux pourcentages du revenu médian, soit 50% (MFR-50) et 60% (MFR-60). Utilisée dans plusieurs pays européens, la MFR-60 sert de critère pour la cible donnée dans la loi, soit de rejoindre les rangs des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres.

De son côté, l'IRIS publie depuis 2015 un indicateur de revenu viable fondé sur un panier de biens et services offrant plus de latitude que celui de la MPC tout en lui restant comparable. Jusqu'à maintenant, il s'avère situé à environ 1,3 fois le seuil de la MPC, du moins pour une personne seule à Montréal. Si la MPC suppose généralement un revenu après impôt un peu en dessous de la MFR-50 au Québec, le revenu viable avoisine le seuil de la MFR-60 selon les localités étudiées.

Comme le montre le tableau 1, ces quatre mesures se complètent pour donner une assez bonne idée d'un revenu après impôt nécessaire à la transition entre la pauvreté et son absence pour une personne seule à Montréal en 2020.



Illustration : Anne Archet

Utilisées conjointement avec l'indice panier, ces données évitent de se limiter aux seules populations sous les seuils et de les y cantonner par le fait même dans les décisions publiques les concernant. Leur croisement dans un tableau de bord dont on peut suivre l'évolution au fil des ans impose un regard et une action sur l'ensemble du pacte social et fiscal.

On voit qu'en 2020, 55,1% de la population pouvait être située dans la classe moyenne selon un critère courant (un revenu entre 75% et 150% du revenu disponible médian, alors de 48200\$ pour une personne seule et de deux fois plus pour une famille de quatre). Sous le seuil d'entrée à 75% du revenu médian (autour de 1,5 panier), 26,2% de la population était à plus faible revenu, avec des degrés de gravité différents :

- Faible revenu autour ou au-delà du revenu viable et de la MFR-60 comme critères de sortie de la pauvreté (60% – 75% du revenu médian) (12%);
- Entre la couverture des besoins de base et la sortie de la pauvreté (50% – 60% du revenu médian) (6,5%);
- Autour ou en deçà de la couverture des besoins de base (moins de 50% du revenu médian) (7,7%, dont 4,8%¹ sous le seuil de la MPC avec moins d'un panier pour vivre).

Les ménages disposant de l'équivalent de 2 ou 3 paniers étaient en plein dans la classe moyenne ainsi définie. Environ 18,7% de la population se trouvait au-delà de ce critère, même si plusieurs pouvaient se croire en deçà. À 4 paniers, on se trouvait même dans le décile le plus riche des ménages.

Le suivi sur plusieurs années de ce tableau de bord s'avère également instructif. Il montre par exemple l'impact positif, quoique temporaire, de la PCU et des autres mesures d'aide à l'emploi en temps de COVID sur les revenus disponibles en 2020. Comparativement à 2019 et contrairement à la tendance des années précédentes, l'amélioration du revenu disponible est allée

cette fois dans le bas et le milieu de la courbe (tassement vers la droite, donc vers de meilleurs revenus en dollars constants) sans perte de niveau de vie en haut de celle-ci en dollars constants.

DES QUESTIONS À SE POSER

En disposant de l'ensemble de cette distribution et de son évolution dans le temps, il devient plus facile de poser certaines questions de société et de pacte social et fiscal.

Il y a par exemple cette question incontournable : comment justifier, devant un tel schéma, la règle qui plafonne à un demi-panier (en fait 55,1% du seuil de la MPC, lequel devrait servir de plancher) la garantie de revenu d'une personne sans emploi à l'aide sociale de base?

Et cette question existentielle : quel écart en plus ou en moins de deux paniers (la moyenne pour l'ensemble de la population) est-il acceptable de viser vers une société sans pauvreté où le bien-vivre est mieux partagé?

Vient alors une autre question : devrait-il y avoir un plafond? La question se pose d'autant plus que plus l'indice panier est élevé, plus le revenu en cause hypothèque fortement le budget carbone collectif.

Arrive finalement cette inévitable question socio-environnementale : vers quel indice panier écologiquement soutenable devrions-nous tendre en tenant compte de nos formes de production et de consommation, actuelles et à faire évoluer?

Aborder l'ensemble des ménages à partir des seuils qui servent de repères au suivi de la pauvreté pour pouvoir ensuite se situer collectivement dans l'échelle des revenus est un équipement à se donner pour en venir, et ça presse, à répondre à ces questions et à reconsidérer notre rapport au revenu et à la richesse en conséquence. 

1. Comparativement à 8,9% en 2019 sans les mesures de soutien liées à la COVID.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Pour une démonstration plus complète, voir ce diaporama : iris-recherche.qc.ca/wp-content/
- En continuité avec cette conclusion, et pour des références vers les concepts et les données présentés à grands traits dans cet article, voir le mémoire présenté par l'IRIS au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre des consultations pour la quatrième mouture du plan d'action requis par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale : IRIS, *Trois ingrédients pour un Québec sans pauvreté et résilient face à l'urgence climatique*, 2023, iris-recherche.qc.ca/publications/memoire_lutte_pauvrete_uploads/2023/04/230524-Prendre-en-compte-tous-les-revenus-vers-un-bien-vivre-mieux-partage-presentation-1.pdf.

TABLEAU 1

Seuils de la MPC, du revenu viable, de la MFR-50 et de la MFR-60 pour une personne seule, Montréal, 2020

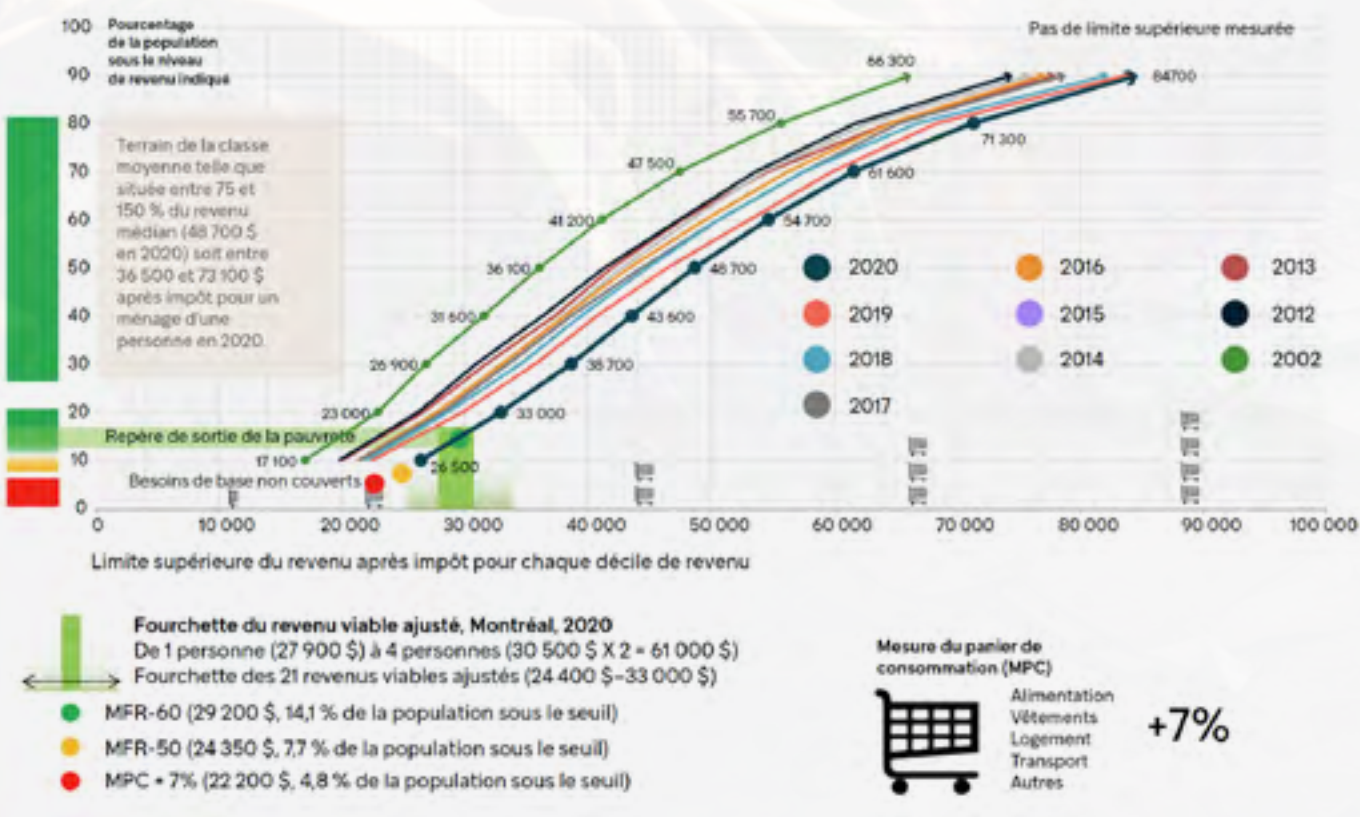
	MESURES DE TYPE PANIER LIÉES AU COÛT DE LA VIE	MESURES RELATIVES LIÉES AU REVENU MÉDIAN
Haut de zone	Revenu viable 27 948 \$	MFR-60 29 196 \$
Bas de zone	MPC base 2018 20 753 \$ (22 206 \$*)	MFR-50 24 330 \$

* Revenu après impôts nécessaire pour tenir compte de la moyenne de 7 % de dépenses dites non discrétionnaires non comprises dans le calcul de la MPC.

TABLEAU 2

Position relative de la MPC, du revenu viable, de la MFR-50 et de la MFR-60 dans l'ensemble de l'échelle des revenus disponibles après impôt et transferts dans la population, Québec, 2020 et évolution de cette échelle de 2002 à 2020, dollars de 2020

Source : Vivian Labrie, Minh Nguyen, et Eve-Lyne Couturier, *Le revenu viable de 2023 dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt*, IRIS, 2023, p. 18, iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023.



UNE PERSONNE SUR DIX

Entrevue avec Virginie Larivière, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté
Propos recueillis par Yannick Delbecque ◀

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 36 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans la plupart des régions du Québec. Depuis ses débuts, le Collectif travaille en étroite association avec les personnes en situation de pauvreté.

À bâbord ! : Pourquoi le Collectif a-t-il été formé ?

Virginie Larivière : Le Collectif s'appelait à son origine le Collectif pour une loi visant l'élimination de la pauvreté. Il a été créé à la fin des années 1990 par des groupes de Québec réunis autour d'une proposition de réforme de l'assistance sociale par le gouvernement de l'époque. Ces groupes ont su aussi mobiliser plusieurs personnes en situation de pauvreté concernées par cette réforme, notamment des personnes âgées ou assistées sociales. Ce mouvement a vraiment pris beaucoup d'ampleur et l'idée de revendiquer une loi visant l'élimination de la pauvreté est apparue comme étant mobilisatrice. Les groupes ont rédigé une proposition citoyenne de loi visant l'élimination de la pauvreté, laquelle a été présentée à l'Assemblée nationale, puis largement amendée par les parlementaires pour finalement être adoptée à l'unanimité en 2002.

Après l'adoption de la loi, le collectif a été renommé Collectif pour Québec sans pauvreté. Nous agissons depuis comme chien de garde au sujet des enjeux liés à la pauvreté, des mesures proposées, des budgets. Le Collectif a maintenant trois grands champs d'action. Premièrement, nous faisons de la représentation politique. On utilise notre influence pour faire adopter de meilleures politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté. On interpelle aussi le gouvernement et les partis d'opposition pour mettre de la pression. Le deuxième volet de notre action est ce que nous appelons « les pratiques avec ». Il s'agit du principe selon lequel on doit mener cette lutte *avec* les personnes en situation de pauvreté concernées par l'objet de ces luttes. Enfin, le troisième volet de notre action est celui de la recherche. Nous avons développé des projets de recherche-action participative et nous participons à des projets de recherche universitaire.

À B ! : Qu'est-ce qui explique qu'il y a de la pauvreté dans notre société ?

V. L. : Parce qu'on tolère le fait que des gens ne couvrent pas leurs besoins de base. Parce que nous sommes dans un système capitaliste qui crée de la pauvreté en générant des gagnant-es et des perdant-es. Les perdant-es, ce sont les personnes en situation de pauvreté. Historiquement, ce sont les travailleurs et les travailleuses qui sont exploités-es pour alimenter le jeu du capitalisme. Le capitalisme fait en sorte que les possédants, ceux qui réussissent à se hisser au sommet, puissent s'approprier les profits. Les possédants peuvent maintenant gagner cent fois le salaire de

leurs ouvrières et ouvriers les moins payé-es. C'est ce qui fait apparaître les inégalités de toute nature, qu'elles soient économiques, sociales, de santé et culturelles.

Dans les dernières décennies, ces écarts se sont agrandis de façon absolument indécente sans qu'on arrive à y trouver de réponse politique. Nous sommes paralysé-es devant le grand jeu du capital et du mythe du capitaliste qui réussit grâce à son seul travail et à son génie. Il y a encore des gens qui saluent ces « réussites » de personnes qui seraient sorties de nulle part et qui réussiraient seules à monter au sommet. On ne calcule cependant jamais le coût collectif de ces succès individuels. On sait que personne n'arriverait seul-e à monter si haut dans notre monde compétitif mondialisé. Il y a nécessairement eu tout un échafaudage d'appuis, de relations, de connaissances, de moyens financiers, moyens auxquels la grande majorité du monde n'a pas accès.

On accepte l'existence de la pauvreté comme une fatalité. Il y aurait toujours eu des pauvres et des gagnants et la seule chose à faire serait de tirer son épingle du jeu : faire les bons choix, réussir à l'école, rester en santé. Comme si le fait de se retrouver en situation de pauvreté ou de devenir riche était la conséquence de choix individuels.

À B ! : Comment éradiquer la pauvreté ?

V. L. : Il faut beaucoup de volonté politique ! Évidemment, éliminer la pauvreté, c'est une question de revenus. Les gens sont pauvres parce qu'ils manquent de revenus. Ils n'ont pas assez d'argent pour s'offrir la couverture des besoins de base pour sortir de la pauvreté. L'augmentation des revenus figure bien sûr dans nos revendications.

Je pense cependant que la clé de la lutte à la pauvreté est de défaire les importants préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et à l'égard du système générant de la pauvreté. On a tellement de préjugés que ça nous empêche de rehausser le revenu des plus pauvres, de nous attaquer véritablement aux inégalités socioéconomiques. S'il y avait moins de préjugés, si le portrait global était mieux compris, il serait beaucoup plus facile d'éliminer la pauvreté. Par exemple, il y a encore beaucoup de préjugés à l'égard des personnes assistées sociales. Pour comprendre comment cela est nuisible aux luttes que nous menons, on peut se rappeler comment en 2012 les préjugés envers le mouvement étudiant ont pu lui nuire. Iels seraient des « enfants gâté-es pourris » qui buvaient ▶



Illustration : Anne Archet

de la sangria sur des terrasses avec des cellulaires. On dépeint beaucoup les personnes en situation de pauvreté comme étant profiteuses, paresseuses et en manque de volonté. Beaucoup au Québec ont un avis assez campé au sujet de l'assistance sociale, mais très peu connaissent véritablement ce système et son fonctionnement. Ses conditions d'accès extrêmement contraignantes sont méconnues : qui en est exclu-e, quelles sont les conditions pour y avoir accès, quelles sont les conditions pour le conserver, etc. Il est urgent de défaire ces préjugés et la méconnaissance qu'on peut avoir envers les personnes en situation de pauvreté.

Ensuite, il faut la volonté politique. Depuis 20 ans, les gouvernements de tout ordre clientélisent la population. On peut mettre de l'avant des mesures de lutte contre la pauvreté, de rehaussement du revenu, mais visant certaines catégories de personnes, ce qui clientélise ces mesures. Par exemple, des mesures pour les personnes âgées, pour les femmes seules de 60 ans et plus, etc. Depuis quelques années, les deux paliers de gouvernements ont mis en place des mesures pour les personnes âgées, mais de 70 ans et plus, alors que depuis longtemps, on considère comme âgées les personnes à partir de 65 ans, dès leur retraite. Cela coûte moins cher, mais cela clientélise. Ce ne sont plus des

mesures universelles. Il arrive la même chose au système d'assistance sociale. On catégorise les gens en fonction de leur capacité à rejoindre le marché du travail avec toutes sortes de biais dans la manière de déterminer ces catégories. Dans les dernières années, on a aussi beaucoup mis de l'avant des mesures pour les familles. Ce n'est pas une mauvaise chose, mais c'est encore une approche clientéliste qui, cette fois-ci, a comme effet d'exclure les personnes seules et les couples sans enfants. Ces personnes sont les plus oubliées en matière de lutte contre la pauvreté et ne sont l'objet d'aucune mesure particulière.

Quand on n'a pas la volonté de lutter contre la pauvreté de manière large, on tombe dans ces petites catégories. C'est ce qui fait que malgré l'adoption de la loi visant l'élimination de la pauvreté il y a 20 ans, malgré le fait que le préambule de cette loi donnait 10 ans au Québec pour devenir une des nations qui compte le moins de personnes pauvres, nous en sommes à peu près au même point. Aujourd'hui, une personne sur dix au Québec ne couvre pas ses besoins de base. 

LE CAPITALISME COUPABLE

Nous avons posé à différents groupes les deux mêmes questions : pourquoi y a-t-il de la pauvreté dans notre société et comment l'éradiquer définitivement ? Voici leurs réponses.

MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE (MAC)

Le MAC est un groupe de défense des droits des sans-emploi. Il informe et défend les gens tout en visant la sauvegarde et l'amélioration du régime d'assurance-chômage.

Au Mouvement Action-Chômage de Montréal, on a un très gros parti pris pour les classes populaires. Depuis plus de 50 ans, on est de toutes les luttes contre la pauvreté, une pauvreté révoltante compte tenu de l'abondance et de la richesse produite à Montréal, au Québec et au Canada. Cette indigence est aussi absurde quand on sait qu'elle est le fruit d'une transgression crasse des droits humains, constamment bafoués. Rappelons qu'encore en 2024, des personnes ne peuvent pas manger à leur faim, se loger convenablement ou se déplacer.

Dans les bureaux du MAC de Montréal, on côtoie quotidiennement la cause profonde de cette pauvreté : le capitalisme. La pauvreté existe dans notre société parce que le système en a besoin pour se maintenir. Sans la pauvreté, il ne pourrait y avoir de riches qui s'approprient le fruit du travail collectif. En attendant que la main invisible du marché se manifeste enfin, les inégalités nourrissent la pauvreté qui le lui rend bien. Mais pourquoi se plaindre ? On nous assure que le travail c'est la santé, que ce sont les patrons qui prennent les risques pour faire fructifier le bien commun et que la richesse finira bien un jour par ruisseler vers le bas, à condition que tout le monde y mette du sien ? Ces idées ont largement infiltré la façon dont on gère les services publics comme la santé, l'éducation et les programmes sociaux tels que l'aide sociale et l'assurance-emploi.

Au MAC de Montréal, on voit aussi comment l'État peut être au service des patrons en gérant la caisse d'assurance-emploi – sans y mettre un sou – de manière que seule la moitié des travailleuses et travailleurs aient accès à leurs prestations quand ils ou elles en ont besoin. C'est évident pour nous que le patronat a besoin de la menace du chômage pour garder les travailleuses et travailleurs à leur poste. La justification pour un piètre programme social de remplacement de revenu est toute trouvée. Il ne faudrait pas être trop confortable... L'armée de réserve est essentielle au renouvellement constant du bassin de *cheap labour* sur lequel reposent des pans entiers de notre économie. Le régime actuel d'assurance-emploi est donc un outil de régulation de la main-d'œuvre pour s'assurer que les travailleur-euses prennent le premier emploi venu et restent bien ancré-es dans la pauvreté.

Endiguer la pauvreté est impossible dans notre organisation économique actuelle. La seule façon d'y arriver serait d'atteindre le plein emploi, une impossibilité structurelle à l'intérieur du capitalisme. En attendant le grand soir et un changement de paradigme

profond, il nous reste à lutter pour un régime d'assurance-chômage décent qui donne un vrai revenu de remplacement en cas de perte d'emploi – pas seulement 55% – qui s'assure que les personnes puissent faire une bonne recherche d'emploi pour trouver un emploi qui corresponde à leurs besoins, à leurs compétences et à leurs obligations. Un régime qui soit idéalement géré par et pour les travailleuses et travailleurs, pas par un État constamment au service du patronat.

COMITÉ INTERSYNDICAL MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (CIMM)

Le CIMM est une table de concertation intersyndicale représentant plus de 400 000 travailleuses et travailleurs à travers les syndicats et les structures régionales de la plupart des organisations syndicales montréalaises.

Le Québec est traditionnellement présenté comme une société égalitaire, juste, dotée d'un filet social robuste et attentive aux besoins des plus précaires. Pourtant, force est de constater que les inégalités sociales et la pauvreté y font des ravages depuis longtemps, et plus particulièrement ces dernières années. Après des décennies de néolibéralisme, nous sommes moins bien outillés-es que nous le croyions pour répondre à la crise du logement et à la montée galopante de l'inflation. Celles-ci touchent une proportion significative de la population; nous en sommes même rendu-es au point où des travailleuses et travailleurs, parfois à temps plein et syndiqué-es, doivent avoir recours aux banques alimentaires. La situation actuelle est inacceptable et nous avons la responsabilité collective d'y faire face.

Contrairement à ce dont on voudrait nous convaincre, la pauvreté n'est ni inévitable ni naturelle. Elle est une conséquence du système socioéconomique au sein duquel nous évoluons et de l'inégale répartition du pouvoir politique au sein de la société. Il est donc possible d'y mettre fin : il s'agit d'avoir la volonté, le courage et la créativité politiques, ainsi que la mobilisation sociale pour y parvenir. Évidemment, une telle chose est plus facilement dite que faite. On peut imaginer que les bénéficiaires des injustices actuelles résisteront à des changements qui mettraient en péril leurs privilèges. Ceci complique l'affaire, mais ne la rend pas irréalisable.

Dans les faits, il serait possible de pourvoir aux besoins de toutes et de tous. Pour y parvenir, il faudrait répartir la richesse d'une manière égalitaire. Or, cet objectif est profondément opposé à celui du système capitaliste, qui carbure aux inégalités et à la concentration de la richesse aux mains d'une minorité, d'ailleurs de plus en plus infime.

S'ajoute à cela que la répartition du pouvoir au sein de la société reflète de manière assez rigoureuse celle de la richesse : ►



autrement dit, que les personnes qui disposent du pouvoir sont celles qui bénéficient des inégalités socioéconomiques. La surreprésentation des riches à l'Assemblée nationale et au gouvernement l'illustre très bien, de même que l'influence démesurée des corporations sur notre vie politique et sociale.

Il serait naïf d'espérer que des gens qui profitent du statu quo fassent quoi que ce soit pour le changer. S'ils peuvent admettre quelques mesures cosmétiques qui apaisent leur conscience et flattent leur image, jamais ils ne mettront réellement en péril leurs privilèges et les inégalités sur lesquelles ceux-ci sont fondés. Pensons par exemple au projet de loi 31 sur le logement, qui favorise outrancièrement les propriétaires; au refus du ministre de l'Éducation de reconnaître l'école à trois vitesses; aux baisses d'impôts successives décrétées par la CAQ; aux subventions gigantesques octroyées à des multinationales pour les inciter à s'établir ici: chacune de ces décisions récentes de la CAQ manifeste son biais en faveur des riches ou son refus de mettre en place des mesures systémiques et structurantes pour lutter contre les inégalités sociales.

Face à ces constats, nous sommes d'avis qu'il ne faut pas baisser les bras. Mais il ne faut pas non plus sombrer dans l'angélisme: jamais nous ne convaincrions les profiteurs de mettre fin à une situation dont ils bénéficient. La société est traversée de rapports de force qui jouent actuellement et depuis longtemps à l'avantage des riches et des puissants: c'est sur ce plan que nous devons mener la lutte contre la pauvreté, l'injustice et l'exclusion sociale. Comme syndicalistes, nous avons la conviction que c'est par la constitution d'un rapport de force puissant, unitaire, démocratique et inclusif que nous y parviendrons. C'est donc en ce sens qu'il faut travailler: travailler à l'éveil de la conscience populaire et rallier les forces vives de la société civile et tenir tête aux riches et aux puissants afin que la population se gouverne par elle-même, libérée de l'oppression et de l'injustice. C'est là notre seul espoir de vaincre durablement les fléaux de la pauvreté et des inégalités sociales.

COLLECTIF EMMA GOLDMANN

Le Collectif Emma Goldman est une organisation anarchiste/autonome active à Saguenay, sur le Nitassinan

Pourquoi, sur Terre, des personnes meurent-elles de faim alors qu'il y a une surproduction de nourriture? Elles meurent simplement parce qu'elles n'ont pas les moyens d'acheter de quoi se nourrir.

Pour les capitalistes, tout est marchandisable – des aliments à l'habitation – et ce, indépendamment des droits de la personne. Pire, l'humain ne représente qu'une ressource parmi tant d'autres. Une ressource dont on peut disposer à volonté (compression, fermeture, délocalisation) et ce, indépendamment des conséquences sur les individus et les communautés. Après tout, le but est de maximiser le profit et non de travailler pour le bien commun.

Une infime minorité d'individus possèdent les moyens de production, tandis que l'immense majorité des gens ne possèdent que leur force de travail à offrir en échange d'un salaire. Dans les mots

du

Collectif

Mur par Mur:

«Le travail tel qu'il s'instaure et se généralise avec le capitalisme est fondé sur l'organisation de la dépendance matérielle à travers la privation des moyens de production et le commerce de la subsistance [...] Il faut d'abord avoir été dépossédé de tout moyen d'existence pour être obligé de vendre sa force de travail à un patron en vue de recevoir un salaire pour ensuite acheter des marchandises afin de survivre.»¹

Comment en finir avec la pauvreté? Le plein travail ne règle pas à lui seul la question de la pauvreté; loin de là.

Le capitalisme est un système violent et mortifère. Au-delà des limites inhérentes à une planète aux ressources limitées, l'économie capitaliste, même lorsqu'elle roule à plein régime, laisse une part significative d'individus jugés non productifs, non compétitifs ou excédentaires sur les lignes de côté.

Aujourd'hui, nous subissons les contrecoups de l'inflation. Demain, ce sera la récession ou la stagnation économique qui entraîneront leurs lots de misères, d'endettement et de pauvreté. Ces crises sont inhérentes à l'économie capitaliste.

Nous croyons, à l'instar du philosophe et écrivain John Holloway, que «L'impératif n'est [...] pas de construire le parti en vue de la prise du pouvoir, mais recréer de l'autonomie là où celle-ci a été détruite par l'intermédiaire mortifère engendré par le marché mondialisé.»²

C'est donc ici et maintenant qu'il faut créer des fissures dans le système, par nos résistances, nos rébellions. En réhabilitant le commun, en créant comme l'appelle Holloway, des brèches. Que ce soit une occupation, un piquet de grève, derrière une barricade dans un chemin forestier, etc. Ces moments sont des brèches portant un nouveau rapport au temps où les rapports de domination sont brisés pour en créer d'autres. 

Illustration: Anne Archet

1. Collectif Mur par Mur, *Pour un anarchisme révolutionnaire*, Leséditions L'échappée, 2021.

2. Holloway, *Crack capitalism : 33 thèses contre le capital*, Libertalia, 2016.

LE SAHEL FACE AU PÉRIL MILITARISTE

A. T. Moussa Tchangari, journaliste et militant altermondialiste

Au Sahel, le coup d'État militaire survenu au Niger le 26 juillet 2023 est le sixième du genre depuis 2020 dans cet espace en proie à une crise sécuritaire inédite, après ceux enregistrés au Mali, au Burkina Faso et au Tchad.



Soldats nigériens à Diffa, Département de la défense des États-Unis (CCO License)

Il se singularise d'autres événements tant par son mode opératoire, à savoir la séquestration du président par sa propre garde, que par les circonstances de sa venue, marquée par l'absence de tensions sociales ou politiques visibles. Ce coup d'État militaire a surpris toutes les personnes qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, se sont refusées à considérer sérieusement le risque de voir la crise politico-sécuritaire ouvrir la voie à un retour au pouvoir des militaires un peu partout au Sahel, y compris au Niger, pays considéré comme le plus résilient de l'espace sahélien.

Au cours des dix dernières années, il faut dire que la plupart des acteur·trices

internationaux sont resté·es fortement attaché·es à l'idée, vendue par certain·es expert·es, que le Niger représente une certaine exception au Sahel: d'abord, du fait de sa stabilité politique, puisqu'il n'a pas connu une rupture violente de l'ordre constitutionnel depuis 2010, et ensuite du fait de sa relative résilience face aux attaques des groupes armés, qui opèrent sur plusieurs fronts, notamment à l'est et à l'ouest. Ces deux éléments de contexte, associés au fait que le pays a connu récemment la première transition du pouvoir pacifique entre deux présidents, ont contribué à forger ce qu'il convient de considérer à présent comme le mythe de l'exception nigérienne, et c'est ce mythe

qui s'est effondré le 26 juillet dernier de façon plutôt brutale, au grand bonheur de ceux et celles qui rêvent de voir le pays renouer avec l'autoritarisme d'antan.

UN PROCÈS EN RÈGLE

À la faveur de ce coup d'État, il est apparu qu'un nombre significatif de citoyen·nes de ce pays ne sont pas loin de croire qu'un régime militaire est mieux placé qu'un régime civil pour relever les grands défis du moment, comme essaient de le faire admettre certains soutiens intellectuels de la junte militaire à travers des analyses soutenant que l'avènement de la démocratie a été un facteur sérieux de déstabilisation des États au Sahel. Les événements de

ces derniers mois ont montré que le soutien au coup d'État militaire ne se nourrit pas seulement des rancœurs accumulées au cours des douze années de gestion du pays par le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarrayya), ou de la colère suscitée par les sanctions et menaces de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); il se nourrit également d'un procès en règle du modèle même de la démocratie représentative, présentée comme un produit importé, sinon comme un véritable cheval de Troie des Occidentaux, qui ne servirait qu'à diviser pour mieux régner au Sahel.

Après le Mali et le Burkina Faso, on peut donc affirmer que le Niger semble bien parti pour refaire durablement l'amère expérience d'un pouvoir militaire qui pourrait s'avérer bien plus redoutable que ceux qu'il a connus dans le passé. Et cela même malgré l'espoir de voir les acteurs nationaux et régionaux se mobiliser pour transformer la crise ouverte par le coup d'État du 26 juillet en une opportunité de remettre la démocratie sur les rails. Cette crise, faut-il le rappeler, a été un révélateur des divisions et clivages qui traversent la société nigérienne, et a permis à beaucoup de Nigérien-nes de prendre conscience de l'intérêt que portent les grandes puissances internationales à leur pays. Les diverses réactions au coup d'État militaire ont été très riches en enseignements. Elles ont mis en lumière le jeu des grandes puissances et la capacité de certains acteurs nationaux à le faire correspondre à leurs propres agendas.

POLITIQUE D'UN PUTSCH

Ainsi, dès les premiers jours du coup d'État militaire, il est clairement apparu que les militaires putschistes et leurs soutiens civils sont bien conscients des enjeux de la crise en cours pour les puissances extérieures. Le contexte international actuel, marqué par de fortes rivalités entre ces dernières, ne leur a pas échappé et leur offre quelques marges de manœuvre pour se maintenir au pouvoir. Ainsi, les faits montrent que les militaires nigériens n'ont pas perdu de vue deux facteurs dont ils pourraient tirer profit: d'abord,

la difficulté pour les puissances extérieures, bien qu'unanimes à condamner la prise du pouvoir par la force, à s'entendre sur la marche à suivre pour les obliger à retourner dans leurs casernes; ensuite, l'existence d'un potentiel réel de soutien à des projets de restauration autoritaire de la part de certaines puissances comme la Russie et la Chine qui ne les appréhendent pas comme une menace à leurs intérêts stratégiques.

Outre ces deux facteurs importants, il convient de noter que les militaires putschistes et leurs soutiens civils n'ont pas perdu de vue l'existence, au sein de l'opinion sahélienne, d'un ressentiment profond à l'égard des puissances occidentales présentes sur le terrain. Comme leurs homologues du Mali et du Burkina Faso, ils ont bien compris que ce ressentiment, qui se double d'une forte demande de souveraineté, peut servir de levier à la fois pour légitimer localement leur irruption sur la scène politique et pour mettre sur la défensive toute puissance qui s'y opposerait. C'est en tenant compte de tout cela ainsi que des craintes légitimes que suscite la menace d'intervention militaire de la CEDEAO (à présent abandonnée) qu'ils se sont empressés à placer la question de la présence des forces extérieures, en particulier françaises, au cœur des enjeux de la crise ouverte par leur prise du pouvoir. Cette stratégie a été payante: elle a permis de rallier à la junte de larges pans de la population.

Aujourd'hui, après avoir obtenu le départ des forces françaises présentes dans le pays depuis bientôt une décennie, la junte espère encore tirer profit des sanctions et des menaces de la CEDEAO pour continuer à souder derrière elle les forces armées et la population, mais elle semble bien consciente que nombre de ses propres soutiens, civils comme militaires, attendent aussi des signaux clairs indiquant qu'elle n'est pas le bras armé de l'ancien président Issoufou Mahamadou qui cristallise toutes les rancœurs nées des douze années de gestion du pays par son parti, le PNDS-Tarrayya.

ÉCHEC DÉMOCRATIQUE ET MILITAIRE

Les manifestations des mois précédents, dont le thème principal était le départ immédiat des forces françaises du Niger, ont été l'occasion pour certains de rappeler à la junte que leur soutien ne lui sera définitivement acquis que si elle prend ses distances d'avec l'ancien président, accusé d'être l'instigateur même du putsch du 26 juillet.

Quoi qu'il en soit, il est important de garder à l'esprit que le retour au pouvoir des militaires au Niger, comme au Mali et au Burkina Faso d'ailleurs, n'est pas seulement le symptôme d'une crise de la démocratie. Il est aussi la sanction de l'échec de tout ce qui a été entrepris jusqu'ici pour vaincre les groupes armés, à commencer par le déploiement sur le terrain des forces extérieures, qui n'a pas permis de faire reculer l'insécurité dans les pays. La rhétorique des militaires putschistes, au Niger comme au Mali et au Burkina Faso, est claire sur ce sujet: elle impute cet échec aux dirigeant-es civils, accusés-es d'avoir fait de mauvais choix, et aux forces extérieures, présentées comme des complices des groupes armés. L'enjeu pour les militaires putschistes n'est pas seulement d'éluder la part de cet échec qui incombe aux forces de défense et de sécurité nationales, mais il s'agit surtout de se poser en libérateurs providentiels des peuples dont les dirigeants civils et leurs alliés extérieurs n'ont pas pu assurer la sécurité qu'ils étaient en droit d'attendre. Le pari est encore loin d'être gagné. 

GUATEMALA

VICTOIRE POUR LA DÉMOCRATIE

Laurence Ouellet-Boivin

L'entrée en poste du nouveau président élu Bernardo Arévalo le 15 janvier 2024 marque un tournant pour le Guatemala. Si elle représente une victoire pour la démocratie et l'État de droit, les obstacles demeurent nombreux et l'avenir, incertain...

Le Guatemala s'inscrit parmi les pays les plus corrompus au monde selon l'organisation Transparency International. Cette corruption se matérialise à travers ce

que plusieurs nomment communément le « pacte des corrompus » : un réseau d'élites politiques, militaires et économiques qui a réussi, au fil des ans, à

modérer à son avantage la scène politique et économique du pays, notamment par la manipulation des institutions publiques, électorales et juridiques. Cette corruption



Président Bernardo Arévalo, Gouvernement du Guatemala Photo : (PDM 1.0 DEED)

s'est accentuée depuis la dissolution de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala en 2019 par le président Jimmy Morales et l'inéligibilité de plusieurs candidats progressistes ou *anti-establishment*. Dans ce contexte particulier, la création du parti Movimiento Semilla suite aux protestations anticorruptions de 2015 représente possiblement l'étincelle ayant permis le changement de paradigme observé aux dernières élections.

LA SURPRENANTE ARRIVÉE D'ARÉVALO

L'élection présidentielle de 2023 marque ainsi un tournant avec l'élection à la présidence du candidat progressiste Bernardo Arévalo. Arévalo se dresse comme un défenseur de l'État de droit et une figure forte du mouvement anticorruption au Guatemala. De plus, la candidature d'Arévalo présente également une distinction importante du fait de son absence de lien avec le monde politique et les autres instances corrompues. Le dénouement étonnant du premier tour, positionnant Arévalo favorablement pour le deuxième tour, fut en effet une réelle surprise pour la sphère politique conservatrice qui ne tarda pas à mettre en œuvre certaines actions pour empêcher son élection. En effet, l'élite politique et économique du pays tenta de bloquer la participation de son parti au deuxième tour et de bannir Arévalo de l'élection en entamant des poursuites judiciaires contre le candidat et son parti.

Une procédure légale auprès de la Cour constitutionnelle pour dénoncer de soi-disant irrégularités lors du premier tour des élections et pour révoquer l'immunité politique d'Arévalo fut lancée par les différents partis conservateurs. Cette attaque envers la démocratie fut secondée d'une tentative par le Ministère Public de révoquer le statut du parti. Ces actions furent entre autres portées par la procureure générale du Guatemala, María Consuelo Porras, et le chef du Bureau du procureur spécial contre l'impunité du Ministère Public, Rafael Curruchiche. Dans la même lignée, en décembre dernier, Curruchiche tenta – en vain – d'inciter le tribunal suprême électoral d'annuler le résultat de l'élection lors d'une conférence de presse. Ces

actions sont d'ailleurs qualifiées de «tentative de coup d'État» par l'Organisation des États d'Amérique.

UN CHANGEMENT DE PARADIGME

La mobilisation du peuple guatémaltèque face aux diverses tentatives de la droite de saboter l'élection a eu un impact majeur sur la préservation de l'État de droit et de la démocratie du pays. Cette mobilisation étonnante du peuple guatémaltèque représente un changement de paradigme important pour le pays, caractérisé par le retour dans la rue d'une population qui avait délaissé cette forme de manifestation dans les dernières années, par peur de représailles. Plusieurs nomment ainsi cette révolution sociale le deuxième printemps guatémaltèque. Les manifestations publiques en faveur du respect de la démocratie et en soutien au président élu ont représenté une pression constante sur le «pacte des corrompus» afin de respecter le résultat de l'élection.

Cette mobilisation a particulièrement été portée par des leader·euses autochtones et par la jeunesse guatémaltèque qui ont joué un rôle majeur, autant dans la campagne électorale d'Arévalo que dans son entrée en poste. Cette jeunesse s'est fortement mobilisée en faveur du nouveau président, dans la rue et sur différents médias sociaux. De même, plusieurs regroupements autochtones ont lutté pour le respect du processus démocratique en manifestant devant le bureau de la procureure générale pendant plusieurs mois. Après une longue période d'incertitude et de lutte acharnée, Arévalo réussit enfin à atteindre sa cérémonie d'assermentation dans la nuit du 14 au 15 janvier, malgré les tentatives de la droite de l'en empêcher.

UN AVENIR SEMÉ D'EMBÔCHES

Bien qu'elle représente sans aucun doute une victoire pour l'État de droit, la démocratie et la lutte anticorruption au Guatemala, l'élection de Bernardo Arévalo ne marque pas la fin de ces combats. Les nombreuses tentatives visant à empêcher son entrée en poste montrent la persévérance du pacte des corrompus ainsi que son emprise sur les instances du pays.

Par ailleurs, la transition politique ne se déroule pas sans heurts. Le refus de la procureure générale Porras de rencontrer Arévalo illustre la dure conciliation entre le nouveau chef de l'exécutif et l'*establishment* politique. Le froid entre Arévalo et la procureure générale représente une difficulté bien particulière pour le nouveau président qui ne peut pas entamer de poursuite pénale contre l'élite corrompue sans son appui. Cette paralysie du système judiciaire – retardant les objectifs anticorruptions d'Arévalo – pourrait bien lui coûter certains de ces soutiens. Dans la même lignée, l'absence de majorité du Movimiento Semilla au Congrès présage de nombreuses difficultés à venir.

Ainsi, malgré la forte mobilisation de la population et bien que la jeunesse et certains mouvements autochtones se soient montrés en faveur de l'entrée en poste d'Arévalo, cette mobilisation n'est pas garante d'un appui pérenne de ces groupes et de la population en général, dont les attentes sont élevées. Le président devra faire ses preuves et présenter des résultats tangibles afin de préserver cet engagement. 

ISRAËL – PALESTINE

LA FABRIQUE DU CONSENTEMENT OCCIDENTAL

Anne Latendresse, militante internationaliste

Depuis le 7 octobre, Israël poursuit de façon incessante ses bombardements, ses frappes de missiles et ses attaques ciblées contre des hôpitaux, des écoles, des universités et des résidences au vu et au su du monde entier. Ces crimes de guerre sont accompagnés d'une rhétorique où Israël se présente comme la victime des Palestinien·nes, ce qui justifie, croit-il, son « droit de se défendre ».

Cette guerre contre Gaza est accompagnée d'un récit repris par les principaux médias occidentaux qui répètent allègrement la version israélienne voulant que tout ait commencé le 7 octobre, lors de l'attentat du Hamas qui a fait un peu plus de 1200 victimes, essentiellement des civil·es israélien·nes. Notre propos ici n'est pas de nier l'ignoble tuerie commise par le Hamas, mais de questionner l'absence de mise en contexte dans laquelle s'est produit cet événement. Aucun média (ou si peu) n'a rappelé au monde que cet événement s'inscrit

dans le cadre d'une occupation militaire et d'un blocus isolant complètement Gaza, et empêchant les Gazaoui·es de circuler, que ce soit pour aller en Cisjordanie, en Égypte ou ailleurs.

Aucun journaliste (ou si peu) n'a eu le réflexe ou le courage de rappeler ce que signifie concrètement ce blocus pour près de deux millions de personnes qui sont en confinement total sur un petit territoire depuis 16 ans maintenant, confinement collectif qui les prive de soins de santé plus performants, qui leur interdit de

retrouver les membres de leurs familles vivant en Cisjordanie ou en Israël, qui les prive également d'opportunités d'emploi ou encore de visites à la Mosquée al-Aqsa, le troisième lieu de pèlerinage pour les musulman·es. Qui a entendu parler de l'intervention de l'armée israélienne à Jénine l'été dernier, l'une des plus importantes opérations militaires depuis le début de l'occupation israélienne de la Cisjordanie en 1967? L'armée est intervenue dans le camp de réfugié·es et dans la ville même de Jénine, tirant notamment sur la mosquée. Selon le ministère palestinien de la Santé, douze Palestinien·nes ont été tué·es et on compte quelque 100 blessé·es, dont 20 sont dans un état grave. Ce type d'intervention de l'armée israélienne, qui viole les droits des habitant·es des territoires palestiniens, fait désormais partie des faits divers. Cette banalisation de la violence du colonialisme israélien a contribué à ce que désormais, la « question palestinienne » disparaisse du radar médiatique occidental.

L'AFFAIRE DE L'HÔPITAL DE AL-SHIFA

Ainsi, les médias occidentaux reprennent sans scrupules la trame narrative israélienne et la reconstitution de « preuves », à partir de données et de photos satellitaires fournies par l'armée israélienne. L'affaire de l'hôpital de al-Shifa à Gaza en est un bon exemple. Les dirigeants de l'armée ont déclaré que cet hôpital cachait des infrastructures stratégiques et militaires du Hamas. Pour soutenir cette affirmation, l'armée israélienne a présenté des

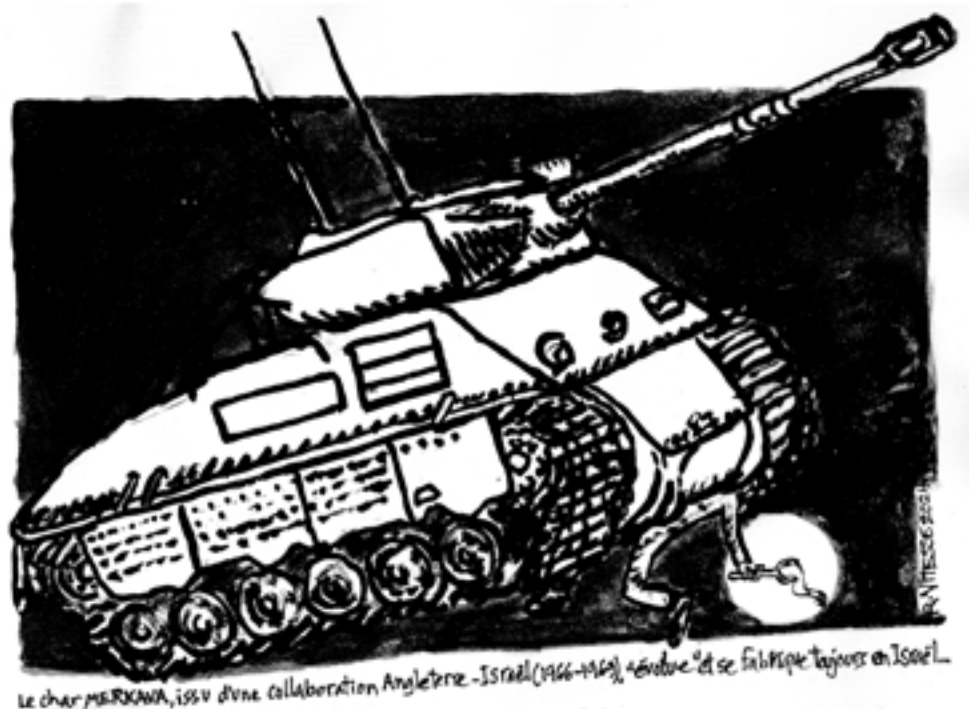


Illustration: Ramon Vitesse

photos de caches d'armes dans un endroit qui aurait pu être n'importe où, de même que des vidéos de soldats israéliens marchant dans un tunnel, lampes frontales au front et armes droites devant. Où ont été tournées ces scènes, nul ne le saura. Mais il demeure que des médecins européens présents sur place pour aider la population palestinienne ont démenti la version israélienne. Malgré cela, les journalistes non palestiniens, qui opèrent de l'extérieur de la bande de Gaza, ont repris ce récit presque mot pour mot, ce qui a servi à justifier l'explosion et la destruction totale de cet hôpital à l'heure où les intervenant·es des Nations Unies, et en premier lieu son secrétaire général Antonio Guterres, évoquent une crise humanitaire d'une ampleur sans précédent...

LE CONTRÔLE DES MÉDIAS

Pour ajouter, est-il nécessaire de rappeler que la couverture journalistique occidentale se fait de l'extérieur de Gaza? Il est interdit pour les journalistes d'entrer dans cette zone de guerre. Celles et ceux qui, comme Céline Galipeau, vont dans la région se voient contraint·es d'aller rendre visite à des résident·es israélien·nes des colonies de peuplement environnantes. Les reportages qui donnent la parole à des personnes qui ont été enlevées par le Hamas ou aux membres de leur famille participent à renforcer le récit israélien, diffusé largement à la télévision. Il semble qu'aucun·e journaliste de Radio-Canada ou d'une autre télévision d'ici n'ait pris la peine d'aller rencontrer des opposant·es ou militant·es israélien·nes qui interviennent en solidarité avec le peuple palestinien, ou à tout le moins qui travaillent en matière de défense des droits humains. Pourtant, de telles organisations existent, et elles sont connues.

En effet, d'autres voix que celles de l'État ou de l'armée existent en Israël et dénoncent le génocide en cours, même s'il leur est plus difficile de se faire entendre en temps de guerre. À titre d'exemple, le journal israélien Haaretz a fait connaître l'une des conclusions d'une enquête policière israélienne révélant qu'un hélicoptère de l'armée israélienne a tiré sur des

personnes qui couraient dans tous les sens lors des attentats de militants palestiniens du Hamas, le 7 octobre dernier. Selon le rapport révélé par Haaretz, l'hélicoptère israélien aurait vraisemblablement tué un·e ou des Israélien·nes. Peu de médias occidentaux ont relayé cette information pourtant crédible, et provenant d'un média israélien. Même si l'armée israélienne a nié ces accusations, ces éléments d'information illustrent à quel point cette guerre est aussi une guerre médiatique. Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux jouent également un rôle important. S'il n'y avait pas eu d'individus utilisant leur cellulaire pour filmer les Palestinien·nes marchant nu·es dans le désert, aurions-nous cru aux atrocités et aux humiliations commises par l'armée israélienne?

Enfin, notons que les journalistes qui travaillent à Gaza sont les cibles privilégiées de l'armée israélienne. Ce ciblage fait partie intégrante de la fabrique du consentement. Au début de l'année 2024, selon le Syndicat des journalistes palestiniens, 102 journalistes ont été tué·es à la suite de bombardements israéliens de leurs maisons ou de leurs bureaux, ainsi que lors de leur pratique journalistique, soit «8,5% des journalistes de Gaza»¹.

FABRIQUER LE CONSENTEMENT

Tous ces éléments nous amènent à évoquer la célèbre thèse de Noam Chomsky et Edward Hemann: la fabrique du consentement. On renvoie ici à la création d'un récit constitué de faits choisis (ou omis), et d'informations répétées *ad nauseam* par les médias, qui contribue à imposer une «vérité». Un processus qui permet aujourd'hui à Israël de justifier le processus d'annihilation de la population palestinienne de Gaza.

Notons que cette volonté israélienne d'empêcher que les faits soient dévoilés est appuyée par un bon nombre de dirigeants de pays occidentaux comme le président français Emmanuel Macron, qui a tenté d'interdire les manifestations propalestiniennes (le premier ministre François Legault avait évoqué cette idée pour finalement y renoncer) et a fait expulser la représentante de l'Autorité palestinienne

qui avait été invitée par des organisations de la société civile à prendre la parole lors de certains événements. Aux États-Unis, les rectrices de grandes universités comme Harvard ou le MIT ont été forcées de démissionner, du fait des pressions des philanthropes pro-israéliens qui financent ces vénérables institutions. Le principe même de manifester son appui au peuple palestinien est menacé, et c'est pourquoi plus que jamais nous devons leur témoigner concrètement notre appui et participer au boycott, aux sanctions et au désinvestissement à l'égard d'Israël. 

1. Cela comprend 78 praticien·nes du journalisme et 24 professionnel·les des médias selon le Syndicat des journalistes palestiniens. Selon le Committee to Protect Journalists, en date du 23 janvier 2024, il s'agirait plutôt de 83 journalistes et travailleur·euses des médias tué·es (donnée confirmée); 76 journalistes palestinien·nes; quatre journalistes israélien·nes, et trois Libanais·es; 16 journalistes ont été blessé·es et trois journalistes sont portés disparu·es. Enfin, 25 journalistes auraient été arrêtés.

QUÉBEC-PALESTINE PLUS DE 50 ANS DE SOLIDARITÉ

Photos André Query

Manifestations en soutien au peuple palestinien 1988-2023





CONTEURS À GAGES – ENTREVUE

DES RÉCITS POUR SE RÉCONCILIER AVEC LA/NOTRE NATURE

Avec Étienne Laforge et Félix Morissette
Propos recueillis par Samuel Raymond ◀

Étienne Laforge et Félix Morissette, surnommés les « Conteurs à gages », créent pour, par et avec des groupes citoyens, des contes écologiques au cœur du quartier Rosemont—La-Petite-Patrie à Montréal. Nous nous sommes entretenus avec eux pour en apprendre sur leurs ambitions, et plus particulièrement sur le rôle de l'art du conte pour réfléchir notre rapport à la nature, nourrir l'imaginaire, et construire des récits ancrés dans les quartiers.

À bâbord! : Une part de votre mission est de « susciter la curiosité et inspirer la transition écologique ». Pourquoi avoir choisi l'art du conte?

Étienne Laforge : En fait, il s'est imposé. En pandémie, Félix et moi marchions dans les ruelles de notre enfance et nous trouvions qu'il y avait là une mythologie existante

issue de communautés, de parents, et d'enfants qui se voisinaient. Le conte, c'est l'art de se raconter. On voulait rassembler le monde.

Félix Morissette : On l'a aussi choisi pour deux de ses forces. Premièrement, on a un grand besoin de tirer nos imaginaires

par les. Un·e conteur·euse est toujours en train de modeler son histoire en fonction de qui il ou elle s'adresse, et selon le contexte. C'est ancré dans une réalité. On avait envie d'innombrables variations pouvant être portées par plein de voies différentes. Deuxièmement, le conte permet de grandes libertés. Par exemple, il permet ▶

de réfléchir à des êtres non humains très facilement. La forme est simple, a peu de règles et favorise l'improvisation. Tout ça facilite la création de situations ou de personnages éclatés. On peut évoquer les grands peupliers du parc Lafontaine et automatiquement, on est en présence d'eux.

ÀB !: Dans votre processus, pourquoi mettre autant l'accent sur la question de la relation des humains avec la nature?

F. M. : La pandémie nous a permis de ralentir et, comme plusieurs artistes, de prendre contact avec notre quartier. Et puis, on voyait la nature reprendre ses droits. Ça donnait envie de se renseigner, de sortir un livre, de commencer à identifier les plantes, de faire un jardin de balcon. On a fait beaucoup de recherches pour mieux comprendre ce qui nous entoure, nos différences d'avec les autres êtres. Par exemple, le Merle d'Amérique. Comment fonctionne-t-il? Qu'est-ce qu'il fait pendant l'hiver? Tout ça donnait des filons narratifs aux histoires qui venaient s'ajouter à une série de réflexions à propos de situations personnelles et collectives.

É. L. : La pandémie a été un moment de reconnexion avec la nature. Dans leurs derniers retranchements, c'est souvent là où les gens vont. Toutefois, le discours écologiste me mine parfois. La lutte écologiste vient des fois avec des impératifs qui sont trop portés par les individus. Et dans la fiction, c'est soit postapocalyptique et l'humanité a échoué, soit on cherche une échappatoire. On veut refaçonner positivement la façon dont on parle de notre relation à la nature. C'est par ce lien qu'on va trouver une façon de calmer notre anxiété. C'est une urgence de créer de nouveaux récits.

ÀB !: Quelles est votre intention avec vos créations?

F. M. : Qu'à la fin de l'un de nos contes, une personne reparte, prenne une respiration, observe les feuilles rougir, le petit temps frette. Notre désir est d'amener une reconnaissance, une appréciation de ce qui nous entoure. Puis, on veut mettre l'accent sur

la valeur, l'impact et l'apport de différents êtres de la nature d'une manière poétique plutôt qu'avec un point de vue utilitaire à partir duquel, par exemple, on dirait que les arbres peuvent nous permettre d'économiser de l'argent en réduisant l'écoulement de l'eau. On veut que les gens sortent de nos heures de conte avec un sentiment de connexion. Nourrir l'imaginaire avec ces histoires optimistes nous rend plus à même de reconnaître les initiatives positives. On comprend l'urgence actuelle, mais ça prend un ballant.

É. L. : On se représente souvent la nature comme si on en était extérieur, mais le conte peut faire en sorte que les gens s'identifient à elle. Que ce soit à propos de l'histoire de la job d'un cloporte dans une craque de ruelle ou la job d'une saison qu'on a imaginé. Si on peut se reconnaître dans ces éléments-là, je pense qu'il y a un côté amoureux de la nature qui va émerger. C'est ces petites poésies qui m'accrochent et me font embrasser les éléments autour. Un jour, on a fait un lancement lors d'une grosse tempête de neige. Le monde est arrivé en retard. C'était la folie. À la fin du spectacle, j'ai reçu des messages de gens enthousiastes de vivre la tempête. Il y a comme eu une adéquation avec les éléments qui est née des histoires racontées. C'est le résultat

qui se révèle à nous après avoir raconté une histoire.

F. M. : C'est un processus par lequel on arrête d'être toujours en lutte avec la nature. Dans l'histoire de notre relation à l'environnement au Québec, la religion catholique nous a amené-es dans un rapport sacré à la nature. Une œuvre de Dieu parfaite et belle. L'humain est séparé de la nature tout en étant au-dessus d'elle. Puis, on a évolué pour être davantage dans une relation de contrôle et de lutte. Ces deux visions du monde sont en nous. On essaie de trouver d'autres façons de s'engager, de dévoiler notre interdépendance, de jouer avec la nature. On explore comment on peut établir une relation avec elle sans être dans un romantisme fini ni dans une relation de domination.

ÀB !: Quelles sont vos inspirations?

F. M. : Je m'inspire de notre héritage canadien-français, mais aussi des cultures grecque et romaine. Dans ces cultures, on peut fouiller et trouver des éléments féconds pour la création de contes en jouant avec leurs codes. Ensuite, la culture canadienne-française agricole a développé des rites et des relations à l'environnement qui sont fortes et riches. Je pense à ma grand-mère et sa ferme comme une influence importante.



Conteurs à gages du 13 octobre 2023. Photo: Masson Village

Sinon, des éléments qu'on prend rarement le temps d'analyser sont tout aussi inspirants. Je pense par exemple aux quatre saisons pour lesquelles nous avons créé une série de contes. Les gens sont souvent en lutte contre elles. Ainsi, l'automne est souvent dur pour le moral. On a donc écrit un conte sur le mois de novembre en retournant notre apriori négatif pour voir comment, en se nourrissant de la mort, novembre crée la première neige qui est l'un des plus beaux moments de l'année.

É. L. : Mon arrière-grand-père a été mineur et bûcheron en Abitibi. Mon grand-père a été mineur et étudiant. Dans leur mode de vie, il y a quelque chose de très proche de la nature, un travail de la terre, et à la fois, une exploitation des ressources. Ce n'est pas très loin de notre génération. De cet héritage, un de nos thèmes importants est celui de la nature qui nous donne, mais qui est aussi indomptable.

AB! : En ce qui concerne les contes créés par votre duo, comment les testez-vous ?

F. M. : On présente généralement un premier jet devant les groupes citoyens. Ça nous aide à placer beaucoup de choses. Quand tu te retrouves devant quelqu'un-e et que tu racontes une histoire pour la première fois, c'est là que tu réalises que, maudit que c'était pas clair ton affaire ! Le conte permet de travailler une relation, tu t'adresses à quelqu'un-e. Tant que tu n'as pas cette relation, ce n'est pas clair ton ancrage est où.

É. L. : C'est agréable de présenter ces premières versions dans un contexte de communauté qui te connaît. Il y a plus de chance qu'elle te dise ce qui ne marche pas. On se sent aussi plus à l'aise. Il y a un lien de confiance qui s'est créé.

AB! : Comment se déroule votre processus de création avec les groupes citoyens ?

É. L. : Durant la dernière année, on s'est intégré dans des groupes citoyens de Rosemont—La-Petite-Patrie à travers deux projets de recherche-crédation et d'accompagnement de projet participatif. Le but est que ces groupes puissent

définir leurs propres récits. La première année servait davantage à la création d'une programmation culturelle. On a offert des contes et il y a eu des prestations de plusieurs artistes de différentes disciplines pour mobiliser et faire connaître le projet. Pour la deuxième année, on veut permettre à ces communautés d'écrire leurs propres récits, qui s'inspireront de la forme de ceux de Conteurs à gages en s'intéressant notamment aux enjeux socioécologiques de leur quartier. Ce qui est plaisant avec les communautés avec lesquelles on tisse des liens, c'est qu'on sent qu'elles ont le goût de jouer. Notre rôle est donc de partager nos outils pour qu'elles puissent s'épanouir dans des récits qui sont bien édifiés et inspirants.

F. M. : Le processus de création dépend de ce sur quoi on écrit. Quand tu écris des contes sur un territoire, des milieux de vie ou un parc, il faut qu'il y ait un ancrage personnel ou collectif. L'objectif est de développer des outils pour créer de nouveaux récits et que les gens puissent se les approprier. Par exemple, on a vécu plusieurs expériences au parc de Gaspé avec un groupe. Il y a un moment où t'as un déclic. Tu te rends compte que tu appartiens au parc. Il vit un peu en toi et fait partie de ton imaginaire. Quand tu ressens ça, tu peux commencer à travailler parce que tu es arrivé à une véritable relation au lieu. Ensuite, les filons émergent. Dans notre cas, les personnes qui vivent près de l'endroit sont celles qui le connaissent le mieux. C'est eux et elles qui portent l'histoire. Le groupe n'a pas nécessairement tous les outils pour structurer un conte, élaborer des personnages, créer un événement déclencheur et confectionner des retournements créatifs. On est là pour explorer ça avec lui, l'accompagner en utilisant nos outils. Par exemple, le concept de « héros doux », celui de filon, celui d'ancrage. On veut aussi travailler sur les forces de chaque personne. Ensuite, ces histoires pourront être écrites, structurées, imprimées et finalement, transmises. Une ruelle verte pourra avoir son recueil de contes qui

POUR EN SAVOIR PLUS

Site Web des Conteurs à gages : www.conteursagages.com

explique, par exemple, l'origine de la ruelle ou qui raconte des histoires de voisinage.

AB! : Vous incorporez parfois de courts commentaires éditoriaux dans vos contes. Comment composez-vous avec cet aspect ?

É. L. : Les éléments plus éditoriaux et politiques nous aident à démarrer une idée, mais vont rapidement se décliner en des enjeux plus grands et plus profonds. Après ça, dans la relation avec le public, ces éléments peuvent revenir. Je pense à un de nos contes qui s'appelle *Le printemps silencieux*. Il a tout le potentiel d'aborder la crise du logement actuelle, mais il traite aussi de tensions dans la société, de fiertés, de pouvoirs et de désir d'avoir plus.

AB! : Que se passe-t-il pour Conteurs à gages dans les prochains mois ?

F. M. et É. L. : À la fin de l'hiver et au début du printemps, Conteurs à gages sera en écriture. L'univers des contes de saison continue de fleurir. Notre premier conte, *Automne* est paru en format audio le 17 octobre. On souhaite d'ailleurs remercier les artistes audios et visuels qui travaillent avec nous. Sinon, les groupes de citoyens qu'on accompagne seront en processus d'écriture de leurs contes. Puis, un troisième univers s'ouvre l'été prochain. Ce sont les contes et légendes des boisés de Laval en association avec l'organisme Canopée. Il rassemble des habitantes de Laval qui entretiennent des relations avec les boisés. Elles nous serviront de guide pour rédiger de nouvelles histoires... 

RÉCIT DE VIE

AUPRÈS DE LA MORT

Geneviève Manceaux, psychopédagogue et écrivain

Le présent article rassemble les témoignages de trois femmes âgées offrant une fenêtre sur leur expérience de vie et leurs réflexions quant aux thèmes du deuil et de la mort. Il s'agit d'une invitation à l'écoute de personnes ayant leur propre vécu, sensibilités et visions du monde. Une brève tribune pour une parole humaine intime remettant ainsi à jour l'éternelle question : « Mort, où est ta victoire ? »

Le texte fait écho à notre dossier « La mort. Territoire politique et enjeu de pouvoir » paru dans notre numéro 98 et qui abordait le sujet selon ses dimensions politiques. Dans la même veine, nous vous invitons aussi à redécouvrir le dossier « Vieillir » de notre numéro 84.

FACE AU SUICIDE, CRÉER DES GARDE-FOUS

Rita, gestionnaire d'un programme d'aide aux résident-es d'un complexe immobilier

Sarah¹ était une résidente à laquelle je me suis tout de suite attachée. Bipolaire, après des moments de grande euphorie, elle semblait dans des états dépressifs qui l'ont conduite à mon bureau. Je suis alors entrée dans ses confidences sur une vie très solitaire, marquée par le décès d'une maman adorée et des relations qui n'en étaient pas avec un fils impossible à convaincre de lui laisser voir sa petite-fille, dont la mère s'opposait à toute visite d'une femme aussi « dérangeante » qu'elle.

Quant à moi, je trouvais plaisant de l'entendre parler de ses joies d'enfant apprentie-peintre parce que j'admirais ses œuvres d'adulte. Je comprenais avoir affaire à une véritable artiste, douée non seulement pour la peinture, mais aussi pour la sculpture. Elle avait une façon de se raconter là-dessus qui pouvait être très drôle. Mais tout le monde n'était pas comme moi en position d'apprécier son goût de la facétie. Avec les autres résident-es, par exemple, quand elle commençait à se confier sur ses déboires, elle n'en finissait plus. Aussi évitaient-elles de la croiser dans les corridors.

L'étonnant là-dedans, c'est qu'elle avait, parallèlement, un côté misanthrope qui l'amenait à aller faire ses courses en soirée de façon à ne rencontrer personne de connaissance. De peur qu'on ne la remarque, elle m'avait bien fait comprendre qu'elle ne viendrait me voir qu'après les heures de bureau. Cette après-midi-là, quand elle est arrivée vers 16h15, j'étais très fatiguée de ma journée de travail, je ne souhaitais qu'une chose : rentrer chez moi. Mais elle insistait. Je lui ai alors répondu que, non, pas cette fois-ci, elle n'avait qu'à venir plus tôt.

Les jours suivants, alarmée de ne plus la voir passer comme d'habitude, je me fis accompagner d'un gardien de sécurité pour ouvrir sa porte. Mon inquiétude était fondée, elle gisait morte, une bouteille vide d'eau de Javel à ses côtés.

Vous décrire mon sentiment de culpabilité après cette effroyable découverte, je n'y parviendrais pas. Et puis, j'ai réfléchi et compris que je n'étais pas responsable de son choix. Alors, j'ai réagi en me lançant dans une période d'activité intense où j'allais créer deux programmes, les Appels d'amitié et la Tournée des appartements avec un-e représentant-e du SPVM, afin de détecter les besoins d'aide de personnes vulnérables ou fragilisées.

Ces programmes ont prouvé depuis qu'ils peuvent faire la différence. Là réside ma consolation.

À L'APPROCHE D'UNE FIN DE VIE, SE TOURNER VERS LE CONCRET

Diane, militante, traductrice et entrepreneure

Il refuse de m'entendre parler de mort prochaine, mais ne répugne pas à aborder le sujet lui-même, et je comprends tout à fait son attitude. Peut-être parce

que, depuis que je le connais, je le vois vivre dans la douleur – avec une faiblesse pulmonaire doublée d’arthrose et des hanches artificielles. Fils d’un père tuberculeux, il a vécu son enfance entouré de constantes précautions. Il en a gardé la phobie d’être touché, ce qui aurait pu me poser problème. Mais non, le lien entre nous s’est avéré sentimental d’abord et avant tout.

Il faut dire que, jeune femme, j’ai connu pendant cinq ans l’enfer d’un premier ménage violent et ce, à l’étranger puisque mon mari de l’époque et moi avons commencé notre vie commune à Paris où nous étions étudiants tous les deux. Mon désarroi d’alors m’a conduite à me tourner vers le féminisme, lequel m’a permis de comprendre l’étendue de la maltraitance envers les femmes et de militer contre.

De retour au pays, douze ans ont passé pendant lesquels j’ai vécu seule. Échaudée, je ne cherchais pas à me remarier ni ne voulais d’enfant. Mon travail de traductrice et d’enseignante à l’Université me prenait tout mon temps, au point qu’à un moment donné, j’ai eu peine à honorer tous mes contrats. Ma rencontre avec Jean-Jacques, qui œuvrait aussi en traduction, m’a tirée d’affaire. Je l’ai mis à l’essai. Avec succès : il avait un style apte à bonifier le texte le plus médiocre ! Si bien qu’ensemble, nous avons fondé une entreprise.

Et les choses se sont enchaînées. Dans la maison que j’avais achetée sur les entrefaites, bien que chacun de nous y faisait appartement à part, notre relation nous est vite devenue indispensable, car, avons-nous découvert, nous pouvions y exprimer notre colère respective contre nos enfances muselées.

Sans doute faut-il voir dans notre histoire si atypique l’explication de notre rapprochement, encore plus grand depuis l’annonce faite par une pneumologue en janvier 2023 qu’il serait dorénavant forcé de recourir à une bonbonne d’oxygène en permanence. Et me voilà devenue assistante à la prise de pilules, aux déplacements, au réglage du CO₂, au tri de papiers. Maintenant, chaque jour compte, nous le passons à discuter des aménagements concrets à faire dans notre mode de vie pour améliorer cette nouvelle phase de notre histoire commune. Le meilleur et le pire se sont confondus. J’espère qu’il en sera ainsi jusqu’à la fin.

EN EXIL, S’OUVRIR AUX AUTRES **Micheline, épouse aimante**

Le mari avec qui vous me voyez aujourd’hui, ce n’est plus le même homme. Atteint d’Alzheimer, il redévient un enfant, et c’est en acceptant cette nouvelle forme de relation, que je continue de lui démontrer mon amour.

Au moment de notre mariage, début des années ’70, il venait de sortir de l’Université avec un Bac en électrotechnique et une mineure en enseignement. Premier dans toutes les matières, il a reçu une invitation de la Québec Cartier Mining à venir visiter Gagnon, où on lui offrait un poste bien rémunéré et une maison sur place. Nous étions jeunes, ouverts à l’aventure ; de plus, cette invitation arrivait juste à point, car je venais d’être mise à pied par mon employeur. Notre réponse fut un «oui» enthousiaste.

Cette première expérience d’exil eut ses bons et mauvais côtés, mais elle ne nous découragea pas d’aller vivre ailleurs. C’est ainsi qu’au début de la décennie ’80, cinq ans après notre expérience nordique, mon mari

fut approché, cette fois, par la section internationale d’Hydro-Québec pour aller enseigner sa spécialité en Afrique. Là encore, nous fûmes partants, même si, nous avertit l’Ambassade, nous aurions, une fois sur le terrain, à censurer nos lettres et à éviter de prendre des photos. C’est seulement là-bas, que, face au spectacle déstabilisant de la misère de nos voisins autochtones, nous avons réalisé qu’en ce pays, le destin était le maître.

Parce que nous nous démarquions des colons sur place par notre simplicité de manières et notre absence de préjugés, on nous a adoptés, ce qui nous a protégés. Partant en voyage, par exemple, nous fûmes avertis de ne pas passer par un certain endroit. Mais la présence d’un danger toujours à redouter, me faisait peur. Par moments, il m’arrivait même de paniquer à la pensée de rester sans possibilité de retour.

Cette période reste pourtant dans mon souvenir comme la plus vivante de mon existence. Nous étions loin de chez nous dans un pays où la mort guette, c’est vrai, mais jamais nous n’avons oublié l’accueil des Africain·es quand ils ont compris que nous n’étions pas venus pour les humilier. Avec eux-elles, qui prenaient le temps de me saluer lors de mes promenades quotidiennes, je me sentais exister comme humaine. Cette sensation, impossible de l’avoir en restant dans son cocon, alors que, sur le qui-vive, la vie apparaît toujours belle et précieuse. 

Visuel : Rrawpixel

1. Prénom fictif



ENTRETIEN

IL N'Y A PAS DE MÉMOIRE RÉVOLUTIONNAIRE SANS ILLUSTRATIONS

Entretien avec Rémo, bédéiste
Propos recueillis par Elisabeth Doyon

Remi, alias Rémo, est illustrateur et bédéiste engagé. Depuis 2017, il réalise du dessin militant sur différentes causes et mobilisations, comme la grève de l'UQAM de 2019 ou les luttes décoloniales. Il s'est aussi investi auprès de la revue *Fêlure*. À l'occasion de la sortie de sa bande dessinée autobiographique *L'Enfant-Homme*, publiée par le collectif d'impression et d'édition féministe indépendant La Guillotine, *À bâbord !* a souhaité s'entretenir avec lui.

À bâbord !: Peux-tu nous parler un peu de ta BD ?

Rémo: Je l'ai rédigée et dessinée en 2020, en plein dans la pandémie. C'est ma première bande dessinée complète, c'est la première fois pour moi. Le thème central, c'est les abus, les abus sexuels, les abus de

pouvoir. C'est un récit qui est tiré de ma réalité. Plus jeune, j'ai vécu une situation d'abus grave avec un ami de mon père qui est devenu mon employeur. Je travaillais de manière informelle chez lui: faire du jardinage, du ménage, des petits travaux... J'y ai vécu toutes sortes de violences:

psychologiques, verbales et sexuelles. Bien sûr, j'étais très peu payé, bien en dessous du salaire minimum de l'époque. Cet homme compensait mon petit salaire en me donnant de l'alcool à volonté. Très jeune, je me suis donc mis à boire beaucoup, sur mon milieu de travail, c'était en

quelque sorte ma paye. Ce contexte, le fait de lier ça au travail, ça a ouvert la porte aux abus. Je le pense maintenant: il n'y a pas une grande distance à parcourir entre être le maître des actions de quelqu'un et être le maître du corps de quelqu'un.

ÀB!: Comment as-tu représenté ce contexte difficile?

R.: D'abord il y a la présence continue de l'alcool, mais aussi une dimension cognitive, la mémoire, l'oubli. Subir la violence c'est trop douloureux, trop traumatisant. Ta mémoire t'élimine. Tu l'oublies, même si c'est arrivé la même journée. L'alcool augmentait cet effet. On veut oublier les abus et la violence sexuelle parce que ça fait trop mal. L'alcool endommageait ma mémoire et moi, je voulais qu'elle soit endommagée.

ÀB!: À qui s'adressent ta BD et ton récit?

R.: Premièrement, je l'ai fait pour moi. Je suis le premier lecteur, je l'ai fait parce que j'avais besoin de la faire. C'est un moyen de ne pas oublier. Il ne me restait que des flashs. En créant le récit et en le mettant sur papier, il ne peut plus s'envoler. Après, ça s'adresse à beaucoup de gens! C'est sûr qu'il y a une expérience difficile et il faut une certaine maturité. Ça peut s'adresser autant à des adolescent-es qu'à des adultes.

Mon but avec cette publication c'est de montrer une preuve des agressions, une version du moins. Ça se peut. Moi, je l'ai vécu. Si d'autres ont le même vécu, la BD est là pour leur dire: «moi aussi j'en ai vécu, de la violence sexuelle, ça existe». Aussi, mon vécu est celui d'une agression au masculin, d'un homme et d'un adolescent. On en parle de plus en plus des agressions sexuelles et c'est une très bonne chose. Cette œuvre peut participer à la conversation d'un point de vue masculin, mais aussi le contexte d'abus liés au travail qui est très peu discuté.

ÀB!: Quelle est la place de la BD pour aborder des sujets aussi difficiles?

R.: La BD a sa place parmi les arts visuels dans l'ensemble, mais je pense que BD est en expansion au Québec. Il y a de plus en plus de gens qui en lisent, adolescent-es comme adultes. Il y a beaucoup de personnes au Québec qui sont intimidées par l'écrit, pour elles, la BD est un média plus accessible, moins intimidant qu'un roman ou des essais. La BD est un moyen artistique de plus. Aussi, il y a le récit comme tel. Pour moi, c'était très sensoriel: des ambiances, des sensations, des postures corporelles. Je me voyais mal passer ça par l'écrit. Il me fallait des illustrations.



Par exemple, dans ma BD, il n'y a pas de décor, c'est des fonds noirs. Ça représente le souvenir, un morceau de mémoire qui flotte dans le vide, comme un cauchemar. Je me voyais mal faire flotter l'écriture pour transmettre ce message. Aussi, le personnage de l'agresseur, il avait plusieurs formes – c'était un ami de mon père, je l'aimais aussi, donc son visage se transforme. Avec la BD, ça passe mieux, on est habitué de voir les personnages changer selon la situation: la malléabilité des formes aidait mon propos avec la force de l'illustration.

Une amie m'a déjà dit: «il n'y a pas de mémoire révolutionnaire possible sans illustration». Ça m'a marqué, je suis d'accord. Les causes et les difficultés décrites par les gens ont besoin de symboles. L'illustration est un marqueur facile: elle pose des bornes dans la mémoire. **ab**



L'Enfant-Homme publié par La Guillotine sera disponible dans plusieurs librairies, dont l'Eugélonne et le Port-de-tête.

Illustrations: Rémo

RECENSIONS



SANS VOIX : CARNETS DE RECHERCHE SUR LA RADICALISATION ET L'ISLAMOPHOBIE

**Bochra Manaï,
Les Éditions du
Remue-Ménage, 144 p.**

Dans le cadre de la lutte à la radicalisation, Bochra Manaï souhaite «faire émerger les récits marginalisés et amplifier les paroles absentes». C'est donc dans un souci de «jeter les bases d'une réelle conversation transformatrice» qu'elle partage la voix des personnes

principalement concernées et affectées par le phénomène de radicalisation, mais aussi celle de diverses personnes musulmanes, dont elle-même, dans un contexte national et international d'islamophobie. À travers le partage de son expérience personnelle, des entrevues et rencontres tenues au cours de son projet de doctorat, des interpellations publiques et politiques, de la triste actualité qui opère en parallèle et de la couverture médiatique qui en découle, nous sommes amené-es à découvrir toute la toile d'influences de cette problématique sociale.

En situant ce contexte social et son impact sur les communautés ou les individus, l'autrice réoriente la réflexion autour des sources de la colère ou de la rupture pouvant mener à la radicalisation plutôt que d'associer cette source à la religion, qui ne devient qu'un instrument pour la canaliser. Elle déconstruit l'idée de la radicalisation comme état et met plutôt en lumière le processus d'exclusion qui mène à cette violence. Cette exclusion découle de la création d'un Autre, généralement défini par les systèmes d'oppressions comme le patriarcat, le racisme et l'âgisme. Bochra Manaï nous invite alors à réfléchir à «ce qui se trame derrière nos dénis dès qu'il s'agit d'islamité ou de jeunesse». Le refus de reconnaître l'islamophobie ou le racisme systémique mène à l'incapacité de saisir l'exclusion sociale, notamment sur la question de légitimité de la parole, de la reconnaissance de l'expérience ou de l'opinion, d'une réelle écoute et donc, d'une rencontre. Cet argument est étayé d'exemples concrets de tensions sociales ayant émergées des événements autour de la présence musulmane: les débats polarisants sur les accommodements raisonnables, la création de la Charte des valeurs ou l'instauration de la loi 21, par exemple.

Pour briser ce cycle, les paroles rapportées et la proximité avec les réflexions et les émotions de l'autrice permettent la rencontre avec l'humain. Manaï nous invite à porter un regard honnête,

empathique et sensible sur les vies qui sont impliquées dans ces enjeux souvent réduits à l'actualité polémique et à une action politique déconnectée. L'exemple du plan d'action gouvernemental créé afin d'agir sur la radicalisation démontre l'incompréhension, sinon le refus, de reconnaître et d'agir sur les fondements de cet enjeu et ce, malgré les demandes effectuées par les communautés musulmanes lors des consultations préalables. En effet, dans ce plan, la radicalisation semble déjà uniquement tournée vers les musulman·es, mais de plus, l'enjeu de l'islamophobie n'y est simplement pas abordé. On en vient rapidement à voir comment une supposée mobilisation politique et citoyenne contre la radicalisation a, en fait, instrumentalisé, omis ou occulté les principaux concerné-es et les racines du problème en accroissant plutôt la sécurité et la vigilance au nom du vivre-ensemble. Sans surprise, un raté.

Au fur et à mesure, on prend aussi conscience de notre propre rôle comme lecteur·rice. Dans un contexte politique et médiatique où toutes les énergies du gouvernement caquiste servent à nier le racisme systémique et l'islamophobie plutôt qu'à essayer de les comprendre, et alors que le sensationnalisme l'emporte, personne n'est à l'abri de la polarisation. Et puisque la radicalisation découle, selon Bochra Manaï, d'une rupture sociale créée par une incompréhension mutuelle, ces carnets permettent la rencontre et favorisent le regard critique et la compréhension.

Audrée T. Fontaine ◀



FAKE NEWS - TOUT SUR LA DÉSINFORMATION

**Nereida Carrillo et
Aberto Montt, Les 400
coups, 2023, 120 p.**

Le tandem à la source de ce livre sur les nouvelles frelatées s'avère des plus pertinents à l'heure où, tellement souvent, nous sommes englué-es dans la toile et ses méandres. L'ouvrage, tant sur le front documentaire que sur celui d'une proposition

graphique percutante, vient stimuler notre curiosité naturelle en prenant soin de nous épauler à devenir plus alertes et critiques face à l'information pléthorique se trouvant sur les internets. Par exemple, le principe de vérification a quelque chose d'incontournable afin de contre-valider l'actualité. On nous y présente ainsi

des méthodes de vérification utiles comme PANTERA (provenance, auteur, nouveauté, ton, éléments de preuve, réplique, agrandir). Le grand mérite de ce livre n'est pas de fournir des vérités mais de laisser des questions ouvertes; notamment au niveau de l'élargissement des perspectives quant à l'information ou encore, pourquoi tel sujet et pas tels autres? Journaliste, chercheuse, enseignante – et aussi animatrice du projet d'éducation aux médias Learn to Check – Nereida est acrobate sur tous ces sujets. Il en va de même pour le dessinateur Alberto Montt, dont les personnages hyper-réalistes et un peu fous (son trait a des parentés avec Gary Larson et *Farside Gallery*) ajoutent une valeur certaine au contenu. Le Pinocchio en couverture l'illustre à merveille...

Valentin Tardif



TRAVAILLER MOINS NE SUFFIT PAS

Julia Posca, *Écosociété*, 2023, 144 p.

Nous rêvons tous de moins travailler. Mais étant donné la place incontournable qu'occupe le travail dans nos vies, nous nous rendons rapidement compte qu'il y a un fossé à franchir entre cette pensée et sa réalisation. On se pose les questions suivantes: est-ce possible? Est-ce souhaitable? Quelles en seront les consé-

quences? C'est à ces questions que répond adroitement la sociologue Julia Posca dans *Travailler moins ne suffit pas*.

La réduction du temps de travail a été une des grandes victoires du mouvement social depuis le XIX^e siècle, alors qu'un ouvrier pouvait travailler de 10 à 16 heures par jour, pour un nombre estimé à 3000 heures par année. Les progrès sont tels que la prochaine étape consisterait à passer à la semaine de quatre jours, un choix parfaitement envisageable, d'après la démonstration de Posca. Mais avec la pénurie de main-d'œuvre, sera-t-il encore possible de poursuivre dans cette direction? L'autrice montre que cette pénurie affecte surtout les secteurs où le travail est le plus difficile et les salaires les plus bas, là où les femmes sont majoritaires: le travail du soin et les services. Dans ces cas, il faut bien plus que la semaine de quatre jours pour empêcher ces personnes d'être traitées « *comme de simples ressources susceptibles d'être reléguées à tout moment au rang de vulgaire déchet.* »

Moins travailler a des conséquences sur la consommation, et incidemment, sur l'environnement. Il s'agit là d'un des aspects les plus intéressants de cet essai. Le développement du capitalisme, surtout dans sa période fordiste, a associé la diminution des heures de travail à une plus grande consommation qui fait rouler l'économie.

Aujourd'hui, avec le réchauffement climatique et la crise environnementale, ce modèle ne peut plus tenir. Pour résoudre ce problème, il faut changer la forme des entreprises. La surproduction, les emplois inutiles, mais valorisés, les performances boursières des grandes entreprises sont autant d'obstacles qui font que même si on arrive à une réduction des heures de travail, le monde dans lequel nous vivons sera de plus en plus fragilisé. Julia Posca propose donc de mettre fin à la course au profit, par l'économie sociale, les services publics et les organismes sans but lucratif, davantage préoccupés par la qualité de vie et la justice sociale.

L'essai de Julia Posca, concis et très pédagogique, développe une réflexion globale sur le travail. Les sujets dont on parle beaucoup, comme la pénurie de main-d'œuvre, le rêve de prendre sa retraite à quarante ans, ou les liens entre travail et consommation, sont abordés dans une large perspective qui ramène les débats à leur racine: tout, dans le fond, demeure une question d'organisation sociale, et celle qui est la nôtre n'est pas une fatalité.

Claude Vaillancourt ◀



LES TÊTES BRÛLÉES – CARNETS D'ESPOIR PUNK

Catherine Dorion, *Lux*, 2023, 375 p.

Les médias ont colporté et retenu quelques insignifiances réductrices sur l'ex-députée. En contrepartie, Dorion livre ici son immersion politique, vécue sur le mode de l'action directe. Elle nous interpelle en appelant à une révolution en profondeur de concert avec plein de gens différents: « *Je crois que nous avons en commun cette tête brûlée cachée dans le crâne qui élaborait des plans festifs*

et séditieux contre cet ordre du monde. ». Elle s'est esquivée à vouloir que Québec Solidaire y participe. Elle détonnait du monde soporifique et quasi interchangeable des partis, du polissage et de la langue de bois... Mais, il y a beaucoup plus, tellement plus à apprendre de ce désir de poétiser la politique tandis que tous s'accordaient à vouloir la remettre dans le droit chemin; celui de la norme. Son livre est truffé d'idées abrasives, d'encouragements à se libérer de la servitude volontaire, de citations coups de poing de Falardeau, bell hooks, Bukowski, Lise Payette... Et, contrairement aux qu'en-dira-t-on, on n'y trouve aucun règlement de compte avec QS, qui s'acharne à jouer le jeu du pouvoir au lieu de s'inventer

Valentin Tardif

À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse ◀

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM,
Pirate & libre !
www.ckut.ca

RÉVOLUTIONS



Matthias Lehmann, *Chumbo*, Casterman, 2023, 368 p.
Chris Oliveros, *Mourir pour la cause – Révolution dans le Québec des années 1960*, Pow Pow, 2023, 170 p.

Dans cette saga familiale brésilienne sur le mode de la fiction autobiographique couvrant 1937 à 2003, tout y est phénoménal et incroyable: Vargas qui organise plus ou moins un coup d'État contre lui-

même en 1937, la fixation envers la menace communiste (incluant une supposée invasion judéocommuniste), l'amour haine pour la dictature militaire qui torture volontiers, etc. Tout cela vu à travers le prisme d'une famille aisée dont les deux garçons sont diamétralement opposés politiquement, rendant la narration survoltée, voire extrême. *Chumbo*, du portugais «années de plomb», offre une incursion fouillée et multiple dont le noir et blanc et le riche graphisme traduisent les truculents aléas. Oliveros avait délaissé son travail de bédéiste au profit de celui d'éditeur BD avec Drawn and Quarterly. Après un quart de siècle, il confie les rênes à d'autres et se relance. Son projet? Une fiction documentaire sur l'insurrection du FLQ; d'abord publiée en anglais chez D&Q. Un livre au dessin méthodique et carré au service d'une histoire de reportage égaré par la CBC qui refait surface. Une incursion au sein d'un groupe qui apprend sur le tas comment, par exemple, poser des bâtons de dynamite... Mais pas que. On y explore les tiraillements au cœur des personnages, leur quotidien et leurs difficultés familiales.

ENFANCES TURBULENCES



Altarriba, Garcia, Moral, *Le ciel dans la tête*, Denoël Graphic, 2023, 144 p.
Axelle Lenoir, *Passages secrets 1. Trompe-l'œil*, Pow Pow, 2023, 224 p.

Véritable épopée que la migration. À notre époque où les frontières et les écarts entre les grands prédateurs possédants et l'immense majorité d'ultras exploités deviennent abyssaux, certaines œuvres parviennent à nous faire cheminer sur l'Himalaya que constitue

une telle entreprise. Altarriba, qui nous avait raconté l'Espagne en deux livres choc où, tour à tour, nous partagions les perspectives de sa mère et de son père, est indubitablement un de ceux-là. Le périple d'un enfant soldat, dont les premiers tués sont ses propres parents, et d'un ami pacifiste démarre donc au Congo en passant par la jungle, le désert et la Méditerranée pour aboutir, seul et mort-vivant, dans une cellule de prison espagnole. L'âpreté du récit surhumain, entre perversions et, malgré tout, quelques solidarités, se trouvent traduites quasi cabalistiquement par le trait de Garcia Sanchez et les couleurs de Lola Moral. On ne ressort pas indemne d'un tel ouvrage. Axelle Lenoir (autrefois Michel Falardeau) revient sur l'enfance de son «jumeau cosmique» disparu. Il est donc question de revenir en arrière afin de retracer une enfance pas piquée de vers... Lenoir n'épargne ni les peurs paniques de son enfance ni son opposition aux contraintes sociales – particulièrement scolaires, et d'autres péripéties avec un bagou peu commun. En prime, l'autrice déploie des codes graphiques entre underground et manga avec des talents d'ambidextre! Les rebondissements et le final contribuent à fracasser, avec aplomb, les idées reçues. Toute une résurrection.

DANS MA TEMPÊTE



Christian Quesnel, *Dédé*, Libre Expression, 2023, 112 p.
Jeff Lemire, *Les éphémères*, Futuropolis, 2023, 168 p.

Quesnel aligne, surtout depuis quelques années, moult albums qui sont des phares dans la BD québécoise contemporaine. Qui plus est, autant son approche artistique novatrice flirtant parfois avec la peinture et l'art contemporain que les sujets qu'il aborde (comme l'histoire

du suicide au Québec, Félix Leclerc, Mégantic, etc.) en font un auteur exceptionnel. Pour ce *Dédé*, Quesnel multiplie les entrevues (musiciens, collaboratrice, ami-es, famille, etc.) et revisite, plus particulièrement, une vie de météorite ainsi qu'une contribution allumée à la musique alternative. L'intérêt de cet ouvrage réside aussi dans les extras: un échange épistolaire avec Louise Harel, des dessins des Impatients et d'amis caricaturistes. Le nouvel album du Canadien Lemire, un nouveau jalon de son travail personnel en marge des superhéros du comic book où il œuvre toujours, nous ramène dans la campagne ontarienne lors d'une infestation d'éphémères; oui, ces bibittes qui trépassent en l'espace de très peu de temps. Encore une fois, il nous offre un personnage tourmenté et déchu des gens normaux. En l'occurrence, voici une fillette, souffre-douleur de son école de rang, toujours



Illustration : Ramon Vitesse

la morve au nez et vivant seule dans une ferme abandonnée avec son père alcoolique. Le clou de ce livre est de lui faire croiser un autre laissé-pour-compte: un pauvre voleur de dépanneur, qui, par malchance, flingue un p'tit gars... La fillette aide le type en cavale et le récit prend un tournant surréel tandis que le meurtrier blessé se transforme en énorme éphémère. Elle et lui s'évadent d'un monde définitivement trop étroit.

L'HISTOIRE DE LA BD



Joann Sfar, *Young Man*, Gallimard BD, 2023, 352 p.

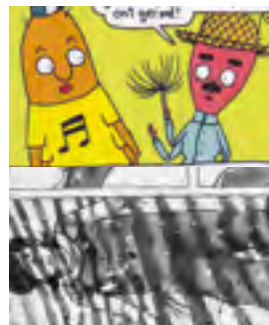
Alessandro Tota, *L'illusion magnifique Livre 1 – New York, 1938*, Gallimard BD, 2023, 248 p.

Partie prenante du renouveau de la BD au tournant des années 1990, Sfar l'a été en intégrant les foisonnants ateliers Nawak et des Vosges. Jamais il n'achèvera les Beaux-Arts, pas plus que ses

études en philo... Il s'acoquine avec des auteurs comme Trondheim, JC Menu, Blain et d'autres qui firent L'Association et se lie avec Fred (*Philémon*). Malgré tout, ses débuts sont frustrants et il peine à publier – paradoxal pour un auteur qui aligne pas moins de 130 livres, dont une vingtaine de carnets de dessins ! Le présent carnet couvrant 1992 à 2000 illustre piétinement, doutes et recherches juste avant cette production pléthorique. Avec Tota, voici une autre page de l'Histoire de la BD ; celle des premiers balbutiements du comic book aux États-Unis. De son coup de crayon dévergondé et une maestra dans la composition de pages dynamiques, l'auteur présente une jeune femme venue de la campagne pour rencontrer le monde des *pulps* (illustrés populaires). Combines en tout genre, business et communisme, confrontation

entre noble peinture et tacherons du dessin en feuilleton, il y a là l'Amérique, machine à distiller le rêve !

DE LA NATURE



Iris Boudreau, Gervais et Conrad, *Les 400 coups*, 2023, 80 p.
Keum Suk Gendry-Kim, *Demain est un autre jour*, Futuropolis, 224 p.

Même si cette BD tous publics propose de découvrir des aspects documentaires sur « la flore qui nous entoure », Iris ne se départit jamais de son trait *gossé* et de son humour décalé. C'est le charme de cette BD qui cadre à merveille dans la bien nommée collection *Grimace*.

Épilobe, bardane, trille blanc et vesce jargeau deviendront vite objets de votre curiosité, petits et grands, tandis que les inénarrables Gervais et Conrad – cigale et fourmi à l'instar de Lafontaine – se disputent à leurs propos ! Après être revenue dans le passé de la Corée, des Coréas, d'elle, de sa famille et plus (*L'arbre nu* et *L'attente*), Gendry-Kim s'intéresse à d'autres aspects de la vie, notamment la quête de maternité, et les pressions familiales qui y sont associées à travers la fécondation in vitro. Son sens profond de l'humain enrichit ainsi nos compréhensions.

MUSIQUE



Santosh Lalonde, *Pseudo Humanoid*, Autoproduit, 2022

Hirsute barbu, accordéoniste doué et montréalais à la voix rauque, Santosh Lalonde se trouve (un peu) plus connu avec son groupe Bad Uncle qui brasse des musiques polkabilly et gipsy folk punk depuis 2007, au départ en format

duo jouant parfois dans la rue. Ce premier album solo au sens d'homme-orchestre assis avec son accordéon devant une grosse caisse et un charleston (deux cymbales actionnées par une pédale) sans oublier une boîte d'effets incluant la basse, révèle avec encore plus d'acuité et d'horreur un univers déglingué que conjugue Lalonde avec autant de bonhomie qu'une impressionnante cohérence. Pour ne rien gâter, l'artiste Caro Caron caricature l'individu en pleine action dans le plus pur style *comic underground* – une pochette mémorable pour un disque du même acabit !

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



sodep
revues culturelles
québécoises
SODEP.QC.CA

ARTS DE LA SCÈNE
ARTS VISUELS
CINÉMA
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
LITTÉRATURE
MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES



«OUIN...» ÇA VEUT DIRE NON.

Si tu doutes de la sécurité d'un chantier,
d'un environnement de travail ou d'une tâche,
tu as le droit de dire non.

L'article 12 de la LSST prévoit qu'un travailleur ou une travailleuse a le droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique ou psychologique ou peut avoir pour effet d'exposer une autre personne à un semblable danger physique ou psychologique.



EN SAVOIR PLUS

ftq.qc.ca/droit-de-refus

FTQ

Pour être bien accompagné dans vos finances

Une caisse dédiée aux travailleuses et travailleurs syndiqués affiliés à la FTQ.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec un membre de notre équipe-conseil en balayant le code QR.

Desjardins
Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis

FTQ

La Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis c'est:

- Les travailleuses et travailleurs représentés par un syndicat affilié à la FTQ;
- Les employés, retraités et dirigeants de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et de ses organisations affiliées ou qui lui ont été affiliées;
- 15 membres du conseil d'administration représentant le milieu syndical;
- Assurance de groupe avec La Personnelle : Tarifs de groupe exclusifs en assurance auto, habitation et entreprise

Découvrez les nombreux avantages de faire affaire avec Desjardins!

Desjardins est une coopérative de services financiers qui appartient à ses membres.

- Une force humaine et collective représentant **7,5 millions de membres et clients et clientes!**
- Un levier pour le mieux-être économique et social de tous les membres et le développement économique de leur milieu.
- Des excédents qui retournent en grande partie aux membres et à la collectivité sous forme de ristournes individuelles et collectives, pour un total de 518 M\$ en 2022¹.

Données marquantes de la Caisse pour 2022

16 085
membres particuliers
et entreprises

Actif de
693 M\$

Excédents d'opération de
8,1 M\$

1,3 M\$
retourné à la collectivité dont
1,1 M\$
en ristournes

Excédents avant ristournes
aux membres de
7,1 M\$



**Institut de recherche
et d'informations
sociéconomiqes**

1710, Beaudry, bureau 3.4
Montréal, Québec, H2L 3E7

secretariat@iris-recherche.qc.ca
514.789.2409

appuyez l'IRIS, devenez membre :
www.iris-recherche.qc.ca/membres

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN 
CSN

 **Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN**

www.ccm-m-csn.qc.ca

Pour se syndiquer :
1-800-947-6177





POUR LA **JUSTICE SOCIALE** ET
LA **DÉMOCRATISATION** DE
NOTRE **ÉCONOMIE**

HAROUN BOUAZZI

Porte-parole du deuxième groupe
d'opposition en matière d'économie

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique **FTQ**

Une force pour
les services publics
de demain

scfp.qc.ca [SCFP-Québec](#) [@SCFPQuebec](#) [SCFP-Québec](#)



**UNE PRÉSENCE ESSENTIELLE EN
CLASSE PARTOUT AU QUÉBEC**

FEC
csq
Fédération
des enseignantes
et enseignants
de cégep (CSQ)



LE MOUTON NOIR

journal indépendant
plus mordant
que le loup!

moutonnoir.com

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne
ababord.org/abonnement

ou en remplissant ce formulaire
et en le retournant à l'adresse ci-dessous :

Abonnements d'un an / 4 numéros

- | | | |
|--------------------------|--------------------------------------|-------|
| ☐ | Abonnement individuel | 45 \$ |
| ☐ | Abonnement de soutien | 60 \$ |
| ☐ | Abonnement individuel 2 an | 85 \$ |
| ☐ | Abonnement étudiant et faible revenu | 30 \$ |
| ☐ | Abonnement électronique | 30 \$ |
| ☐ | Abonnement institutionnel | 70 \$ |
| ☐ | Don de soutien | |

CES TARIFS SONT TAXES INCLUSES

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tel. _____

Courriel _____

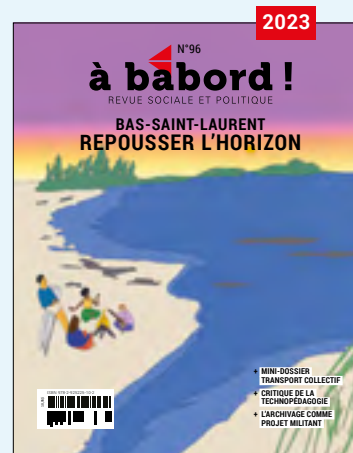
Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de

SODEP (Revue À Babord !)
Service d'abonnement
7420 rue St-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2N3

**TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU
ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE**

PUBLICATION INDÉPENDANTE

DEPUIS 2003



**N°100
À PARAÎTRE
BIENTÔT...**



**Avec vous à chaque
étape de la vie**

Infirmières | Infirmières auxiliaires |
Inhalothérapeutes | Perfusionnistes cliniques

**VRAIE
INTELLIGENCE
VRAI
ENSEIGNEMENT**



fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

à babord !

POUR NOUS SUIVRE, NOUS JOINDRE ET S'ABONNER
ABABORD.ORG - INFO@ABABORD.ORG

